LA LIBERTÉ

50¢

Volume 75 n° 50 Saint-Boniface, du 10 mars au 16 mars 1989

La citation de la semaine

«C'était l'une de ses grandes leçons: en chant choral, tu regardes le directeur. Et le Père Caron nous regardait avec ses gros yeux...»

Simone Gauthier, l'une des participantes des premiers Mélo-Manis, racontant quelques souvenirs de ces grandes manifestations de chants organisées par l'Alliance Chorale Manitoba. **Page 9.**

LES TITRES



photo: Bernard Bocquel

Guy Savoie.

Comment assurer l'avenir de Winnipeg?

La recette de Guy Savoie

Guy Savoie faisait-il tout simplement son travail ou était-il biaisé en faveur du projet de condominimums de luxe que Me Alain Hogue veut construire au Nord de Saint-Boniface?

Réponse lorsque la Cour d'appel tranchera cette question entendue la semaine dernière par les juges O'Sullivan, Lyon et Huband. Une question que le conseiller du quartier Taché avait présenté ainsi dans la dernière Liberté: un élu municipal n'est pas un juge, mais l'avocat de sa communauté.

«Je suis entré en politique parce que je voulais aider le quartier. Je crois avoir réussi: le Domaine Marius-Benoist, la Bibliothèque, l'aréna Notre-Dame, le Rendez-Vous du Festival, ce n'est pas venu tout seul. Les organisations ont besoin de l'appui d'une personne politique pour défendre leurs causes, aller chercher les votes au conseil de ville».

«L'Hôtel de ville de Saint-Boniface n'a pas été rénové par hasard. Mais voilà, j'ai un grand défaut: je ne me suis pas mis sur le bord du boulevard Provencher pour le crier sur tous les toits».

En page 2, le vétéran du conseil de ville donne son avis sur les changements nécessaires pour que la capitale manitobaine reste une des grandes villes canadiennes.

Bernard BOCQUEL



photo: Philippe Descamps

Une journée pour résumer toute l'année

Les femmes se sont réservées une couple d'heures pour regarder au côté plus léger de la vie dimanche 5 mars au Centre culturel franco-manitobain. L'événement? Une avant-première pour souligner la Journée internationale de la femme mercredi 8 mars. Pour mieux connaître la diversité des intérêts et des occupations de la femme d'aujourd'hui, nous vous invitons à lire le cahier spécial encarté dans La Liberté de cette semaine.

Enquête

Le Manitoba va se payer une poubelle de luxe

Fumée, BPC, pollution, accidents, dangers. Les pires maux viennent à l'esprit quand on songe à une usine de traitement de déchets toxiques. Peut-être à tort.

C'est pourtant un projet que le gouvernement manitobain est bien décidé à mettre en oeuvre dans les mois et les années qui viennent. Un très gros projet, qui n'a qu'un seul équivalent au Canada: l'usine de Swann Hills, en Alberta.

Un projet qui intéresse aussi beaucoup les villages et les municipalité en raison de ses importantes retombées économiques.

L.G.

À lire en page 7.

Winnipeg cherche sa voie

Pour son avenir, la capitale manitobaine a des atouts. Mais aussi de gros défauts, estime Guy Savoie.

Pour le conseiller du quartier Taché depuis 10 ans, la réforme Ducharme reste toutefois insuffisante pour assurer un avenir dynamique à la capitale manitobaine.



Bernard BOCQUEL

Depuis 4 ans, Guy Savoie occupe la très puissante présidence du Comité exécutif de la ville de Winnipeg. Une fonction qui lui donne plus de pouvoirs que le maire.

Cette situation changera dès les prochaines élections municipales en octobre 89 si, comme prévu, les députés provinciaux votent en faveur de changements à la loi gouvernant Winnipeg.

Parmi les changements auxquels tient le ministre des Affaires urbaines, Gerry Ducharme: remettre au maire de Winnipeg les pouvoirs dont dispose actuellement le président du Comité exécutif.

Guy Savoie estime d'entrée de jeu que les changements proposés ne solutionnent pas le fond du problème. «En donnant les pouvoirs du président du Comité exécutif au maire, on déplace le pouvoir, mais les défauts du système restent».

«Aujourd'hui, il y a 29 conseillers élus qui travaillent au conseil de ville à temps partiel, qui n'ont pas de bureau, pas de secrétaire, pas d'adjoint».

«Ça fait 4 ans que je suis président du Comité exécutif. C'est un record. Avant, deux ans, c'était le maximum. J'ai personne pour dépouiller mon courrier et je dois écrire mes propres lettres, puis trouver une secrétaire!».

«Une douzaine de conseillers font le travail»

«Le conseil de ville a la responsabilité d'un budget de 800 millions. Est-ce que tout ça fait un grand bon sens? Je peux ajouter aussi qu'il y a seulement une douzaine de conseillers qui font véritablement tout le travail. D'une part on nous demande des décisions politiques sages, mais on ne nous donne pas les moyens de les prendre».

«Je suis maintenant en faveur d'un système avec environ 18 conseillers, payés pour travailler à temps plein, avec des moyens administratifs à leur disposition».

«Dans le moment, il faut bien le dire, il n'y a pas vraiment un sens global de direction pour le développement économique à long terme de la ville de Winnipeg. Si on veut que Winnipeg ne devienne pas le Brandon de Calgary ou Toronto, il va falloir prendre des initiatives».

«Winnipeg est un centre de transport important. Le libre-échange, c'est la clé du développement de la ville. Il faut s'empresser de s'assurer que les Etats américains au sud utilisent Winnipeg comme point d'entrée au Canada. Si on veut demeurer une ville principale au Canada, c'est primordial d'encourager le libre-échange».

«A part l'emplacement géographique, Winnipeg a un autre gros atout rarement mentionné: la stabilité. Même en temps de récession, Winnipeg poursuit sa progression tranquille».

«Mais voilà: Winnipeg n'a pas nécessairement eu le leadership qui a su profiter de notre situation. Trop souvent, il a fallu faire des décisions de crise. Le développement au Nord de la Portage aurait sûrement dû être entrepris plus tôt».

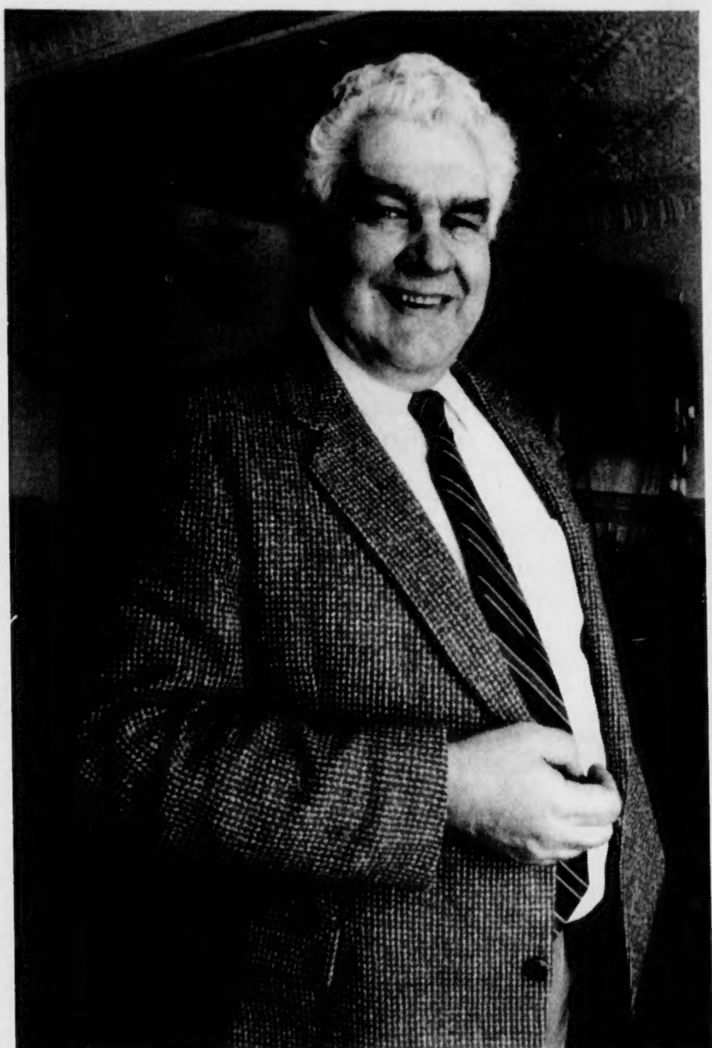


photo: Bernard Bocquel

Guy Savoie, président du Comité exécutif de la ville de Winnipeg. «Il y a des gens, des journalistes qui font une montagne quand on va à huis clos. Est-ce qu'ils pensent qu'on le fait pour s'amuser ou les faire choquer? Il y a cette attitude négative envers les politiciens. Pourtant, ils sont généralement très honnêtes et consciencieux».

«Prenons aussi les East Yards, la Fourche. Je n'ai encore rien vu d'épatant. Il va falloir une vision plus large que celle d'un centre de rencontres. 58 acres en plein coeur de la ville, c'est une opportunité unique. La plus grande erreur serait de faire des décisions pour faire des décisions».

«A mon avis, avec les nouveaux pouvoirs que le maire va avoir, il revient maintenant à Bill Norrie d'attirer des candidats pour former une équipe qui donnera le leadership dont Winnipeg a besoin».

L'avenir de Guy Savoie

Guy Savoie a ses idées sur la manière de développer Winnipeg dans les années 90. Veut-il y participer comme élu?

«Comme président du Comité excutif, t'es au milieu de tout, c'est vraiment intéressant. En quelque sorte, tu laisses ta paroisse pour prendre le diocèse, avec comme objectif de faire évoluer ta ville».

«Mais avec la job viennent les critiques. Moi, j'ai la couenne pas mal dure. Seulement, la famille ne s'habitue jamais aux critiques. Quand je prendrai une décision, je tiendrai compte de ma famille».

B.B.

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par la Société Presse-Ouest Limitée

Toute correspondance doit être adressée à La LIBERTÉ, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher. Téléphone: (204) 237-4823.

La LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.
Enregistré comme courrier de deuxième classe: n° 0477

Tristes débats triviaux

Ils nous gênent parfois les hommes et les femmes qui nous gouvernent. Etant tellement préoccupés à se faire voir et se faire entendre, ils et elles se lancent parfois dans des trucs les plus insensés.

Exemple numéro 1. La Régie des alcools veut améliorer le service à sa clientèle en lui permettant d'utiliser des chèques pour payer les achats. Réaction du parti néo-démocrate: l'alcool est un fléau sur la société. Il faut s'opposer à tout changement qui faciliterait l'achat de l'alcool.

Pourtant, l'alcool est un produit légal. La majorité des Manitobaines et des Manitobains en font une consommation raisonnable. Qu'on la paye comptant ou avec un chèque, où est la différence?

Les personnes qui peuvent légalement se procurer de l'alcool sont des adultes. Traitons-les comme des adultes. D'ailleurs, on peut boire de l'alcool pendant toute une soirée à un bistro et régler le compte à la fin avec sa carte Visa. Est-ce que les néos sont prêts à affronter l'Association des hôteliers pour changer cette situation?

Exemple numéro 2. Le gouvernement Filmon veut transformer l'une des salles de bal de l'Hôtel Fort Garry en casino permanent. Réaction du parti libéral: il faut des audiences publiques pour débattre la question des jeux de hasard.

ÉDITORIAL

Pourtant, la tradition des casinos pour prélever des fonds pour toute une foule d'activités allant du hockey mineur jusqu'au football professionnel florissait sous les néos-démocrates. Et les fameux bingos pour financer les écoles séparées, ils n'ont pas exactement été inventés la semaine dernière.

Encore là, il y a toute une dimension paternaliste *(maternaliste dans le cas des libéraux?)* à la question. C'est comme si on s'adressait à des enfants d'écoles. A croire certaines personnes, en permettant un casino de fonctionner à l'année longue à Winnipeg, on s'attaque aux fondations même de la société. La grande majorité des adultes manitobains vont certainement succomber au vice du gambling si le gouvernement ne les protège pas!

Il est vrai que les partis d'opposition se sont accrochés à ces questions parce que Gary Filmon, le premier ministre du Manitoba, leur avait enlevé, jusqu'à la semaine dernière, la grosse question politique de l'année: le débat entourant l'accord du Lac Meech.

Ce qui importe en politique lorsqu'on est en opposition, c'est de trouver toutes sortes de raisons pour qu'on parle de vous. En jouant l'angle moral et émotif, les partis d'opposition ont malheureusement fait abstraction de l'intelligence de l'électorat.

Maintenant que le gouvernement manitobain a décidé de tenir des audiences publiques sur l'accord du Lac Meech, espérons que les débats politiques seront rehaussés de plusieurs crans. Pour que les partis politiques de l'opposition n'aient plus à transformer des questions triviales en grands débats du siècle.

Lucien CHAPUT





Saint-Boniface

Des offres pour le monastère?

Ces derniers jours, trois groupe ont manifesté un intérêt pour acheter le monastère des Soeurs Adoratrices du Précieux-Sang. Mais aucune offre concrète n'avait encore été faite au moment où nous allions sous presse.

La supérieure du monastère du Précieux-Sang, soeur Berthe Croteau, a rappelé une nouvelle fois en entrevue qu'elle souhaitait que l'édifice puisse être vendu bientôt. «Le plus tôt possible serait bien sûr le mieux. Nous ne sommes que quatre et nous sommes attendues dans notre autre monastère à Ottawa».

Le monastère aurait déjà pu être vendu si le comité communautaire Saint-Boniface-Saint-Vital avait accepté la requête de la Union Gospel Mission, qui voulait transformer le bâtiment en refuge pour femmes violentées. Les élus municipaux ont dit non suite à une forte opposition de la communauté environnante.

Le prix de vente est-il une considération importante pour les Soeurs Adoratrices du Précieux-Sang?

Réponse de soeur Croteau: «C'est important dans le sens où beaucoup des 53 soeurs du monastère à Ottawa sont malades. Alors des gardemalades ont dû être engagées. Nous avons donc besoin d'argent, car nous ne pouvons plus faire tout le travail nous-mêmes».

B.B.

Le Manitoba de *A* à *Z*



photo: Laurent Gimenez

Joseph Legault, le conseiller municipal d'Élie, veut renforcer la sécurité de ses concitoyens. Page 13.

❑ Cartier

La municipalité rurale investit dans l'informatique. **Page 19.**

❑ Élie

Joseph Legault veut ralentir la circulation sur la Transcanadienne. **Page 13.**

❑ Province

Il est maintenant temps de faire la demande pour les subventions communautaires. **Page 16.**

❑ Richot

Le dépotoir municipal fait des malheureux. **Page 13.**

❑ Saint-Boniface

• 4 films au ciné-club du CUSB. **Page 9.**

• Jazz et expositions au CCFM. **Page 10.**

• Les scientifiques manitobains ont une voix. **Page 12.**

• Des ateliers en conservation de l'énergie et des activités pour les jeunes à la bibliothèque. **Page 23.**

• La Radio communautaire cherche un site pour son émetteur. **Page 19.**

• Les commissaires veulent aider les élèves immigrants. **Page 19.**

❑ Saint-Eustache

• Le carnaval: une première réussie. **Page 5.**

• Les élèves de la 6e année immersion voyagent. **Page 17.**

❑ Saint-Georges

Le carnaval a été un succès. **Page 13.**

❑ Saint-Pierre

Les pompiers roulent dans une nouvelle camionnette. **Page 13.**

Ramener les événements à leur juste proportion

M. le rédacteur,

Fidèle lecteur de votre hebdomadaire, c'est non sans surprise que j'ai pris connaissance de l'article intitulé: «Deux musulmans à la Société franco-manitobaine» paru dans La Liberté n° 48 du 24 février au 2 mars 1989, page 9, signé L.G.

Cette surprise se double d'une certaine consternation quand je remarque que l'auteur ajoute plus loin que, selon lui, l'événement majeur de la dernière Assemblée annuelle de la SFM (19 novembre 1988), a été *«l'élection [...] de deux manitobains originaires d'Afrique et de religion musulmane»!* Et de citer mon nom en l'occurrence, comme étant l'une de ces deux personnes.

Si pratiquement, plus de trois mois après la tenue de l'Assemblée annuelle de la SFM, l'événement que l'on juge *majeur*, c'est l'élection de deux musulmans au C.A. de la SFM, je suis en droit de me poser des questions sur la manière dont vous avez suivi et couvert cet événement. Et cela, d'autant plus que ces propos ont été formulés au moment même où une actualité brûlante (sans jeu de mots...) défraie la chronique, attise les dissensions et suscite des réactions diverses à travers le monde: l'affaire Rushdie.

J'espère tout simplement que J-M. Le Pen n'aurait pas fait des émules outre-atlantique. J'ose espérer aussi que le titre, qui a été délibérément choisi par l'auteur pour son article, était dénué de toute arrière-pensée. Mais je trouve quand même troublant le rapprochement entre l'actualité citée plus haut, «l'événement» à l'Assemblée annuelle de la SFM et la spontanéité de ces affirmations. C'est peut-être cela une réaction à chaud?

Je me dois naturellement de faire la mise au point suivante: mon élection au C.A. de la SFM reposait sur le fait que je suis avant tout, et surtout, un francophone vivant au Manitoba, et désireux d'apporter sa contribution à l'épanouissement de notre communauté. Ce qui n'a absolument rien à voir avec mon appartenance, mes croyances, ma pratique ou mes convictions religieuses.

Votre devoir est d'informer les Franco-Manitobains sur les vrais problèmes qui se posent à leur communauté, plutôt que de mettre en exergue des faits d'importance secondaire. L'appartenance religieuse de telle ou telle personne est une question strictement personnelle (Charte des Droits et Libertés). Les maux dont souffre notre communauté et les problèmes auxquels nous sommes confrontés, à mon avis, méritent plus de considération. Efforçons-nous de leur trouver des solutions rationnelles et durables.

En tant que membre du C.A. de la SFM, mon devoir me fait obligation de prêcher pour toutes les paroisses, quelle que soit l'obédience dont elles pourraient se réclamer, et mes convictions religieuses n'ont rien à y voir.

Je tiens à préciser que je n'ai nullement l'intention de m'engager dans une quelconque polémique, avec qui que ce soit, sur ce sujet. Mon principal souci étant avant tout de clarifier une situation, et de ramener les événements à leur juste proportion.

Ibrahima Diallo
Saint-Boniface
le 2 mars 1989

La vraie raison contre la vente du monastère

M. le rédacteur,

Je ne comprends pas pourquoi un groupe de francophones catholiques s'est opposé à la vente du monastère des Soeurs du Précieux-Sang. Ces soeurs qui ont été notre paratonnerre pendant de nombreuses d'années, ici, dans notre diocèse de Saint-Boniface.

Pourquoi le comité du voisinage du monastère a-t-il sollicité l'appui des communautés rurales pour influencer les échevins qui avaient à se prononcer sur une demande de rezonage? Depuis quand, nous, les gens de la campagne, venons nous mêler des affaires du conseil de Saint-Boniface?

Le comité nous a donné toutes sortes de raisons pour empêcher la vente. Entre autres: pas de rue qui donne accès au monastère, danger que les propriétés environnantes perdent de la valeur, etc. etc.

Le 19 février, quelques curés de campagne ont osé nous dire la vraie raison de l'opposition. On ne voulait pas que les évangélistes de la Union Mission Gospel s'installent à Saint-Boniface, de peur qu'ils répandent leur doctrine. De quoi avez-vous peur? Perdre des âmes ou perdre des joueurs?

Que le monastère soit un foyer pour personnes âgées ou une maison de pension pour collégiens ou un refuge pour femmes violentées, est-ce qu'il y aura une rue qui donnera accès à l'édifice ou bien avez-vous l'intention de bâtir une piste d'atterissage sur le toit? Le monastère se vendra, mais quand?

Quand les catholiques ont bâti une église à Steinbach, avez-vous eu de l'opposition? À nous d'en juger, d'après le discours de Mgr Hacault prononcé à l'occasion de la bénédiction de l'église. «J'étais certain de rencontrer de l'opposition, mais je vous félicite et remercie de l'accueil». Quand nous travaillons pour le royaume de Dieu, devons-nous regarder l'étiquette sur le front pour nous dire: bon ou mauvais?

Je crois que nous devrions plutôt unir nos efforts et nos énergies à travailler contre le casino permanent qui doit ouvrir ses portes en octobre 89 à Winnipeg.

Emma Gosselin
Saint-Malo le 28 février 1989

Vers une plus grande justice sociale pour les femmes

M. le rédacteur,

Le 8 mars dernier, les femmes du monde entier fêtaient la Journée internationale de la femmes. RÉSEAU était de la partie, même s'il avait dû devancer de quelques jours cette célébration.

Le thème choisi, «ÊTRE FEMME, C'EST L'FUN» voulait souligner la joie des femmes en dépit des luttes nombreuses qu'elles ont menées depuis plus d'un siècle. Ces luttes, parce qu'elles ont été tenaces, ont abouti, dans la plupart des cas, à des victoires notables. Des victoires, c'est toujours l'fun!

La condition féminine de 1989 est bien différente de celle d'il y a cent ans. Aujourd'hui, 90% des États membres des Nations Unies possèdent des bureaux de la condition féminine, conçus pour favoriser la promotion des femmes. Les petites et grandes victoires se succèdent.

La semaine dernière, l'un des plus grands bastions masculins a laissé tomber ses dernières résistances à l'intégration totale des femmes dans les forces armées canadiennes. Personnellement, j'espère que les femmes apporteront à l'industrie de la guerre une dimension plus humaine et qu'elles travailleront davantage à promouvoir la paix... Est-ce rêver en couleurs?

Le 34e Parlement canadien a ouvert ses travaux le 12 décembre 1988 avec un nombre record de femmes à la Chambre des Communes. Elles sont maintenant 39 femmes au pouvoir. Petite victoire, mais victoire quand même.

Selon le Rapport annuel d'équité en matière d'emploi, dans le secteur public, les femmes ont profité de 53% des promotions en 1987. Même si la discrimination systémique est bien enracinée, il y a progrès. Faut s'en réjouir!

La liste des problèmes qui demeurent est certes plus longue que la liste des victoires. N'importe, le mouvement vers la reconnaissance de l'égalité des femmes et des hommes est bel et bien amorcé. Chaque année marque de nouveaux progrès vers une plus grande justice sociale envers les femmes, et c'est l'fun!

Cécile Rémillard-Beaudry
RÉSEAU
Saint-Boniface
le 6 mars 1989

LETTRE

La Liberté publie toutes les lettres qui lui sont adressées à condition que leur contenu ne soit pas diffamatoire et qu'elles soient signées.

Le jugement de la Cour suprême sur les droits du foetus

Le gouvernement garde les mains libres

Après le jugement émis jeudi 9 mars par la Cour suprême du Canada sur les droits du foetus, le gouvernement fédéral garde les mains libres pour présenter une nouvelle loi sur l'avortement.

C'est à la suite d'un recours présenté par le militant pro-vie Jos Borowski que les neuf juges ont dû répondre à la question suivante: Le droit à la vie et à l'intégrité physique reconnu à tout individu par la Charte canadienne des droits et libertés s'applique-t-il au foetus?

La position de la Cour suprême sur cette question est fondamentale au moment où le gouvernement fédéral s'apprête à présenter une nouvelle loi sur l'avortement. En janvier 1988, la loi précédente avait été jugée anticonstitutionnelle parce que, de l'avis des juges de la Cour suprême, elle ne respectait pas les droits de la mère.

Les neuf juges, en revanche, avaient refusé de se prononcer sur les droits du foetus. C'est pour les obliger à prendre position que Jos Borowski a introduit son recours. A l'heure où cet article a été écrit, le verdict de la Cour suprême n'était pas encore connu. Deux cas de figure étaient possibles:

1) La Cour suprême refuse de se prononcer et renvoi la balle dans le cas du Parlement;

2) La Cour suprême prend position pour ou contre l'application de la Charte des droits et libertés au foetus.



photo: Bernard Bocquel

Anna Désilets, directrice de l'Alliance pour la vie. «Quoiqu'il arrive, nous continuerons le combat. Mais il est encore trop tôt pour dire de quelle façon».

Clause nonobstant

La réponse des juges influencera forcément le contenu de la prochaine loi sur l'avortement. Mais si l'on en croit Anna Désilets, directrice générale de l'Alliance pour la vie, Ottawa gardera une bonne marge de manoeuvre, quelle que soit la position de la Cour suprême.

«Le gouvernement peut faire jouer une clause nonobstant qui lui évite de se conformer strictement au verdict de la Cour suprême, explique-t-elle. La loi pourrait alors fonctionner pendant cinq ans avant de repasser devant les députés».

«Je suis plutôt inquiète, pour deux raisons. Premièrement, le gouvernement n'a jusqu'à présent montré aucun courage sur cette question. Il faut donc s'attendre à ce qu'il adopte une solution de compromis».

«La deuxième chose qui m'inquiète, c'est la proposition que vient de faire la Commission pour la réforme du droit (fédéral). Elle suggère de ne pas appliquer la notion de crime aux avortements effectués avant la 22e semaine de grossesse afin de sauvegarder la santé physique et psychologique de la mère».

«Cela élimine toute protection pour l'enfant à naître. Au moins 95% des avortements ont déjà lieu avant la 22e semaine. Notre position, c'est que l'enfant a droit au respect de sa vie dès la conception. Il n'y a pas à transiger là-dessus».

Laurent GIMENEZ

VITE LU VITE SU

Saint-Eustache

Carnaval: une première réussie

Le premier carnaval d'hiver organisé par l'Association métisse de Saint-Eustache (le 5 mars) a été un gros succès: près d'une centaine de personnes y ont participé.

«Les gens étaient vraiment très contents et il ne fait aucun doute que l'on recommencera l'année prochaine, avec un carnaval encore plus grand», promet Philippe Beaudin, membre de l'Association.

«C'est important que les gens aient pu réaliser quelque chose qui a marché. C'est un encouragement pour de futures activités». Selon Philippe Beaudin, la plupart des participants étaient des résidants de Saint-Eustache et l'on a aussi remarqué la présence de plusieurs paroissiens de Saint-Ambroise.

L.G.

Huit personnes prennent en main le dossier d'un refuge pour femmes violentées

Un refuge communautaire et non une clinique

Une étape importante en vue de former un refuge pour femmes francophones violentées vient d'être franchie: la constitution d'un conseil d'administration.

Huit personnes siègent à ce conseil d'administration du futur refuge, parrainé par le groupe Réseau.

Il s'agit de: Alfred Bérard *(agent de relations extérieures pour les Chevaliers de Colomb)*, Nicole Caron-Boulet (médecin), Jacqueline Fortier *(employée à l'Office national du film)*, l'abbé Gilbert Gariépy *(curé du Précieux-Sang)*, Lizianne Lachance *(artiste et étudiante)*, Gérard Rodrigue *(comptable agréé)*, Claudette Savard *(responsable de la Mission à l'Hôpital Saint-Boniface)* et Cécile Rémillard Beaudry *(présidente sortante de Réseau et membre du Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme)*.

Suite à la première réunion du conseil le 6 mars, les membres ont décidé de «prendre le temps de bien se connaître» avant de choisir un exécutif, indique Cécile Rémillard-Beaudry.

Cependant, les membres ont déjà une idée claire sur le type de refuge qu'ils souhaitent et dont la mise sur pied sera fonction d'une aide financière du gouvernement provincial, puis d'un appui financier fédéral.



photo: Bernard Bocquel

Cécile Rémillard-Beaudry. Le refuge pour femmes violentées n'est pas limité à une simple question de services.

La solution

Cécile Rémillard-Beaudry précise: «Il faut continuer le lobby auprès du gouvernement provincial pour l'obtention d'un refuge axé sur l'aspect communautaire plutôt que clinique».

«En effet, les femmes violentées ont besoin de sentir l'appui de la communauté. Car la violence est un problème de société, qui concerne les femmes, les hommes et les enfants. Il faut que la solution vienne de la société, en l'occurrence de la communauté».

«Il ne s'agit donc pas seulement de services en français, mais bien d'une programmation en français pour s'assurer que le refuge reflètera bien les valeurs de la communauté et que les femmes violentées puissent compter sur l'aide financière et morale de la communauté».

Bernard BOCQUEL

MÉDIAS-*tics*

La revue de presse branchée

Illusoire indépendance

■ Tout journaliste qui tente à l'occasion de prouver qu'il ou elle exerce un métier honorable utilise souvent le vieil argument de l'indépendance.

«Je pratique mon métier avec une indépendance d'esprit, donc je suis journaliste». Indépendance, que d'articles, commentaires, chroniques ont été justifiés en ton nom! Indépendance, combien de journalistes ont invoqué ton nom pour protéger, assurer, conforter leur crédibilité?

Tout ça parce que, en vérité, un *(ou une)* journaliste n'aime généralement pas se faire dire qu'il est à la solde d'un pouvoir quelconque. Ou pire encore, qu'il se fait utiliser par un pouvoir quelconque. Il aime entretenir le mythe de l'indépendance.

Et pourtant, la vérité, la vraie vérité, est tellement différente. Surtout pour les journalistes qui gravitent autour des politiciens et qui aiment qu'on leur chuchote une couple de précisions juteuses dans l'oreille, histoire de rédiger l'article le mieux informé, histoire de se gonfler d'importance en se sentant les dépositaires de lourds secrets.

Pour ne pas tomber dans ce panneau, une seule solution: ne pas prendre à son compte certaines informations «confidentielles», quitte à passer pour moins intelligent et plus manipulé. C'est la route qu'a choisi le chroniqueur politique du Sun, Donald Benham, en donnant la parole à «a source close to Filmon», suite au déjeuner des premiers ministres à Ottawa l'autre jour.

Angry PM lashes Filmon

In a later exchange, Mu



Gary Filmon

hard to get for change
hard to get for Senate

Il ressort des confidences savamment distillées que notre premier ministre ne s'est pas laisser manger tout rond par Brian Mulroney. Le dernier paragraphe résume bien le ton de l'article:

«A lot of people doubted that he really meant it. They thought if they leaned on him a little, he'd give in. But the street fighter from the North End really came out in him», the source added.

On peut spéculer à loisir

Evidemment, comme Manitobains, si l'information est exacte, et pourquoi en douter a priori, on est bien content de savoir que Gary Filmon est un toffe, capable de défendre les intérêts de sa province.

Maintenant, naturellement, on peut spéculer à loisir sur les motifs profonds qui ont conduit la «source close to Filmon» à s'épancher devant un journaliste.

La «source» estimait-elle que dans l'esprit de trop de Manitobains, un doute quant aux capacités de négociateurs de Gary Filmon persistait?

Ou encore, tout bonnement, la «source close to Filmon» voulait-elle faire un peu de millage facile avec un journaliste qui a prêté une oreille complaisante?

Quelle que soit la raison, une certitude est acquise:

Don Benham nous laisse savoir qu'il n'a pas de problèmes à se faire accuser, à tort ou à raison, d'un manque d'indépendance à l'égard du pouvoir.

Ce qui, il faut bien le souligner, est plutôt rafraîchissant. Se réfugier derrière le mythe de l'indépendance relève en effet de la simple hypocrisie.

Bernard BOCQUEL

Students 'bottom line' in summer job challenge



Winnipeg Free Press

Frappante, cette photo parue dans le Free Press la semaine dernière pour illustrer un article sur les jobs d'été pour les étudiants. Le photographe, Glenn Olsen, a-t-il placé par hasard le côté français du dépliant (*Défi 89*) à l'avant-plan? Peut-être que oui, peut-être que non. Mais en tout cas, c'est vraiment le fun de voir que la dimension bilingue du programme fédéral a été mise en valeur.

Le Manitoba en pointe dans le traitement des déchets toxiques

Un moyen d'enrayer la pollution industrielle


photo: Laurent Gimenez

Antranik Saiyan, ingénieur à la Manitoba Waste Management Corporation. «Il y a des projets similaires en Ontario et en Colombie-Britannique. Mais cela traîne à cause de l'opposition de la population qui est inquiète parce qu'elle est mal informée. En fait, une usine de ce genre présente moins de danger pour la population environnante qu'un camion chargé de déchets toxiques qui traverse un village».

Le Manitoba est bien parti pour abriter la deuxième usine intégrale de traitement de déchets toxiques. L'enjeu: mieux protéger l'environnement contre la pollution industrielle.

«La pollution industrielle est une réalité quotidienne, au Manitoba, au Canada, dans le monde entier. Les usines déversent chaque jour dans les rivières de l'eau polluée que les stations d'épuration ne parviennent pas à dépolluer à 100%».

Antranik Saiyan n'est pas un militant écologiste mais un ingénieur spécialisé dans les questions d'environnement. Il travaille pour la Manitoba Hazardous Waste Management Corporation, une société de la Couronne créée en 1987 pour mettre au point un système de traitement des déchets dangereux au Manitoba.

Les déchets dangereux, cela va de la boîte de peinture rangée dans le fond d'un garage aux résidus chimiques produits par les usines de tannerie, en passant par les différents solvants utilisés régulièrement dans tous les foyers manitobains.

Au total, près de 20 000 tonnes de déchets dits dangereux sont produits chaque année au Manitoba. La plupart sont entassés ou détruits dans des dépotoirs municipaux ou, pire encore, rejetés dans les égouts. Dans le meilleur des cas, les usines mettent leurs résidus les plus dangereux dans des barils que l'on entrepose dans un hangar, souvent pendant des années.

«En principe, une usine ne peut pas garder ses déchets toxiques pendant plus de trois mois, explique Antranik Saiyan. Mais le gouvernement accorde des délais supplémentaires parce que les industriels manitobains sont obligés d'expédier leurs résidus dans une autre province ou même aux États-Unis. C'est une opération coûteuse que beaucoup d'usines ne peuvent pas se permettre. Alors le gouvernement ferme les yeux».

C'est ainsi que l'idée d'une usine de traitement des déchets au Manitoba a germé, il y a quelques années, dans l'esprit de nos gouvernants. «Les industriels ne pourraient plus invoquer l'argument économique et le gouvernement pourrait donc appliquer et même renforcer les règlements anti-pollution en vigueur au Manitoba», explique Antranik Saiyan.

Couche de glaise

La Manitoba Hazardous Waste Management Corporation a donc entamé des démarches pour trouver le site idéal. Une condition impérative: disposer d'un terrain avec une couche de glaise d'au moins 10 mètres d'épaisseur. La proximité de Winnipeg serait aussi un facteur favorable.

Une quinzaine de villages et de municipalités, attirés par la perspective de nouveaux emplois, se sont déjà manifestés *(au moins pour de l'information)*. C'est notamment le cas de Saint-Pierre-Jolys et des municipalités rurales De Salaberry et de Sainte-Rose.

«Ce n'est pas fini, assure Antranik Saiyan. On reçoit de nouveaux appels chaque jour». Le choix du site définitif devrait être connu d'ici la fin de l'année. Quant à l'usine, elle commencera à fonctionner au plus tôt à la fin de 1991.

Laurent GIMENEZ

L'exemple de Swann Hills, Alberta

De grosses retombées économiques

La seule usine intégrale de traitement de déchets au Canada se trouve à Swann Hills, situé à 230 kilomètres au nord-ouest d'Edmonton. Nous avons posé quelques questions au maire de Swann Hills, Margaret Hanson.

■ Question: La construction de cette usine, qui fonctionne depuis novembre 1988, a-t-elle été bénéfique pour l'économie de votre ville?

Réponse: «Absolument. Je donnerais un seul exemple: à l'origine, l'usine devait employer 49 personnes. En fait, elle en a embauché 66, ce qui a amené de nouvelles familles à Swann Hills. L'usine doit encore s'agrandir dans le futur et je m'attends à ce qu'au moins 20 nouvelles familles viennent s'établir chez nous».

■ Pourquoi est-ce Swann Hill qui a été choisi pour la construction de l'usine?

«Il y a deux raisons principales. D'abord la qualité de notre sol qui répondait parfaitement aux exigences du projet. Ensuite le fait que l'immense majorité de la population était en faveur du projet: 79,8% d'après un sondage que nous avons effectué en 1984»

■ Y-a-t-il eu des accidents ou des problèmes de pollution depuis que l'usine est en fonctionnement?

«Aucun. Les plus grandes précautions ont été prises dès le début. Ainsi, entre septembre 87 et novembre 88, les responsables ont effectué neuf tests d'incinération avant de mettre l'usine en marche. Il n'y a pratiquement aucune émanation de fumée. Seulement de la vapeur».

L.G.

Traitement des déchets: comment ça marche

***Types de déchets concernés: tous les déchets toxiques industriels et domestiques, qu'ils soient solides *(pesticides, par exemple)* ou liquides *(solvants, résidus de nickelage, etc.)*. Les déchets radioactifs et explosifs ne sont pas concernés, car il dépendent du fédéral.**

• Techniques de traitement des déchets toxiques:

1) **Détoxication** par un procédé chimique

2) **Stabilisation:** le procédé consiste à mélanger le produit toxique avec un «stabilisant» *(ciment ou verre, par exemple)*. Le produit obtenu est ensuite stocké ou enfoui sous terre.

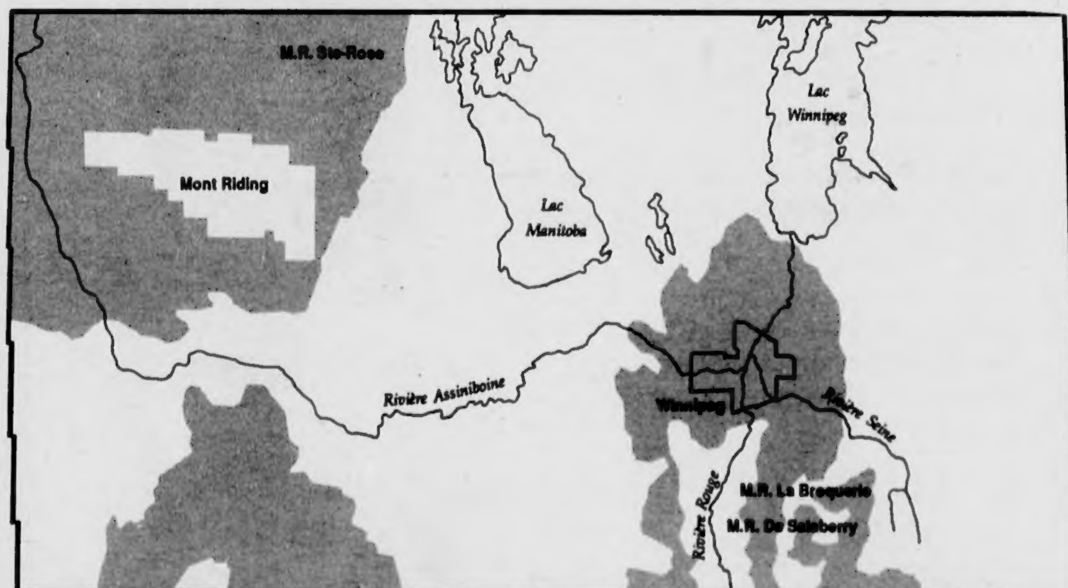
3) **Incinération.** Étant donné le coût très élevé d'un incinérateur de déchets toxiques *(entre 40 et 50 millions de dollars)*, il est peu probable que l'usine manitobaine en soit équipée.

• Taille du terrain recherché: 160 acres

• Nombre d'emplois créés *(prévisions)*: entre 20 et 30

• Coût de la construction: environ 30 millions de dollars, sans incinérateur.

Où peut-on construire l'usine?



Carte: Gilbert Painchaud

Sur cette carte, réalisée d'après une étude de la Manitoba Hazardous Waste Management Corporation, les zones en gris signalent les secteurs où la construction de l'usine de traitement de déchets toxiques serait possible.

La région la plus avantagée est évidemment celle située autour de Winnipeg. Surtout quand on sait que 90% des déchets toxiques au Manitoba sont produits dans un rayon d'une cinquantaine de kilomètres autour de Winnipeg. A noter que les terres riveraines de la Rouge sont exclues, notamment à cause de la nature de leur sol.

Les raisons pour lesquelles une grande partie du territoire est exclue d'office sont nombreuses: risques de séismes ou d'innondations *(autour de la Rouge)*, parcs provinciaux, permafrost, terrain fédéral *(le mont Riding)*, etc. Ainsi, la municipalité rurale de La Broquerie a été éliminée dès le départ parce que son terrain ne convient pas.



photo: Bernard Bocquel

Quinzaine du bicentenaire de la Révolution française

Plus d'une centaine de personnes se sont déplacées pour le lancement de la Quinzaine du bicentenaire de la Révolution française, organisée par l'Alliance française du Manitoba. De gauche à droite, quelques personnes qui participaient à l'inauguration officielle le 4 mars : George Lockwood, président de l'Alliance, Mme Alfred Monnin, Richard Lebrun, Serge Pinot, consul de France à Edmonton, Michel Mercadié, directeur de l Alliance, Rachel Mercadié et Alfred Monnin, le juge en chef de la Cour d'appel du Manitoba.

Soulignons que l'exposition préparée à l'occasion du bicenteniare par le ministre français des Affaires extérieures (on distingue quelques panneaux en arrière), vaut le déplacement.

Lundi 13 mars à 19 h : «La nuit de Varennes», film d'Ettore Scola présenté par Richard Lebrun, de l'Université du Manitoba. Projection vidéo.

Mardi 14 mars à 19 h : «L'Art et la Révolution française», conférence de Michel Mercadié, directeur de l'Alliance française du Manitoba. Illustration par diapositives.

Mercredi 15 mars à 19 h : «1789», film d'Arianne Mnouchkine. Projection vidéo, sous-titres en anglais.

Jeudi 16 mars à 20 h : «Le Canada et la Révolution française», conférence de Richard Lebrun.

Vendredi 17 mars à 20 h : «La chanson française dans la période révolutionnaire», conférence de Jean-François Roederer, attaché linguistique à Winnipeg.

Samedi 18 mars à 20 h : Concert pour deux clavecins, «Les compositeurs du XVIIIe siècle» *(A.-L. Couperin, F. Couperin, J.-F. Rebel et J.-Ph. Rameau)* avec Eric Lussier et Janet Offer.

L'énergie qu'on avait!

Du 17 au 19 mars, l'Alliance Chorale Manitoba organise un Mélo-Mani provincial, une fin de semaine de chants remplie de bons souvenirs, affirme Simone Gauthier, participante au premier Mélo-Mani en 1971.

C'est bête des fois ce dont on se souvient de nos premières années à l'école. Pour Simone Gauthier, amateure du chant choral, c'était de constater qu'il y avait des élèves de sa classe à l'école de Lorette qui ne chantaient pas.

«Je pensais que tout le monde chantait», explique Simone Gauthier. «Chez nous, on avait été élevé comme ça. Mon père jouait le violon, ma mère la musique à bouche. On était une chorale de 9 enfants!»

«La musique, ça a toujours fait partie de ma vie», relate celle qui est née durant la grande inondation de 1950. Comme membre de la chorale de la paroisse de Lorette en premier temps. Comme chanteuse dans les boîtes à chansons à l'école secondaire. Et comme participante aux Mélo-Manis provinciaux et membre de la Chorale des Blés au Vent depuis.

«Il faut vivre un Mélo-Mani pour comprendre ce que c'est», affirme Simone Gauthier. «Il te reste plein de bons souvenirs. C'est vraiment difficile à expliquer».

Le premier grand rassemblement durant une pleine fin de semaine a eu lieu en 1971, à l'Académie Saint-Joseph, qui servait à l'époque de centre culturel de Saint-Boniface. «A l'époque, on était 400 personnes. C'est incroyable le nombre de personnes qui se déplaçait pour y participer».

«À l'église le dimanche et aux enterrements»

«C'était un peu comme La Dérouine du Festival du Voyageur. Tu rencontrais des gens de Saint-Laurent, de Saint-Claude. Tu apprenais à connaître du monde de partout qui avait les mêmes intérêts que toi: le chant».

«La majorité des participants venait des chorales d'église. Nous on partait de Lorette pour se rendre au Mélo-Mani pour 8h du matin. Et on chantait jusqu'à minuit. Le lendemain, on recommençait. L'énergie qu'on avait!»

«Les gens de Saint-Laurent et des villages plus éloignés étaient logés dans des familles à Saint-Boniface. Gilbert Boissonneault faisait la ronde de Saint-Boniface pour les amener au centre. Il y avait même une garderie. C'était vraiment un gros rassemblement.»

Il n'était pas nécessaire d'avoir une formation technique pour participer. «Tu apprenais, tu t'améliorais. La beauté des Mélo-Manis, c'est que tu pouvais élargir ton répertoire musical.»

«En général, tu chantais à l'église le dimanche et aux enterrements. Pour quelqu'un qui aime chanter, tu veux un plus grand choix musical. Et tu l'avais: musique populaire, folklore, les négros spirituals.»

«Pour quelqu'un qui aime chanter, qui a une voix mais qui n'a pas l'habitude de la scène, le chant choral est idéal. C'est moins gênant. C'est aussi moins stressant parce que tu ne chantes pas seul. C'est le groupe, non pas l'individu, qui est mis en évidence».

Lucien CHAPUT



photo: Lucien Chaput

Simone Gauthier travaille au Collège de Saint-Boniface. Les mercredis soirs, elle répète avec la chorale des Blés au vent. «Il y a toujours des chansons qui te donnent des frissons, même 25 ans plus tard...»

L'Alouette du Père Caron

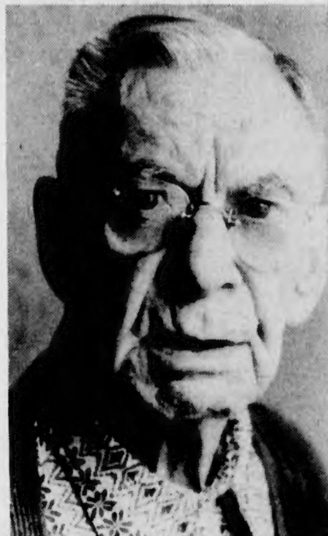
Chapeau au Père Martial Caron, lance Simone Gauthier. Car c'est grâce à ce Jésuite qui essayait de se faire passer pour un vieux grogneux, que les amateurs du chant ont pu donner à coeur joie dans la musique.

«Lorsque tu chantais aux Mélo-Manis, tu donnais ton cent pour cent pour le Père Caron. Parce que ça avait commencé avec lui.»

«Je me souviendrai toujours de l'Allouette du Père Caron. A la fin du Mélo-Mani, on donnait toujours un petit concert pour le public».

«Tu ne savais jamais comment le Père Caron était pour diriger l'Alouette, ou si et quand il ferait chanter la foule. C'était l'une de ses grandes leçons: en chant choral, tu regardes le directeur. Et il nous regardait avec ses gros yeux...»

L.C.



Le Père Martial Caron, s.j. «Il nous regardait avec ses gros yeux...»

VITE LU VITE SU

Saint-Boniface

Quatre films au ciné-club du CUSB

Le ciné-club propose plusieurs séances (toutes à 20h) entre le 10 et le 23 mars.

Vendredi 10 mars: Zéro de conduite *(1933)*, film français de Jean Vigo, et Un chien andalou *(1930)*, une oeuvre du réalisateur espagnol Luis Buñuel. Séance salle 2127.

Jeudi 16 et mardi 17: Les 400 coups (1969), de François Truffaut. Séances salle 2127 le 16 et salle 1153 le 17.

Jeudi 23: Le voleur de bicyclette (1948), film italien de Vittorio De Sica, salle 2127 (en version originale).

L.G.

Edition 89 du Concours de Jazz Alcan

Une langue unique pour le Canada :

Le jazz

Pour la troisième année à l'échelon national, le Concours de Jazz Alcan est ouvert à tous les talents. Il offre aux musiciens une possibilité de promotion unique : une participation au Festival International de Montréal et l'enregistrement d'un long jeu.

«Depuis quelques années, il se passe quelque chose au Canada.» David Jobin, directeur adjoint du Festival de Montréal, souligne le renouveau du jazz au pays d'Oscar Peterson. «Il y a 10 ans, lors du premier Festival de Montréal, il n'y avait qu'un seul autre festival : celui d'Edmonton. Aujourd'hui, il y a pléthore !»

Le jazz a acquis ses lettres de noblesse à l'échelle du Canada. Certes, Toronto, Montréal et Vancouver restent en pointe, mais toutes les provinces recèlent désormais de bons groupes. Les promoteurs du concours se déplacent dans tout le pays pour encourager le maximum de musiciens à sortir de l'ombre, pour peu qu'ils aient moins de 35 ans.

«A côté du géant américain, on a besoin d'un concours pour percer l'inertie et dire aux gens que, OUI!, au Canada, on a des talents dans le jazz. Le talent c'est comme une mine, il faut parfois creuser profond, mais on sait que le minerai est sous terre», explique David Jobin. Cette année, les règles du concours ont été assouplies pour accepter le maximum de candidatures. Les organisateurs en espère une centaine.

Le parcours des derniers vainqueurs montre le bénéfice qu'un groupe peut tirer du concours. Il est à noter que les trois derniers viennent de l'ouest du pays. L'Edmonton Jazz Ensemble *(vainqueur 1988)* a joué en première partie du concert de Carla Bley, lors du Festival de Paris 88. Le Hugh Fraser Quintet *(1987)* fait actuellement une tournée dans tous le pays.

Le concours se déroule en deux étapes : par régions, puis national. Il offre donc la possibilité à une quizaine de groupes de se faire connaître lors des spectacles prévus dans chaque région. Ces concerts demi-finales seront diffusés aux AM de Radio-Canada.

De même, les cinq finalistes sélectionnés pour le Festival de jazz de Montréal passeront aux émissions «Jazz sur le vif» et «jazz beat», de Radio-Canada et CBC. C'est une chance dont a bénéficié le manitobain Laurent Roy en 1987. En 1988, les Manitobains du Greg Lawe Trio étaient allés jusqu'en demi-finale.

Philippe DESCAMPS



Les «Messieurs Jazz» du Canada sillonnent le pays à la recherche de nouveaux talents, de gauche à droite : Alain de Grosbois, réalisateur de «Jazz Beat» sur CBC, David Jobin, directeur adjoint du Festival International de jazz de Montréal, et Daniel Vachon, réalisateur de «Jazz sur le vif» au réseau FM de Radio-Canada.

Une chance pour les jeunes

«Il y a une limite supérieure d'âge (35 ans), mais pas de limite inférieure», précise Daniel Vachon réalisateur de «Jazz sur le vif» à Radio-Canada.

Le concours est ouvert aux plus jeunes, il vise les formations d'un bon niveau, mais sans être professionnelles sous contrat.

Pour participer, il faut faire partie d'un groupe de 2 à 6 membres et s'être produit dans des endroits reconnus. Les formations doivent présenter un programme minimum de 60 minutes avec 30 minutes de compositions originales.

Les participants ne devraient pas se soucier de problèmes financiers, leur frais seront entièrement pris en charge : «Leur seule préoccupation doit être la musique» conclu Daniel Vachon.

** Le règlement complet, la liste des prix et les formulaires d'inscription sont disponibles à CKSB, 607, rue Langevin. Tel. : 786-0240.*

VITE LU VITE SU

Saint-Boniface

Les activités au CCFM

Dans la série des Mârdis Jazz, le 14 mars, le pianiste Ron Paley occupera la scène du Foyer du Centre culturel franco-manitobain.

Jeudi 16 et vendredi 17 mars, les artistes invités au Foyer sont le groupe Riff-Raff, formé par des anciens membres du groupe Flambé.

Côté expositions, dans la Galerie I, une sélection de créations des élèves en dessin et peinture du CCFM *(jusqu'au 31 mars)*. Dans la Galerie II se trouvent «Les légendes de l'Amérique française», par Jean-Claude Dupont *(jusqu'au 31 mars)*.

B.B.

Le CM2 encourage le théâtre amateur

Une seule condition: des idées

Après le succès de Panique à Longueil, la troupe théâtrale du CM2 voudrait bien monter un nouveau spectacle cette saison. A condition, bien sûr, que l'on trouve des projets.

Pas de doute: le public a été séduit par la cocasserie et l'extravagance surréaliste de Panique à Longueil, la pièce du Québécois René-Daniel Dubois présentée les 2, 3 et 4 mars au Centre culturel franco-manitobain. La salle était comble chaque soir au point que l'on a dû rajouter des sièges.

«Le public a très bien réagit et s'est beaucoup amusé», affirme Bertrand Nayet, le metteur en scène, qui est également étudiant au Collège universitaire de Saint-Boniface.

Le CM2, qui existe depuis une dizaine d'années, est un peu le petit frère du Cercle Molière. Il offre aux jeunes amateurs de théâtre la possibilité de monter des spectacles en dehors de la programmation régulière du Cercle Molière.

Claude Dorge, responsable du bureau d'animation théâtrale du Cercle Molière, explique: «Dans le cas de Panique à Longueil, j'ai su qu'un groupe d'étudiants du CUSB voulait monter un spectacle et j'ai pris contact avec eux pour leur proposer mon aide».

«Nous pourrions monter 6 spectacles dans la saison»

Le Cercle Molière a ainsi pu faire bénéficier ces étudiants de son expérience en matière d'organisation et de publicité. Il leur a aussi offert une salle et a fourni les costumes et accessoires nécessaires à la mise en scène. Mais la création de la pièce elle-même a été l'oeuvre exclusive des étudiants.

«Sans le CM2, je ne pense pas que l'on aurait pu monter la pièce. En tout cas, cela aurait été beaucoup plus difficile», reconnaît Bertrand Nayet.

Y aura-t-il d'autres pièces du CM2 cette année? Rien n'est prévu pour l'instant, mais tout dépend de la volonté des amateurs de théâtre au Manitoba. «Il peut y avoir autant de pièces qu'il y a de personnes prêtes à se lancer dans un projet», indique Claude Dorge.

«Nous pourrions sans problème monter une demi-douzaine de spectacles dans la saison. Et dans des genres très différents, qu'il s'agisse de théâtre expérimental ou d'une soirée de poésie. J'espère vraiment que l'on va avoir d'autres propositions pour que l'on puisse monter au moins un autre spectacle cette année».

Laurent GIMENEZ



photo: Hubert Pantel

Philippe Morin-Fournier et Charles Leblanc, deux des comédiens que l'on a pu voir dans Panique à Longueil. «L'un des intérêts du CM2, c'est aussi qu'il nous permet de découvrir de nouveaux talents et d'attirer vers le théâtre un public différent», explique Claude Dorge, directeur du bureau d'animation théâtrale du Cercle Molière

Exposition d'amateurs à la Galerie I du CCFM

Les peintres du dimanche peignent même dans la semaine

La Galerie I du CCFM présente jusqu'au 31 mars une exposition des élèves-peintres du Centre culturel. Parmi ces amateurs non sans talents, une passionnée : Charlotte Spiech.

Etre un peintre du dimanche ne veut pas dire que l'on ne peint pas la semaine : «Pendant la journée, entre deux clients de mon salon de coiffure, je m'asseois devant ma peinture, l'ouvrage de la maison attend». Ainsi Charlotte Spiech raconte sa passion.

Charlie *(c'est ainsi qu'elle signe)* a beaucoup peint dans sa jeunesse. Puis, après un trou de 20 ans, elle s'est remise devant son chevalet. C'est au CCFM qu'elle a appris la technique avec Marie McGuire, repartie depuis au Québec.

«C'est difficile, c'est décourageant de commencer. Je venais le mardi soir au cours. Puis, en rentrant, j'avais envie de tout abandonner. C'est très frustant, la tête veut faire quelque chose et le pinceau ne veut pas obéir. Mais le mardi suivant, j'étais la première au cours.»

Charlotte Spiech est devenue une véritable enragée de la peinture : «Je ne suis pas Michel Ange dans le dessin. Ce qui m'intéresse, c'est la peinture. A partir d'une photo, ce que je veux, c'est donner le maximum de couleur. J'essaie de trouver des couleurs exagérées, mais qui vont bien ensemble».

Femme avec enfant

Quand on est une passionnée de la peinture on ne perd pas une minute : «J'aime mieux passer mon temps à peindre qu'à visiter une galerie». Charlie n'en a pas moins ses références : «J'aime bien Frans Hals et les Flamands». Comme son admiratrice, le peintre hollandais du XVIIe siècle délaissait le dessin pour la peinture.

En revanche, Charlotte Spiech est intraitable avec la peinture contemporaine : «J'aime pas les surréalistes et les cubistes. Si je suis obligée de deviner ce que c'est, ça ne m'intéresse pas.»

Au CCFM, elle expose 6 tableaux faits à l'huile pendant le dernier hiver. On y retrouve des paysages de campagne, ses proches, et une «femme avec enfant» qui a fixé pas mal de regards depuis l'ouverture de l'exposition.

Philippe DESCAMPS



photo: Philippe Descamps

Charlotte Spiech. Une profession, la coiffure; une passion, la peinture.

Des événements à signaler? Composez le 237-4823

Le restaurant Dubrovnik accueille un chef volant

Christophe Michard chatouille les palais classiques



Claudine
ZAMPRELLI

Christophe Michard n'a que 25 ans mais déjà il a cuisiné dans les grands restaurants de Paris, de New York et maintenant de Winnipeg.

Depuis le 15 février, le Restaurant Dubrovnik accueille Christophe Michard comme chef invité. Il est ici dans le cadre d'un festival de «Cuisine Brasserie».

La «Cuisine Brasserie» est une cuisine où les plats sont simples et classiques. Christophe Michard la compare aux délicatessens qu'on retrouve au Manitoba. Le menu, c'est lui qui l'a choisi: «C'est des plats que j'ai déjà créés en apprentissage ou dans d'autres cuisines. Toutefois, j'ai fais quelques adaptations canadiennes». Ici, les viandes sont plus cuites et les gens prennent de plus grosses quantités de légumes.

Ce natif de Paris n'est pas un étranger des hivers manitobains ou de la cuisine du resstaurant Dubrovnik. En septembre 1986, il est venu pour un séjour de 6 mois pour un festival de pâtisserie française.

Ce n'est qu'un exemple de la vie mouvementée de ce jeune chef, arrivé à Winnipeg en direct de New York. Il était chef dans la cuisine de Chez Milan's, un restaurant 3 étoiles. Un restaurant, en passant, qui appartient à Milan Bodiroga, le propriétaire du restaurant Dubtrovnik. Il était à New York depuis l'ouverture de Chez Milan's, c'est-à-dire 15 mois.

«New York est une ville «business» et très froide. A Winnipeg, on peut respirer. Les gens sont très sympathiques... c'est la chaleur humaine».

Christophe Michard a opté pour son métier à un jeune âge: 17 ans. Il a appris son art auprès d'un des grands chefs de France, Alain Senderens.

Vous pouvez goûter aux plats de Christophe Michard jusqu'au 18 mars. Après, ses valises se poseront à New York pour 2 semaines. En avril, ce sera Los Angeles et au mois d'août, il se rendra au Japon et en Thaïlande. «Je me sers de mon métier pour voyager. C'est agréable, mais on ne peut pas bâtir des amitiés, faute de temps. Je vis dans mes valises».



photo: Claudine Zamprelli

Christophe Michard cuisine au Restaurant Dubrovnik jusqu'au 18 mars. La vie d'un chef n'est pas toujours facile, même pour un cuisinier renommé: «Je n'ai pas vraiment une vie privée. Car les chefs travaillent quand les gens "normaux" ont leur temps libre», précise-t-il avec un petit sourire.

Des conseils du Chef Michard

Dans tout métier, il y a des techniques qui aident à réussir. Voici quelques «trucs de vieux chefs».

Les blancs d'oeufs

Quand on veut monter des blancs en neige *(les blancs d'oeufs)*, c'est important que les blancs soient fermes. Pour atteindre cette fermeté, il ne s'agit d'ajouter qu'une petite pincée de sel.

On utilise les blancs d'oeufs dans les soufflés, les désserts etc.

Les viandes

Avant de servir une viande, c'est important de la laisser reposer environ 5 minutes. Ceci, bien sûr, après l'avoir cuite. Quand une viande est cuite, le sang est contracté à l'intérieur. En la laissant reposer, le sang a l'occasion de se répartir. Le résultat final: une viande plus tendre.

Les sauces

Les jus de légumes sont en vogue dans les sauces. Christophe utilise les jus de carottes et de céleris parmi d'autres. En se servant de jus de légumes, les sauces sont beaucoup plus légères et se digèrent bien.

VITE LU VITE SU

Saint-Boniface

Les scientifiques manitobains ont une voix

Une section manitobaine de l'Association canadienne française pour l'avancement des sciences *(ACFAS)* vient d'être mise sur pied début mars au Collège universitaire de Saint-Boniface.

L'ACFAS a été fondée en 1923 et regroupe près de 10 000 scientifiques d'expression française.

Le bureau de direction de la section manitobaine est formé de: Hans Dorst *(président, professeur au CUSB)*, David Reed (vice-président, professeur au CUSB), Sylvie Rondeau *(secrétaire, professionnelle au CUSB)*, Alphonse Bernard (trésorier, professeur au Précieux-Sang), Daniel Mathieu *(conseiller juridique, avocat et directeur de l'Institut Joseph-Dubuc)*, Marie-Claude Gingras *(conseillère scientifique, professeur au CUSB)*, François Blanchette et Piercy Hébert *(étudiants)*.

La section manitobaine sera représentée au colloque annuel de l'ACFAS, qui se tiendra en mai à Montréal.

B.B.

Une plainte contre la fumée du dépotoir de Ritchot

Des représentants du gouvernement provincial ont rencontré les conseillers de la municipalité de Ritchot le 7 mars à la suite d'une plainte exprimée par Maurice Aubin contre le dépotoir municipal.

Ce dépotoir est situé depuis 1979 entre les villages d'Ile-des-Chênes et de Saint-Adolphe. La seule résidence dans le coin est celle de Maurice Aubin, à moins d'un mille du dépotoir. Maurice Aubin, qui souffre de problèmes pulmonaires, a plusieurs fois protesté contre l'incinération des déchets qui, dit-il, dégage une fumée qui se répand jusque chez lui.

Jos Brodeur, secrétaire-trésorier de Ritchot, précise qu'un règlement municipal interdit l'incinération des déchets dans le dépotoir, où travaillent deux employés. Mais il ajoute que des particuliers viennent souvent brûler leurs propres déchets sur place.

C'est à la suite d'une plainte de Maurice Aubin présentée au ministre de l'Environnement que trois fonctionnaires provinciaux *(Santé et Environnement)* ont rencontré les conseillers municipaux pour leur demander de prendre les dispositions nécessaires.

«Ce n'est pas la première fois que le problème se pose, indique Jos Brodeur. Les conseillers voudraient bien trouver une autre place pour le dépotoir, mais entre les régions habitées et les secteurs où il peut y avoir des inondations, ce n'est pas facile de trouver une place convenable».

Laurent GIMENEZ

Elie: nouvelles demandes de ralentissement sur la Transcanadienne

Joseph Legault, représentant d'Elie au conseil municipal de Cartier est, une nouvelle fois, intervenu auprès du conseil routier pour réclamer une limitation de la vitesse à 70 km/h sur la Transcanadienne à hauteur de la 248.

Chaque jour, de nombreux résidants d'Élie et de Saint-Eustache empruntent cette intersection. C'est le cas notamment des autobus de ramasage scolaire.

Pour Joseph Legault : «Si on veut protéger les élèves et la population, il faut modifier la vitesse». Le conseil municipal de Cartier propose une action en deux temps. Premier temps : une limitation à 70 km/h . Second temps : l'implantation d'un feu tricolore.

Devant le conseil routier, la gendarmerie royale et les ingénieurs ont présenté leurs oppositions à cette surlimitation. Elle pourrait constituer un «piège» pour les automobilistes, alors que les accidents ne sont pas plus nombreux à ce croisement qu'ailleurs.

Joseph Legault n'accepte pas ces arguments. Pour lui, il n'y a certes pas eu d'accident très grave à cette endroit. Mais le nombre fréquent de petits accrochages laisse prévoir le pire un jour.

Le conseil routier devrait rendre son avis définitif dans un temps assez bref.

Philippe DESCAMPS

VITE LU VITE SU

Saint-Georges

Succès du carnaval

Beau temps et bonne participation: ainsi Diane Dubé résume-t-elle le carnaval de Saint-Georges qui s'est déroulé les 4 et 5 mars.

Il s'agissait du premier carnaval organisé par le seul village de Saint-G‹orges depuis 1979 *(l'an passé, Saint-Georges s'était associé aux villages environnants).*

Diane Dubé, présidente du Club sportif, précise qu'un profit d'environ 1 000$ a été recueilli et que la participation a été meilleure que l'année dernière. «Les gens se sont vraiment bien amusés et beaucoup m'ont dit qu'ils avaient hâte de revenir pour le prochain carnaval».

Diane Dubé indique que de nouvelles activités pourraient être ajoutées l'année prochaine. Elle pense aussi qu'il serait bon d'attirer davantage de jeunes, peut-être en annonçant le carnaval dans les écoles.

L.G.

Saint-Pierre-Jolys/De Salaberry

Une nouvelle camionnette pour les pompiers

La brigade de pompiers de De Salaberry et de Saint-Pierre vient d'être doté d'une camionnette neuve pour le transport d'équipements divers.

Les nouveaux règlements imposaient l'achat de ce matériel moderne. Il représente une dépense de 19 000$. Le village de Saint-Pierre a versé une moitié, et la municipalité rurale l'autre.

Les pompiers sont maitenant équipés d'un camion d'intervention, d'un camion-citerne et de cette nouvelle camionnette.

Ph. D.

Semaine de Développement et Paix avec un partenaire haïtien

L'aide au développement : de la charité à la Justice

Le groupe manitobain de Développement et Paix reçoit pour une semaine un partenaire d'Haïti, Renaud Bernardin. Au cours d'une série de conférences organisées dans différentes régions (1), il souligne qu'aucune aide au tiers- monde n'est neutre. Certaines peuvent être même nuisibles, malgré leurs bonnes intentions.

De nationalité haïtiennne, Renaud Bernardin a fait ses études dans différentes villes d'Europe *(Berlin, Genève, Strasbourg)*. Avant de rentrer dans son pays, il a été longtemps professeur de sciences sociales au Québec.

«C'est la capacité de prendre en main sa destinée qui change une population.» C'est ainsi que Renaud Bernardin résume la réflexion qui a été menée par les organismes d'aide au développement depuis 20 ans. «Notre association, Développement et Paix fait d'abord confiance aux possibilités des gens sur place. Il ne s'agit pas de se substituer à eux, mais de les accompagner dans ce qu'il ont de meilleur. Cela paie!»

Après plusieurs années de tâtonnement, les associations du type de Développement et Paix ont trouvé leur voie : «Il fallait rompre avec le paternalisme, explique Renaud Bernardin. L'esprit de l'aide au développement est passé de la charité à la recherche de la Justice.»

Penser Justice parait difficile lorsque dans beaucoup de pays ayant besoin d'aide la démocratie est un rêve lointain. La question politique ne peut être évacuée : «Le concept d'aide est politique car cela a des conséquences sur la vie des gens. En Haïti, sous la dictature de Bébé Doc, il y avait une équipe. Aujourd'hui le capitaine est parti, mais les joueurs sont toujours sur le terrain. On ne peut pas jouer avec des gens qui choisissent le terrain, définissent les règles, sont arbitres et joueurs en même temps.»

Aucune aide n'est neutre selon Renaud Bernardin :«Il y a des formes d'aide qui sont un soutien aux dictatures. C'est aux gens qui donnent de faire en sorte que l'argent arrive bien à la population dans le besoin. Toute aide n'est pas vaine, il y a des canaux par lesquels elle arrive et peut être vraiment utile.»

Cela marche!

Développement et Paix ne reçoit que des projets conçus dans les pays aidés. L'association fait appel au savoir-faire local, elle s'appuie sur des partenaires, mais elle garde un contrôle en demandant systématiquement un accès à la comptabilité. Pour que le maximum de fonds arrive sur place, l'association est composée de bénévoles et limite les faux frais. Ainsi, en 20 années de fonctionnement, Développement et Paix n'a consacré en moyenne que 6 % aux frais administratifs.

Sollicités de toutes parts, les Canadiens sont las, ils ne savent souvent plus qui aider. Pour Renaud Bernardin : «Il faut que les gens retrouvent leur capacité d'indignation.» Il faut savoir qui l'on aide et pour quels projets précis, dans ces conditions l'aide cela marche ! Il y a des résultats tangibles : «Depuis 10 ans, Développement et Paix soutient la formation de leaders populaires en Haïti. Aujourd'hui, on mesure les effets de cette aide, les 4/5 de la population sont regroupés dans des organismes communautaires qui ont désormais les structures nécessaires pour répondre aux besoins *(coopératives, campagne de vaccination, prévention sanitaire)*.»

Repensée, mise à jour continuellement, l'aide aux pays défavorisés reste urgente, autant là-bas qu'ici : «Quand les gens travaillent à rendre la vie meilleure ailleurs, ils travaillent pour la qualité de leur vie chez eux.»

Philippe DESCAMPS

(1)Dernières soirées publiques : Jeudi 9 mars à 19 h30 à la paroisse Saint-Eugène ; vendredi 10 à 19 h 30, à l'église de Saint-Pierre-Jolys ; samedi à 19 h 30, réflexion à la messe à Saint-Adolphe ; dimanche à 19 h30 à Saint-Norbert.



photo: Philippe Descamps

Renaud Bernardin : «Je ne suis pas prêtre, simplement un laïc qui oeuvre pour le développement. Mais lorsque l'on dit le Notre Père, la moitié du chemin est fait.» À sa droite, Charlene Lipka, animatrice provincial de Développement et Paix.

Le pays le plus pauvre de l'Amérique latine



République d'Haïti

Superficie : 27 750 km2

Population : 5,36 millions d'habitants *(en 1982)*

Langues : créole, français

Revenu : 419 $US par hab. et par an, le plus faible de toute l'Amérique latine, l'un des plus faible du monde

Nature du régime : Junte militaire avec participation de civils dirigé par le général Prosper Avril.

Après la fuite du dictateur Jean-Claude Duvalier en 1986, tentative avortée de démocratisation.

Action de Développement et Paix : l'association travaille en Haïti depuis sa fondation en 1967. Actuellement elle mène 14 projets *(210 000$ dépensés en 87-88)*, la plupart visant à reconstituer les communautés de base nécessaires pour la formation et la prise en main des problèmes par les Haïtiens eux-mêmes.

Par exemple, à Jérémie au sud-ouest du pays, l'aide de Développement et Paix a permis la création de centres d'éducation populaire, la formation d'animateurs et d'animatrices, la mise sur pied d'une ferme expérimentale et d'une école d'agriculture.

Solidaire au Manitoba

Le groupe manitobain de Développement et Paix compte environ 175 membres au Manitoba.

«Ce sont essentiellement des personnes contacts au sein de chaque paroisse. Elles sont chargées de faire connaître notre association et d'expliquer notre vision du développement», explique Aurore Goulet, la présidente diocésaine.



Aurore Goulet

En dehors des collectes de fonds, le mouvement organise régulièrement des actions de sensibilisation. Le 10 décembre dernier, anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, 12 vigiles ont rassemblé environ 500 personnes dans toute la province.

Cette année, l'action de Développement et Paix est particulièrement focalisée sur le racisme en Afrique australe. Il s'agit de dénoncer toute politique basée sur le racisme en expliquant ses mécanismes, sans négliger les exemples canadiens.

«Plus que le nombre de membres, notre influence peut être importante», souligne Charlene Lipka, l'animatrice provinciale. «Ainsi notre pétition sur l'Afrique du Sud a rassemblé plus de 120 000 signatures à travers le Canada, elle a reçu un bon écho au Manitoba.»

L'économie régionale selon la société Eastman

Des idées plutôt que des méga-projets

Malgré la faible augmentation de son budget (+10%), la société de développement Eastman s'est fixée un calendrier très chargé pour 1989.

Eastman, un organisme créé en 1967 pour favoriser le développement de l'est du Manitoba, a tenu son assemblée annuelle le 2 mars à Pinawa. Selon Charles Gauthier, directeur depuis novembre 1987, «la société a pas mal intensifié ses activités l'année dernière».

«Nous avons organisé davantage de séminaires à destination des petits entrepreneurs locaux, notamment durant la semaine de la petite entreprise en novembre. Côté promotion, nous avons publié une brochure d'information en anglais à 5 600 exemplaires, et nous sommes en train d'en préparer une deuxième, bilingue celle-là, pour le Sud-Est.

Le budget d'Eastman pour 1989 est de 107 096$, ce qui représente une augmentation d'un peu plus de 10% par rapport à l'an passé. 90% de cette somme provient de la province, le reste étant payé sous forme de cotisations par les 15 villages et municipalités membres de la société.

2 forums

Charles Gauthier compte «augmenter et améliorer encore les services offerts au public en 1989». Les séminaires de formation et d'information économiques dans les villages seront plus nombreux; la bibliothèque située à Beauséjour sera mieux agencée; les profils communautaires établis par villages seront améliorés et étendus aux municipalités rurales.

Surtout, Eastman va mener une étude globale sur le profil économique de la région, destinée à évaluer ses forces et ses faiblesses et à déterminer les besoins de la population. Cette étude, qui fera l'objet d'un rapport, comprendra notamment deux grands forums économiques auxquels tout le monde pourra participer.

«Ce que nous voulons, c'est que les gens déterminent eux-mêmes leurs besoins et suggèrent des idées, plutôt que de compter sur des méga-projets gouvernementaux, explique Charles Gauthier. C'est le principe même du développement communautaire».

Signalons que le conseil d'administration sortant a été reconduit en bloc dans ses fonctions lors de l'assemblée du 2 mars. Le président est Gabriel Catellier (*il représente toute la région*). Autres membres: Glen Keilback (*Brokenhead*), Ken Danwich (*Alexander*) et Leroy Johnson (*De Salaberry*).

Laurent GIMENEZ



photo: Laurent Gimenez

Le bureau de Charles Gauthier, directeur d'Eastman, est installé à Beauséjour. Un second bureau a été ouvert à Saint-Pierre-Jolys en 1986 pour desservir le Sud-Est. Marie-Louise Van Schie en est la responsable.

Villages



Laurent GIMENEZ

Notre randonnée sur les routes du Manitoba nous conduira la semaine prochaine à Richer, un village situé au sud-est de Winnipeg.

Richer sera le 26e village de la série Villages.

VITE LU VITE SU

Province

Des villages intéressés par une usine de déchets

Des réunions d'information ont lieu au mois de mars dans plusieurs villages manitobains à propos de la construction d'une usine de traitement de déchets toxiques.

Le gouvernement provincial cherche un site pour construire d'ici 1991 une immense usine de traitement de déchets qui serait la deuxième du genre au Canada (*la première se trouve à Swann Hills, en Alberta*). L'intérêt pour les village est que ce projet entraînerait la création de plusieurs dizaines d'emplois.

A Saint-Pierre-Jolys, une journée portes ouvertes a déjà eu lieu le 16 février. Une deuxième rencontre, cette fois sous forme de réunion publique, se tiendra mardi 21 mars de 15h à 21h au Club Jolys.

A Élie, une réunion semblable se déroulera mercredi 15 mars de 15h à 21h au Centre communautaire du village. La municipalité de Sainte-Rose doit faire de même, mais on ignore encore quel jour.

Pour plus d'informations sur cette usine de déchets, lire notre enquête de la semaine en page 7.

L.G.

Le travail des députés francophones après le congrès de Brandon

Unité pour l'offensive rurale chez les libéraux

Neil Gaudry et Gilles Roch, les deux députés francophones libéraux, ont été les novices du congrès rouge de Brandon. C'était pour chacun d'eux la première participation à un congrès libéral en tant que député.

Les deux tiennent à souligner le sentiment d'unité qu'ils ont ressenti durant les débats. «J'ai trouvé que nous étions très unis dans le parti», indique le député de Saint-Boniface.

«Il y a une meilleure atmosphère que dans le parti conservateur. Les libéraux sont sans antagonisme et unis derrière leur chef», ajoute Gilles Roch, député de Springfield et transfuge du parti conservateur.

Neil Gaudry a particulièrement apprécié l'accueil réservé aux autochtones. De son côté, Gilles Roch met l'accent sur l'offensive en direction du Manitoba rural : «Notre objectif est de solidifier les relations entre les différents organismes ruraux et les municipalités. Je suis particulièrement le dossier.»

En tant que critique chargé des affaires municipales, Gilles Roch veut inciter les Manitobains des régions à s'adresser à lui : «Les gens de la campagne sont bienvenus pour appeler le caucus libéral. On a une oreille très attentive à leur besoin.»

Neil Gaudry insiste lui aussi sur la nécessité d'un effort en faveur des régions rurales : «En tant que chargé des services en français, je connais déjà bien les problèmes de Saint-Boniface, mais il faut aussi aller dans la province. Les services en français devraient être fournis par le gouvernement du Manitoba dès que la population exprime un besoin. Le temps d'application doit être raisonnable.»

Dans les mois à venir, Neil Gaudry a l'intention de rencontrer les représentants de l'industrie touristique du Manitoba. Chargé des questions de tourisme, il veut faire en sorte «que les professionnels de ce secteur soit entendus par le gouvernement.»

Philippe DESCAMPS





photo: Bernard Bocquel

Archives de La Liberté

Gilles Roch (à gauche) et Neil Gaudry. Une offensive de charme en direction du Manitoba rural, où les libéraux comptent effectuer une percée lors des prochaines élections provinciales.

VITE LU VITE SU

Province

Subventions communautaires: demandez le formulaire

Les organismes sans but lucratif peuvent soumettre leur demande de subvention dans le cadre du programme Place aux communautés jusqu'au 31 décembre 1989.

Cependant, les organismes qui ont l'intention de démarrer leur projet ce printemps ont jusqu'au 31 mars seulement pour remplir leur formulaire de demande de subvention. L'étude de leur demande sera effectuée au mois d'avril

Le programme Place aux communautés a pour objectif d'aider les organismes sans but lucratif à construire, rénover ou agrandir des installations.

La demande peut couvrir jusqu'à 50% des dépenses engagées pour la réalisation du projet. Le maximum de la subvention est fixée à 75 000$. L'an dernier, le gouvernement manitobain a accordé 8,5 millions à 462 organismes communautaires.

Pour obtenir des renseignements, composez le 945-0502 *(à Winnipeg)*

B.B.

Gilbert Lahaie analyse la série Saint-Pierre/Saint-Malo

On sait pourquoi on a perdu

«Un champion, c'est dur à battre durant la dernière partie d'une série», concède Gilbert Lahaie des Canadiens de Saint-Pierre-Jolys. Un fait appuyé par les victoires des As de Sainte-Anne et des Warriors de Saint-Malo la semaine dernière.

Encore une fois, ces deux vieilles équipes championnes ont réussi ce qu'on n'attendait pas d'elles: se rendre en demi-finales aux dépens de deux équipes qui avaient une meilleure fiche de victoires durant la saison régulière.

«L'expérience de Saint-Malo, le fait que leurs joueurs avaient déjà joué dans des situations semblables, ça a fait la différence. Nos jeunes joueurs, même nos vétérans, n'avaient jamais joué dans une partie où il y avait autant de pression», évalue Gilbert Lahaie.

Ainsi les Warriors de Saint-Malo ont gagné le match *(6 à 3)* et la série *(3 parties contre 2)* vendredi 3 mars. «Cette partie, Saint-Malo l'a gagné *fair and square*», analyse Gilbert Lahaie.

Robert Rioux

«Par contre, durant la première et la troisième partie, ils ont gagné parce que notre équipe a manqué de discipline. Je maintiens toujours qu'on a une équipe qui est un peu meilleure que celle de Saint-Malo».

Ceci dit, le gérant des Canadiens de Saint-Pierre-Jolys est très satisfait de la saison. «Evidemment, les joueurs sont désappointés d'avoir perdu. Mais leur attitude est bonne. Ils savent pourquoi ils ont perdu.»

«Ça regarde très bien pour l'avenir. Jacques Lévesque, comme joueur et entraineur, a bien fait. On a plusieurs jeunes qui sont montés du hockey mineur cette année qui ont maintenant plus d'expérience. Et Robert Rioux et Berry Rochon sont encore jeunes. On devrait avoir une équipe plus équilibrée l'année prochaine.»

D'autant plus qu'il pourrait y avoir d'autres recrues l'an prochain. «On est pas mal satisfait de l'équipe junior *(les 20 ans et moins qui se préparent pour l'équipe senior)*», ajoute Gilbert Lahaie.

«Quand on pense qu'il n'y avait même pas une équipe midget à Saint-Pierre-Jolys l'an dernier. Ce n'était pas facile de passer de l'équipe bantam aux Canadiens.»

Lucien CHAPUT

Une sordide affaire de petits monstres sur fond de glace

Les amateurs de cirque aiment se déculpabiliser

Normal: dimanche après-midi, je n'avais aucune idée du sujet que j'allais aborder. Mais dimanche soir, tout était clair.

Dimanche soir, j'ai eu l'occasion de voir un match midget du circuit provincial triple-A. Je m'attendais à voir du beau hockey, puisqu'on voyait jouer les meilleurs midget de la province.

J'ai été atrocement déçu. C'était comme regarder un match avec une vingtaine de Craig Bérubé. Si cette partie reflétait fidèlement l'état du hockey mineur au Manitoba, eh bien rien de bien prometteur s'annonce!

J'aimerais préciser qu'il y avait plusieurs joueurs talentueux. Il était évident que ces joueurs, bâtis comme des chars d'assaut, faisaient le poids: bons coups de patin, tirs puissants...



André BRIN

André Brin est chroniqueur sportif au Ce Soir de Radio-Canada

Pourquoi, alors, est-ce que j'avais l'impression que personne ne s'amusait?

Pauvres jeunes!

Je pense avoir vu une demi-douzaine de belles feintes, une demi-douzaine de belles mises en échec. Par contre, j'ai vu une bonne quarantaine de mises en échec illégales, avec les coudes et les bâtons portés bien haut.

Comme l'arbitrage faisait pitié, la rencontre a fini par ressembler à du rugby plutôt que du hockey. Aucune fluidité, aucune rapidité. C'était comme du pinball sur glace joué avec des petits monstres. Et dire que ce spectacle de gladiateurs faisait plaisir à la salle comble!!

Ce sont probablement les mêmes personnes qui accusent les joueurs de la Ligue Nationale de donner un mauvais exemple à leurs pauvres jeunes!!!

C'est maintenant clair dans mon esprit que ces critiques ne font que chercher des coupables pour se déculpabiliser. Il n'y a personne de la Ligue Nationale qui insistait pour que ces parents applaudissent lorsqu'un des jeunes s'est attaqué à un autre parce qu'il avait marqué un but!!!!

Ce n'est pas la Ligue Nationale qui empêche les Steve Yzerman et les autres petits génies du hockey de se distinguer.

Mais au niveau triple-A au Manitoba, si le match de dimanche soir est la norme, je suis convaincu qu'il y a plusieurs Yzerman et Daniel Lambert qui ont abandonné le hockey au Manitoba il y a déjà plusieurs années.

Et c'est ça qui m'inquiète le plus dans toute cette sordide affaire.

Les prédictions de Gilbert Lahaie

Gilbert Lahaie, le gérant des Canadiens de Saint-Pierre-Jolys, n'est pas rancunier. Lorsqu'on lui demande d'évaluer les deux prochaines séries éliminatoires de la Hanover-Taché, il laisse échapper au sujet de Saint-Malo: «un p'tit Canadien avec du coeur, c'est dur à battre».

Dans les finales de la division Sud *(Saint-Malo contre Grunthal)*, «Saint-Malo devrait gagner en six parties», évalue Gilbert Lahaie, «surtout à cause de l'expérience. Ils ont des vétérans comme Arthur Coulombe et Paul Rodrigue».

Par contre, dans les finales de la division Nord *(Niverville contre Sainte-Anne)*, Gilbert Lahaie est moins catégorique. «Je ne sais pas vraiment. Niverville a plus de talents mais on ne sait pas s'ils peuvent jouer en équipe. Si Niverville n'a pas de discipline, ils vont avoir des problèmes à gagner. Peut-être Sainte-Anne en sept parties.»

L.C.

VITE LU VITE SU

Saint-Eustache

Voyage à Ottawa pour les élèves de 6e immersion

Seize élèves en dernière année (6e) d'immersion à l'école de Saint-Eustache effectueront une voyage à Ottawa du 13 au 18 mars.

Une visite de la capitale fédérale est une occasion exceptionnelle pour un cours d'instruction civique in situ. Les élèves pourront découvrir notamment le fonctionnement du Parlement, la frappe de la monnaie, le musée de l'aviation.

Les élèves ont financé leur voyage en organisant une série de ventes tout au long de l'année *(cartes de Noël, chandelles...)*, ils seront accompagnés par deux parents et par deux professeurs.

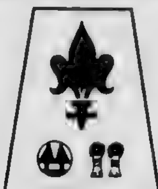
Ph.D.

EMPLOIS

MUSÉE DE ST-BONIFACE

Emploi à plein temps pour concierge bilingue.

Le Musée de St-Boniface,
494, avenue Taché,
Saint-Boniface.
Tél.: 237-4500



Le Conseil de la Coopération de la Saskatchewan

recherche les services d'un(e)

secrétaire-comptable

Nature du poste

Il(elle) travaille à titre de secrétaire du directeur général. Il(elle) est responsable du bon fonctionnement du secrétariat et de la comptabilité.

Responsabilités

- dactylographier la correspondance, rapports, procès-verbaux et autres documents connexes;
- classer de la correspondance, les rapports et les documents;
- préparer mensuellement et annuellement les états financiers de l'organismes;
- être responsable de la comptabilité de l'organisme;
- assister au besoin aux réunions du Comité exécutif;
- aider, au besoin, à toutes autres tâches assignées par le directeur général.

Compétences requises:

Il est désirable que le(la) préposé(e) ait terminé un cours de secrétariat dans une institution académique reconnue et avoir un minimum de deux ans d'expérience dans un bureau.

Une très bonne connaissance du français.

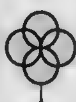
Salaire: à négocier selon l'expérience

Datre limite du concours: le 24 mars 1989

Date d'entrée en fonctions: le 3 avril 1989

Envoyer votre curriculum vitae à:

Pauline Patenaude
Directrice générale
Conseil de la Coopération de la Saskatchewan
2132, rue Broad
Régina (Saskatchewan) S4P 1Y5

CONSEIL INTERCULTUREL DU MANITOBA
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Le Conseil interculturel du Manitoba facilite la pleine participation des communautés ethnoculturelles dans le but de mieux faire connaître et comprendre à la population du Manitoba la diversité culturelle qui caractérise la province. Le C.I.M. conseille les pouvoirs publics dans les domaines de l'éducation, des droits de la personne, de l'établissement des immigrants, des médias et des communications, ainsi que du patrimoine culturel. Il aide le gouvernement à faire du multiculturalisme une partie intégrante de sa politique officielle.

Nous cherchons, pour administrer le Conseil, une personne dynamique qui non seulement possède de grandes compétences en supervision de personnel, en gestion financière, en planification de stratégies, en recherche, en relations avec le public et les médias, mais connaît également les rouages du gouvernement, et ce afin d'aider le Conseil à atteindre ses objectifs.

Le candidat doit pouvoir s'exprimer parfaitement par écrit et verbalement et être capable d'analyser les problèmes et de s'attaquer aux dossiers importants. Le candidat doit avoir déjà travaillé de façon constructive avec un conseil d'administration formé de bénévoles et être particulièrement sensible à tout le domaine du multiculturalisme; il doit, en outre, posséder une expérience de travail en développement communautaire. On exige du candidat qu'il connaisse les dispositions législatives pertinentes et soit au courant des questions multiculturelles qui dominent à l'échelle nationale et internationale. Il est souhaitable que le candidat puisse s'exprimer dans les deux langues officielles. La connaissance d'autres langues est un atout.

Échelle de salaire : 35 000 à 45 000$ par année

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à l'adresse suivante :

Madame la Ministre
Culture, Patrimoine et Loisirs Manitoba
Palais législatif, bureau 118
Winnipeg (Manitoba)
R3C 0V8

Nous acceptons les candidatures jusqu'au vendredi 14 avril inclusivement. Ce poste est ouvert aux hommes et aux femmes.

La division scolaire de Saint-Vital

aura besoin

d'enseignement(e)s

en immersion au niveau secondaire pour l'année scolaire 1989-1990.

Si vous êtes intéressé et si vous avez de l'expérience au niveau secondaire, veuillez s'il vous plaît faire parvenir votre demande, ainsi que votre curriculum vitae, avant le 23 mars à:

M. Terry Borys
Directeur, École Norberry
3, avenue Molgat
Winnipeg (Manitoba)
R2M 5E7

LA MINI-MATERNELLE du Parc Windsor

recherche un(e)

animateur(trice)

à partir du début septembre 1989. La personne doit posséder un Child Care Worker II ou l'équivalent.

Les demandes doivent être soumises avant **le 15 mars 1989.**

La Mini-Maternelle
Parc Windsor
a/s 52, Norwood Grove
Winnipeg (Manitoba)
R2H 3B8

La Division scolaire Agassiz n° 13

est à la recherche

d'enseignants et d'enseignantes

d'immersion française pour l'année scolaire 1989-1990. Les écoles d'immersion de la Division sont situées à Beauséjour et à Powerview.

On invite les enseignants et enseignantes qualifiés de faire parvenir leur demande accompagnée de leur curriculum vitae, avant le 23 mars 1989, à l'adresse suivante :

Monsieur Michael Czuboka
Directeur général
Division scolaire
Agassiz n° 13
B.P. 1206
Beauséjour (Manitoba)
R0E 0C0

La commission scolaire de Fort Garry

est à la recherche d'un(e)

orthopédagogue

au niveau élémentaire et présecondaire à partir du 30 août 1989. Les candidats doivent être détenteurs d'un brevet d'enseignement du Manitoba ainsi que d'un brevet spécialisé en orthopédagogie.

Veuillez soumettre votre demande d'emploi avec trois références à:

M. Jim Beaque
Directeur général adjoint
Commission scolaire
de Fort Garry
757, rue Lyon
Winnipeg (Manitoba)



Service de Conseiller

261, rue Des Meurons
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2M9
Téléphone 237-8295

Nourri l'arbre prend racine, réjoui l'oiseau s'envole.

Nous cherchons un(e)

conseiller(ère)

à plein temps ou demi temps.

Le(la) candidat(e) détiendra une maîtrise en psychologie ou en service social. Expérience de travail avec accent sur thérapie individuelle et maritale requise. Expérience en thérapie familiale et thérapie de groupe serait un atout.

Rémunération selon l'expérience et l'échelle en vigueur.

Acheminez votre candidature ou votre curriculum vitae au:

Directeur général
Service de conseiller
Saint-Viateur Ltée
261, rue Des Meurons
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 2M9

La Caisse populaire de Ste-Anne

est à la recherche d'une personne
pour remplir le poste de

préposé(e) aux prêts
emploi à terme de 6 mois

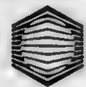
Fonctions:
- assister la directrice intérimaire;
- accorder et administrer des prêts à l'intérieur des politiques établies.

Qualifications:
- bonne connaissance du français et de l'anglais, écrit et parlé;
- bonne personnalité;
- personne dynamique;
- expérience dans une caisse ou institution financière avec connaissance du domaine de crédit un atout.

Salaire:
- à négocier selon qualifications et expérience et selon l'échelle de salaire établie d'après le systèmè de rémunération des caisses populaires.

Entrée en fonctions: aussitôt que possible.

Toute personne intéressée est priée de poser sa candidature le plus tôt possible en faisant parvenir son curriculum vitae, avec la mention «Personnel et confidentiel» à:



Madame Louise Patterson
Caisse populaire de Sainte-Anne
Sainte-Anne (Manitoba) R0A 1R0

La Fédération des caisses populaires du Manitoba Inc.

est à la recherche d'une personne
pour remplir le poste de

vérificateur(trice) interne

Sous l'autorité du directeur finances et administration est impliqué à développer et de mettre sur pied un programme de vérification interne pour les caisses populaires du Manitoba. Ce programme consiste à visiter les caisses populaires inviduellement afin d'assurer que les méthodes de contrôle utilisées sont adéquates et de recommander des façons d'améliorer les procédures en place.

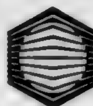
Compétences:
- expérience dans la vérification essentielle préférablement dans le domaine des institutions financières;
- personne avec tact et bon jugement qui permettra d'accomplir le travail efficacement tout en maintenant une bonne relation avec les caisses populaires;
- capable de communiquer efficacement en français et en anglais;
- comptable professionnel avec la désignation C.A., C.M.A. ou C.G.A. de préférence.

Entrée en fonctions: le plus tôt possible.

Traitement:

Selon l'expérience et les qualifications. Nous offrons, en plus, une gamme étendue d'avantages sociaux.

Toute personne intéressée est priée de poser sa candidature en envoyant son curriculum vitae en indiquant «Personnel et confidentiel» au:



Monsieur Michel Tessier
Directeur finances et administration
La Fédération des caisses populaires du Manitoba Inc.
C.P. 68
605, rue Des Meurons
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4

Un amoureux du bois se confie

Garder des idées pour la retraite

«Disons que ça me prend une heure et demie pour fabriquer un petit objet en bois. Pour moi, c'est comme une heure et demie de sommeil, c'est tellement reposant», assure Georges Perron, d'Ile-des-Chênes.

Le professeur en charpenterie et menuiserie à Kildonan East Regional School, fabrique dans son temps libre des objet en bois variés, pratiques ou décoratifs, qu'il vend parfois. Mais pour la plupart, il les donne.

Presque tout ce qui est en bois chez les Perron a été fabriqué par le père de Robert, Brigitte et Christian. «Si c'est en bois, j'aime ça parce que je n'ai pas besoin de l'acheter», précise Georges Perron.

Pour le natif de Saint-Joseph, les plans sont rarement nécessaires. «Je fabrique des petits camions. Les gens m'ont demandé si j'avais des plans. J'ai dit non, j'en ferais pas de plans, et puis mes idées, je les garde!» ajoute-t-il en riant.

«Les plans, ils sont dans ma tête. Pour un camion, je commence avec une planche, qui sera le dessous du camion. J'ajoute des morceaux au fur et à mesure. Je pense que je trouverais ça difficile avec un plan».

Georges Perron a grandi avec le bois. «J'ai appris le métier très jeune de mon père. Et depuis 23 ans que je travaille le bois, j'en apprends encore».

Avec ses élèves, Georges Perron s'applique surtout à la confection de meubles. Les petits objets, c'est plutôt son passe-temps. «Je ne veux pas en faire trop tout de suite, pour pas m'écoeurer. Je garde beaucoup de mes idées pour ma retraite. C'est reposant, les petits objets comme ça».

«Faire des petits objets, ou faire de la construction, c'est tout avec le bois, mais c'est très différent. C'est comme jouer à la balle. Il y a le baseball et le football, et les deux sont très différents».

Colette BRIN


photo: Colette Brin

«Tout le monde est capable de faire de belles choses avec le bois. Il s'agit de prendre son temps», affirme Georges Perron.

Saint-Boniface

Les commissaires veulent aider les élèves immigrants

La division scolaire de Saint-Boniface cherche à mettre au point des programmes de mise à niveau en français et en anglais pour faciliter l'intégration des élèves immigrants dans les écoles.

«Depuis quelques années, nous avons de plus en plus de jeunes immigrants, par exemple originaires du Laos, qui demandent à entrer dans nos écoles», explique Rose-Marie Sachse, secrétaire de direction à la division scolaire de Saint-Boniface.

«Le problème, c'est qu'un certain nombre n'ont pas le niveau nécessaire, ni en anglais ni en français, pour suivre les cours dans nos écoles. Il faudrait donc développer des programmes de langue spécifiquement pour eux».

Un premier rapport sur cette question a été présenté aux commissaires le 7 mars. Un second rapport, plus étoffé, doit suivre. Quant au financement pour de tels programmes, il pourrait venir du Bureau de l'éducation française (BEF).

L.G.

VITE LU VITE SU

La Radio communautaire cherche une place pour son émetteur

La Radio communautaire du Manitoba a déposé une demande auprès de la municipalité de Ritchot afin d'étudier la possibilité d'installer une tour-émetteur de 300 pieds de hauteur dans le village d'Ile-des-Chênes.

Cet émetteur servirait à relayer dans le Sud-Est du Manitoba les émissions émises à partir de Saint-Boniface. Au préalable, une étude doit être menée pour déterminer s'il y aurait des risques d'interférences pour les résidants d'Ile-des-Chênes. Emile Hacault, président de la Radio communautaire, précise qu'il s'agit d'un emplacement possible parmi beaucoup d'autres.

L.G.

Cartier

Nouveaux investissements

La municipalité rurale de Cartier vient d'enrichir son équipement informatique pour une somme de 14 500$.

L'informatique touche désormais toute la comptabilité municipale. Cela rend plus facile le travail du personnel et plus rapide le service au public.

Ph.D.

Nécrologies



MARY GAGNON (NÉE FABAS)

Il a plu au Seigneur de rappeler dans sa maison, Mme Mary Gagnon, âgée de 80 ans, de La Broquerie au Manitoba. Elle est décédée à l'hôpital de Ste-Anne le vendredi 24 février 1989.

Elle laisse dans le deuil, son époux Éloi; cinq filles: Éloise et Jean Lord de La Broquerie, Soeur Éveline Gagnon, s.g.m. d'Edmonton, Cécile et René Mulaire de St-Pierre-Jolys, Lucie et Eugène Kirouac; Rose-Marie et Antonin Nadeau, un fils Édouard et Céline (Normandeau) tous de La Broquerie; 35 petits-enfants; 26 arrière-petits-enfants; un frère Alexandre Fabas et son épouse Irène de St-Boniface; ses deux soeurs: Alida Maloney d'Ottawa, Jeanne et son époux Esdras Lord de Vancouver. Elle fut précédée dans la tombe par un fils Jean en 1947.

Les prières et la messe de la Résurrection eurent lieu en l'église St-Joachim de La Broquerie, à 14h, le mercredi 1er mars.

Le célébrant, le R.P. Gaétan Lefebvre, c.s.v., était assisté des abbés Édouard Bonin, Louis Laurencelle, Réjean Bélanger, Maurice Deniset-Bernier, Ubald Lafond, Marcel Toupin, Robert Campeau, les RR. PP. Charles Ruest, o.m.i., Hervé Delisle, o.m.i. et Lomer Laplante, o.m.i.

Les porteurs étaient ses petits-fils: Yves et André Lord, Louis Kirouac, Réal Nadeau, Jean Gagnon et Alain Mulaire.

REMERCIEMENTS

Éloi Gagnon et sa famille remercient le R.P. Gaétan Lefebvre, pour son dévouement et son soutien à la famille. Un merci sincère aux concélébrants, à la chorale, à l'organiste et à tous ceux et celles qui sont venus de près et de loin. Nous exprimons notre gratitude aux dames responsables du goûter, toutes les personnes qui nous ont aidé d'une façon ou d'une autre et pour tous les gestes de sympathie et d'amitié; dons de messes et de fleurs, qui nous ont été offerts.

Nous ne pouvons passer sous silence les bons soins que Mary a reçus des médecins, infirmières et aûmoniers de l'hôpital et de la Villa Youville de Ste-Anne; ainsi que de toutes les personnes qui lui ont procuré des soins à domicile durant sa longue maladie. Merci de tout coeur.

Éloi Gagnon et famille.



Dr HENRI GUYOT

C'est avec profonde tristesse que la famille du Dr Henri Guyot annonce son décès survenu soudainement à l'Hôpital Saint-Boniface le jeudi 2 mars 1989.

Il laisse dans le deuil sa chère épouse, Anna (née Béliveau); son fils René; trois soeurs: Germaine Dupré de Laurier au Manitoba, Hélène Robert et Marcelle Guppy de Saint-Boniface. En plus de la famille immédiate lui survivent une belle-soeur, Madame Jeanne D'Eschambault de Saint-Boniface, un beau-frère, Alexis Dupré de Laurier au Manitoba et de nombreux cousins, cousines, neveux et nièces.

Né à Fannystelle au Manitoba, le 26 mars 1902, le Dr Henri Guyot était le fils aîné d'Émile Guyot et d'Amanda Syrenne.

Il fit sa classe élémentaire à l'école de son village à Fannystelle sous la direction des Soeurs Oblates et poursuivit des études classiques au Collège de Saint-Boniface où il obtint en 1923 son Baccalauréat ès Arts (philosophie-latine) Magna Cum Laude. Par la suite il entra au Collège de Médecine de Winnipeg où lui fut conféré en 1929 le degré M.D. L.M.C.C.

Après des études spécialisées à Chicago et à Washington on lui assigna la charge de la section de gynécologie à l'Hôpital Saint-Boniface, un poste qu'il occupa de 1952 à 1957.

Étant Fellow du Collège internationales des chirurgiens (1957) il devint membre de la Faculté de médecine à l'Université du Manitoba avec le titre de maître de conférences.

Durant 27 ans il partagea son savoir et son expérience en obstétrique en donnant des cours, et des conférences aux étudiants en médecine de l'Université du Manitoba et à l'école des infirmières de l'Hôpital Saint-Boniface.

En 1967 il s'est retiré du corps enseignant de l'Université du Manitoba tout en demeurant consultant honoraire en obstétrique et gynécologie.

Le Dr Henri Guyot fut bien connu dans la communauté francophone du Manitoba grâce à la réputation qu'il s'était acquise par son sérieux, son esprit de travail et son engagement face à son devoir professionnel.

Intéressé à la vie française de son milieu il accepta le poste de premier président du Bureau de direction de Radio-Saint-Boniface Limitée CKSB (1945-1947)

Membre de la Société historique de Saint-Boniface, il s'intéressait vivement à l'histoire de l'Ouest.

Le Dr Guyot était aussi un adepte de la sculpture sur bois à laquelle il s'adonna durant plusieurs années. Il fut un des fondateurs du club «Les gens de bois» agissant comme instructeur pour adultes de cet art à l'Institut collégial Louis-Riel.

Ses nombreux amis et ses parents se souviendront de lui comme d'un homme loyal, sincère et bon.

La messe de la Résurrection fut célébrée par M. l'abbé Albert Fréchette, le 7 mars 1989, en la Cathédrale de Saint-Boniface.

Plusieurs amis et collègues furent nommés porteurs honoraires: Drs André Molgat, Gérard Normandeau, Clément Lavoie, Pat Doyle, Joseph Boucher, Robert Lafrenière, Maurice Gydé, Georges Sabourin, Ross Willows, Paul Adams et M. Roland Couture.

Six neveux du Dr Guyot agissaient comme porteurs: Gilbert D'Eschambault, Denis Robert, Ralph Guppy, Donald Guyot, Marc Guppy et Louis Guyot.

Après l'incinération ses restes ont été déposés au Green Acres Memorial Gardens.

«Le Seigneur te garde de tout mal,
Il garde ton âme
Il te garde au départ, au retour,
dès lors et à jamais.»

ps. 120

La direction des funérailles avait été confiée au Salon mortuaire Desjardins.

REMERCIEMENTS

La famille du Dr Henri Guyot désire remercier sincèrement tous les parents et amis pour leurs témoignages de sympathie.



ROSE-ANNA COURCELLES (NÉE ST-HILAIRE)

Le 17 février, à son domicile, est décédée soudainement à l'âge de 84 ans, Mme Rose-Anna Courcelles de Sainte-Agathe.

Mme Courcelles laisse à chérir sa mémoire cinq fils: Albert et son épouse Jeannine, Pierre et son épouse Lucille, Emmanuel et son épouse Yvette, Edmond et son épouse Thérèse, Léo et son épouse Louise; une fille, Rita et son époux Étienne Brémaud; 21 petits-enfants, 11 arrière-petits-enfants.

Elle laisse aussi dans le deuil deux frères: Édouard et son épouse Marie-Ange de Richer et Wilfrid de Saint-Boniface; ses belles-soeurs: Mme Adélard St-Hilaire de Saint-Pierre-Jolys, Mme Yvonne Courcelles de La Broquerie, Marguerite et son époux Henri Brémaud de Lundar, ses beaux-frères: Stanislas et David Courcelles. Elle fut précédée par son époux Joseph-Aimé en septembre 1977.

La messe de la Résurrection fut célébrée le mardi 21 février par l'abbé Pierre Gagné assisté du R.P. Charles Ruest. L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial. Les porteurs furent six petits-enfants: Marc, Luc, Donald, Aurèle, Jacques et Guy.

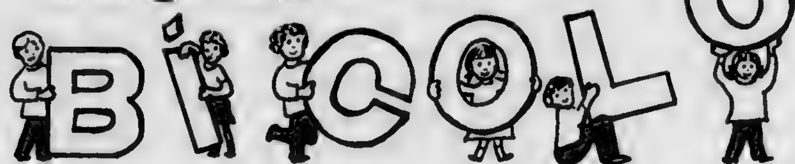
La direction des funérailles fut confiée au Salon mortuaire Desjardins.

La famille de Mme Courcelles désire remercier sincèrement les parents, les amis et tous ceux qui témoignèrent des marques de sympathie d'une façon ou de l'autre.

Un merci spécial à l'abbé Roland Bélanger qui présida aux prières, à l'abbé Pierre Gagné, aux porteurs, à la chorale, à l'organiste, aux dames qui ont préparé la collation et au Salon mortuaire Desjardins.

De nature si accueillante et aimable, Mme Courcelles a consacré sa vie à s'occuper du bien-être de sa belle famille et de ses amis.

Que Dieu lui donne sa récompense éternelle!



Bonjour!

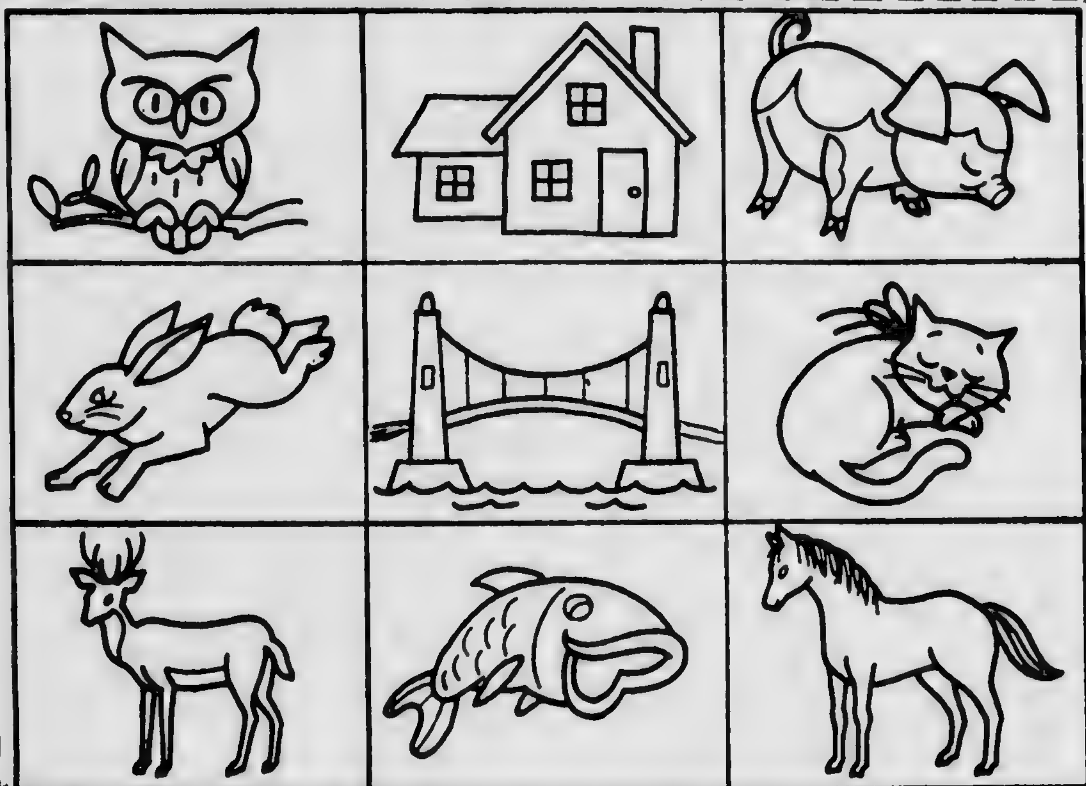
En attendant le printemps je m'amuse avec toutes sortes de jeux. J'ai un BINGO pour toi et... as-tu trouvé le trésor?

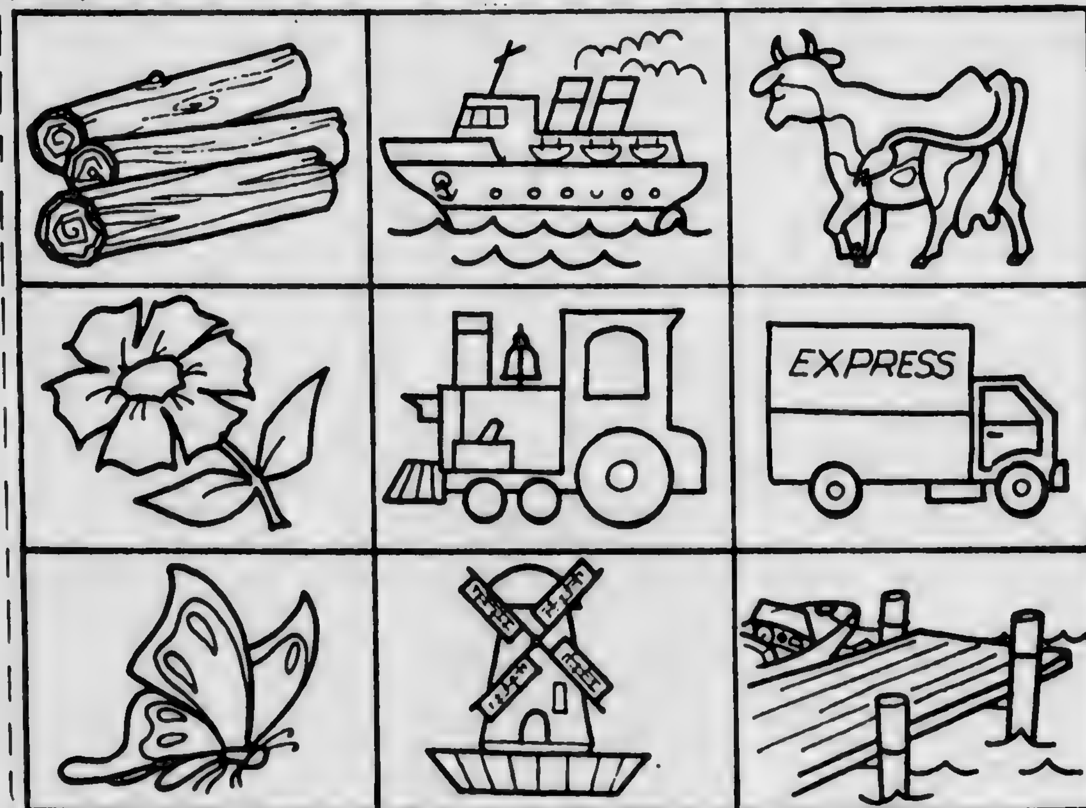
Bicolo



Le BINGO Bicolo

Voici un jeu de Bingo pour toi et un(e) partenaire.





Prépare ton jeu:

1. Découpe autour des deux cartes sur le pointillé.
2. Colle chaque carte sur un carton mince et, si tu le veux, colorie les dessins.
3. Découpe ensuite chaque nom. chat
   Ton jeu est prêt.

Pour jouer, mets les noms à l'envers sur la table ou dans un plat.

Donne une carte à ton partenaire, garde l'autre pour toi. Choisissez qui commencera (pile ou face) et à tour de rôle, vous pigez un nom. Si le nom correspond à un objet sur ta carte tu le places dessus. Sinon, tu le remets dans le plat en remuant tous les noms.

Le premier à remplir sa carte est le gagnant.

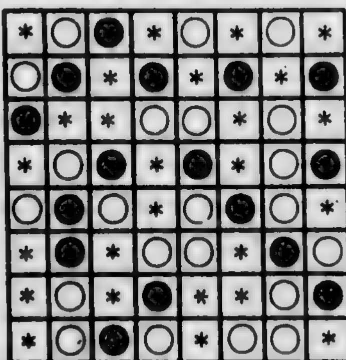
Bonne chance!

Hibou	Bûches
Maison	Bateau
Cochon	Vache
Lapin	Fleur
Pont	Locomotive
Chat	Camion
Chevreuil	Papillon
Poisson	Moulin à vent
Cheval	Quai

Trésor caché

Il y a un trésor enfoui sous l'astérisque (petite étoile) qui est:

à la gauche d'un cercle blanc qui est situé au-dessus d'un autre cercle blanc qui, est à droite d'un cercle noir. Tu comprends? Alors trouve où est caché le trésor!

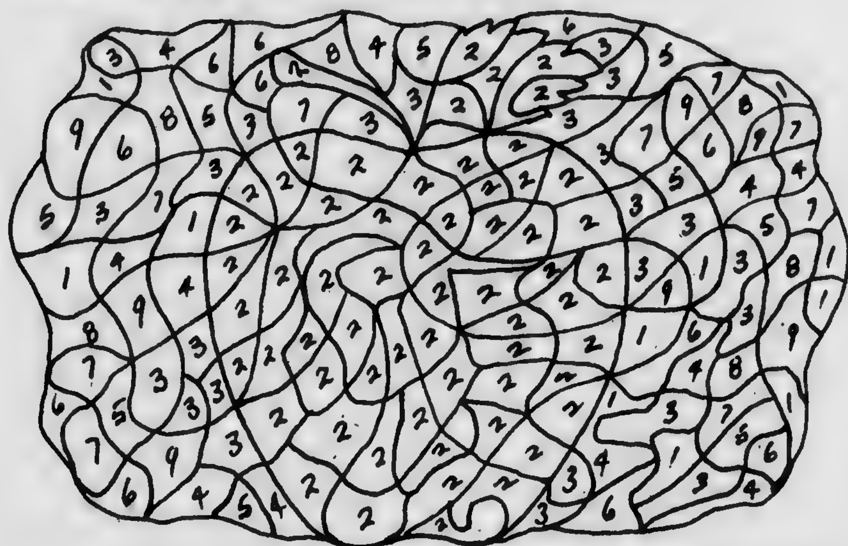


Membre gagnant de la semaine
numéro 8263
Roseline Bohémier, 8 ans
14, Lochinvar
Winnipeg (MB) R2J 1R1

Un barbouillage?

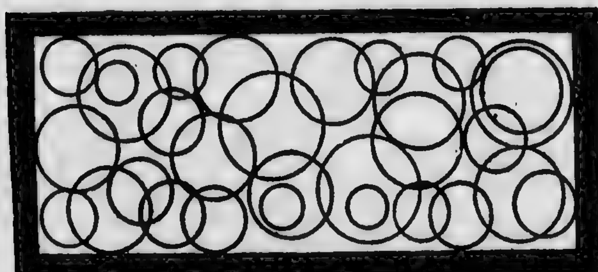
Quelque chose se cache dans le dessin?

NOIRCIS LE CHIFFRE 2 SEULEMENT.



La ronde des cercles

Combien comptes-tu de cercles?



Rondes des cercles: 30 cercles
Trésor caché:
L'astérisque de la 6e case
de la 4e rangée.

Tu aimerais devenir membre de mon CLUB... recevoir une carte de membre... et avoir la chance de gagner un prix au tirage de chaque semaine?

C'est facile.

Découpe ce coupon, envoie-le bien rempli à:

Club de Bicolo
C.P. 262
St-Pierre-Jolys (MB)
R0A 1V0



Nom:__________________

Adresse:__________________

Code postal: _________ Âge: ______

Je salue mes nouveaux membres

9191 Diane Baudry, Ste-Agathe
9192 Michel Robert, Ste-Agathe
9193 Jill Tomac, St-Boniface
9194 Jonathan Tan, St-Boniface
9195 Richard Bialik, St-Boniface
9196 Michelle Evanchuk, St-Boniface
9197 Michelle St-Onge, St-Boniface
9198 Marnie Allaire, St-Boniface
9199 Daniel Gallardo, St-Boniface
9200 Nancy Evans, St-Boniface
9201 Scott Rees, St-Boniface
9202 Jennifer Clopecki, St-Boniface
9203 Adam Viallet, St-Boniface
9204 Erin O'Neil, St-Boniface
9205 Jacqueline Perreault, St-Boniface
9206 Matthew Gentes, St-Boniface
9207 Paul Rémillard, St-Boniface
9208 Cindy Elliot, St-Boniface
9209 Nancy Emmond, St-Boniface
9210 Charlene Jones, St-Boniface
9211 Vanessa Lévêque, St-Boniface
9212 Corinne Trémorin, St-Boniface
9213 Jason Brown, St-Boniface
9214 Ryan McPhillips, St-Boniface
9215 Paul LaFrance, St-Boniface
9216 Bonnie Schon, St-Laurent
9217 Christine Courchaine, St-Laurent
9218 Crystal Bruce, St-Laurent
9219 Jason Chartrand, St-Laurent
9220 Jeannette Steinbeisser, St-Laurent
9221 Karl Kerbrat, St-Laurent
9222 Tannis Scharf, St-Laurent
9223 Linda Lavoie, St-Laurent
9224 Venessa Vaughan, St-Laurent
9225 Sabrina Carrière, St-Laurent
9226 Ryan Coutu, St-Laurent
9227 Yvette Perrault, St-Laurent
9228 Jamie Coutu, St-Laurent
9229 Kenton Coutu, St-Laurent

télé-horaire hiver — du lundi 13 mars au dimanche 19 mars


Radio-Canada Manitoba

du lundi au vendredi

7h30 - LES SCHTROUMPFS
8h00 - TAPE TAML[illegible]UR
8h15 - BOBINO
8h30 - BONJOUR SANTÉ
9h00 - ANGES DU MATIN
10h00 - LA CUISINE DES ANGES
10h15 - INIMINIMAGIMO
10h30 - PASSE-PARTOUT
11h00 - LE NOUVEL ÂGE
12h00 - PREMIÈRE ÉDITION
12h15 - DÉMONS DU MIDI
13h15 - AU JOUR LE JOUR
16h00 - FÉLIX ET CIBOULETTE
18h00 - CE SOIR MANITOBA
21h00 - LE TÉLÉJOURNAL
21h25 - LE POINT
22h00 - LA MÉTÉO
22h05 - LES NOUVELLES DU SPORT

lun. 13 mars

11h30 **Grisu, le petit dragon**

11h45 **Animation illimitée**

14h15 **Dallas**

15h15 **Palme d'or**

15h45 **Fariboles**

16h30 **Traquenards**

17h00 **Les belles histoires des pays d'en haut**
L'éternel endetté.

18h00 **CE SOIR MANITOBA**
L'actualité du jour, d'ici et d'ailleurs. Prés.: Martine Bordeleau. Sports: André Brin. Météo: Suzanne Kennelly

18h30 **GÉNIES EN HERBE MANITOBA**
Finale de Toronto. Timmins affronte Kapuskasing.

19h00 **Les insolences d'une caméra**

19h30 **Robert et compagnie**

20h00 **Des dames de coeur**

22h20 **LES LUNDIS DES HA! HA!**
Spécial 6e anniversaire. Anim. Ding et Don. Inv. Pierre Verville, Rock et Belles Oreilles, ici Lauzon, Michel Barrette, Normand Brathwaite, Yves Rousseau, Le Groupe Sanguin, Daniel Lemire, Louise Richer et André-Philippe Gagnon.

23h20 **Cinéma**
Papy fait de la résistance. Comédie réalisée par Jean-Marie Poiré. Avec Christian Clavier, Martin, Lamotte, Dominique Lavanant et Michel Galabru (fr. 83).

mar. 14 mars

11h30 **Bout d'Chou et Casse-Cou**
Dessins animés.

14h15 **Cinéma**
Rêve d'été. Drame sentimental réalisé par Noël Nosseck. Avec Dorothy Lyman, Julianne Phillipe et Tel Shackelford (amér. 84)

16h30 **Minibus**

17h00 **Les insolences d'une caméra**

17h30 **Grand air**

18h00 **CE SOIR MANITOBA**

18h30 **Vidéo Club**

19h00 **Star d'un soir**

20h00 **L'héritage**

22h20 **Dallas**
Le réveil.

23h20 **Cinéma**
Luke la main froide. Drame social réalisé par Stuart Rosenberg. Avec Paul Newman, George Kennedy et Anthony Zerbe. (amér. 67).

merc. 15 mars

11h00 **ÉMISSION ÉDUCATIVE MANITOBAINE**
Origines: Une histoire du Canada La balance des pouvoirs.

11h30 **Le petit castor**

14h15 **Le temps de vivre**

15h45 **Fariboles**

16h30 **L'intrigue**

17h00 **L'heure Disney**
Une singulière promesse (dern. de 2). Drame sentimental réalisé et interprété par Beau Bridges. Avec Millie Perkins, Jordan Bridges et Courney Thorne-Smith.

18h00 **CE SOIR MANITOBA**

18h30 **HEBDO**
Animation: Pierre Chevrier.
Réal.: Philippe Vrignon

19h00 **Laser 33-45**

20h00 **Championnat du monde de patinage artistique.**
(Début) De Paris. Championnat par couple.

22h20 **Le grand remous**

22h50 **Jeux de société**

23h20 **Cinéma**
Deux filles au tapis. Comédie réalisée par Robert Aldrich. Avec Peter Falk, Vicki Frederick et Burt Young. (amér. 81).

jeu. 16 mars

11h30 **Les nouvelles aventures de Popeye.**
Début. Dessins animé.

14h15 **Cinéma**
Le capitaine Avenger. Comédie réalisée par Martin Davidson. Avec John Ritter, Anne Archer et Kevin McCarthy (amér. 80).

16h30 **Traboulidon**

17h00 **Les insolences d'une caméra**

17h30 **À première vue, magazine.**
(Reprise ce soir à 23h20).

18h00 **CE SOIR MANITOBA**

18h30 **AUTOROUTE ÉLECTRONIQUE**
Anim.: Jean Fontaine.
Réal.: Richard Simoens

19h00 **Lance et compte III**
(11e de 13). On est sans nouvelle de Suzie et Louis, mais les recherches se poursuivent.

20h00 **Championnat du monde de patinage artistique.**
De Paris. Compétition masculine.

22h20 **Bonjour Docteur**

22h50 **Comment ça va?**

23h20 **À première vue**

23h50 **Cinéma**
Mourir d'aimer. Drame sentimental réalisé par André Cayatte. Avec Annie Girardot, Bruno Pradal et Claude Cerval. (fr.-it. 70).

vend. 17 mars

11h30 **Légendes du monde**

14h15 **Cinéma**
Pendulum. Drame policier réalisé par George Schaffer. Avec George Peppard, Jean Seberg et Richard Kiley (amér. 68)

16h30 **Au jeu**

17h00 **Du Tac au Tac**
Le meilleur ami de l'homme.

17h30 **À plein temps**
Maureen décide de vivre.

18h00 **CE SOIR MANITOBA**

18h30 **Impôt 88**
Comment aborder la déclaration de revenus et comment tirer le meilleur parti des nouveaux crédits d'impôt. (dern. de 2).

19h00 **Découverte**
Le voyage infini. « Aux confins de la terrem.

20h00 **Championnat du monde de patinage artistique.**
De Paris. Compétitior masculine.

22h20 **Le temps d'une paix**

22h50 **La cour en direct**

23h20 **Cinéma**
L'affrontement. Comédie dramatique. Avec Robby Benson, Joanne Woodward et Judith Ivey. (amér. 84).

sam. 18 mars

7h30 **Passe-Partout**

8h00 **Gabby et les petits malins**

8h30 **La famille Câlinours**

9h00 **Les Schtroumpfs**

9h30 **Mystérieuses cités d'or**

10h00 **Signé Cat's Eye**

10h30 **Frontière (Début)**

11h00 **La semaine parlementaire à Ottawa**

12h00 **Ciné-famille**
Deux amis inséparables. Drame réalisé par Jane Kaveic. (youg.)

14h00 **L'univers des sports**

16h00 **La course des Amériques**

17h00 **Le téléjournal**

17h05 **Scully rencontre**
Avec Robert Guy Scully.

18h00 **Samedi de rire**
Inv. Alain Dumas et Claire Jacques..

19h00 **La soirée du hockey Molson à Radio-Canada**
En direct du Civic Arena de Pittsburgh, les Canadiens de Montréal affrontent les Penguins.

21h00 **Le téléjournal**

21h20 **Les nouvelles du sport**

21h35 **Championnat du monde de patinage artistique.**
De Paris. Compétition féminine.

22h40 **Télé-sélection**
Angélique et le Sultan. Film d'aventures.

dim. 19 mars

7h30 **Passe-partout**

8h00 **Le monde de David, le gnome**

8h30 **Lucky Luke**

9h00 **Rahan**

9h30 **La véritable histoire de Malvira**

9h45 **Parcelles de soleil**

10h00 **Le Jour du Seigneur**
D'Ottawa.

11h00 **Aujourd'hui dimanche.**

12h00 **Semaine verte**

13h00 **Les matinées du dimanche**
La flûte enchantée.

16h00 **La grande visite**

17h00 **Second regard**

18h00 **CE SOIR DIMANCHE**

18h30 **L'heure Disney**

19h30 **Les beaux dimanches**
Championnats du monde de patinage artistique: Gala des champions. De Paris. Présentation des numéros avec les gagnants de chacune des catégories.

21h10 **Le téléjournal**

21h30 **Les nouvelles du sport**

21h45 **L'autobus du Showbusiness**

22h45 **Ciné-club**
Papa est en voyage d'affaires. Comédie dramatique réalisée par Emir Kusturica. Avec Moreno de Bartoli, Miki Manojlovick et Mirjana Karanovic. (youg. 85)

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS, COMMUNIQUEZ AVEC LE SERVICE DE COMMUNICATIONS AU 786-0249

Nos mains, nos yeux, nos coeurs

S'il est une chose sur laquelle insiste le Saint-Père dans sa toute dernière exhortation apostolique, c'est sur le devoir qui incombe aux baptisé(e)s d'être des témoins authentiques et signifiants de l'Évangile dans le monde.



Claude BLANCHETTE

prêtre

Plusieurs se souviennent de l'époque de l'Action catholique.

Chaque personne engagée dans ce mouvement d'Église à quelque titre que ce soit se savait porteur d'une mission auprès de la société. La foi, la charité, la justice n'étaient pas des réalités de «sacristie», mais bien des vérités à promouvoir dans le train-train de tous les jours. Le processus nous tournait tout entier vers les autres, nous encourageant à imprégner le monde des valeurs du Christ Jésus.

Peu importe que le militant fasse partie d'une université, d'une usine, d'une école ou d'un milieu agricole, un seul esprit animait chaque «branche» de ce grand mouvement: aller «vers», afin de transformer au nom du Christ.

Sinécure

Chacun venait puiser auprès de son équipe de soutien une force et une lumière pour bien «voir» ce qui se passait autour de nous, pour «juger» ce vécu à la lumière de l'Évangile et pour «agir» comme chrétien convaincu.

Chacun se sentait animé par une spiritualité pleinement incarnée, une prière qui surgissait de ce qui se vivait et qui y retournait, une réflexion qui ne planait pas dans les sphères nébuleuses, mais qui se donnait des pieds et des mains pour rester collée à la réalité.

D'aucuns regrettent encore aujourd'hui la crise qui a «emportée» le mouvement dans les années 50.

Et pourtant, les vérités et l'esprit d'engagement que véhiculait l'Action catholique demeurent aussi actuels et nécessaires aujourd'hui qu'ils l'étaient dans le passé.

C'est justement ce que Jean-Paul II rappelle à notre mémoire individuelle et collective. Le fidèle du Christ ne peut pas se payer le luxe de vivre sa foi dans l'isolement, dans une espèce de tour d'ivoire, regardant la société comme de haut, jugeant comme de l'extérieur ce qui se passe «là-bas», se scandalisant de ce qu'il voit, condamnant les agirs des autres.

Non, tout chrétien est, de par son baptême, une personne tournée vers le monde, ancrée dans le monde, à l'oeuvre dans le monde afin de transformer ce monde à l'image du Royaume de Dieu.

Ce n'est pas une mince mission. Ce n'est pas une sinécure. Ce n'est pas un «job» à temps partiel. Ce n'est pas une question de «quand j'en aurai le temps» ou «lorsque j'en aurai le goût»!

L'Église n'a pas d'autres moyens pour pénétrer le monde que nous. Le Christ n'a que nos mains, nos yeux, nos coeurs et nos pieds pour transformer la société.

Si nous regrettons ce qui se passe dans la finance, dans les commerces, dans les syndicats, dans les commissions scolaires, en politique, dans les hôpitaux, dans les écoles... où le Christ est trop absent, où aucune référence à la foi n'est faite lorsque les décisions sont prises, à nous d'agir au plus vite.

LES PETITES ANNONCES

Facile et efficace!

Les PETITES ANNONCES, c'est encore plus payant quand on connaît bien la recette.
Votre PETITE ANNONCE doit nous parvenir au plus tard le lundi **par écrit** et être **payée d'avance** aux tarifs suivants.
moins de 20 mots (**5$** ou **7,50$** pour deux semaines);
21 à 28 mots (**6$** ou **9$**);
29 à 35 mots (**7$** ou **10,50$**);
35 à 42 mots **au maximum** (**8$** ou **12$** pour deux semaines).

ASPIRATEURS Filter Queen ou Electrolux presque neufs. Garantie 5 ans. 150$. Composez le 237-0204.
467-

GRANDS SOLDES: payez et emportez seulement. Prélarts sans cirage en vinyle à partir de 3,98$/v2. Tapis à endos caoutchouté à partir de 3,98$/v2. Nylon sur jute à partir de 8,98$/v2. Des centaines de fins de rouleaux, économisez jusqu'à 60%. Peinture à partir de 13,98$ le gallon. Ouvert jusqu'à 20h, 50, rue Archibald, A & R Carpet Barn, 233-3061.
078-

COUTURIÈRE: avec expérience pou r tous genres de travaux de couture. Appelez Marcelle au 233-2687.
393-

À VENDRE: Près du lac Riviera, 2 milles à l'est de Sainte-Anne, grands lots, 2 acres. Paul Suburban Homes Ltd. 284-9686 ou 1-883-2434.
311-

VENDRE: Lorette - Lots 100 x 150, beaux arbres, égouts, eau, gaz. Paul Suburban Homes Ltd. 284-9686 ou 1-883-2434.
312-

À VENDRE: Près de Richer - lots, 20 acres. Bouleaux, épinettes, arbres de Noël. Paul Suburban Homes Ltd. 284-9686 ou 1-883-2434.
313-

À VENDRE: Il reste encore quelques terrains au nord de St-Boniface pour ceux qui désirent créer et faire construire leur maison sur mesure dans le quartier historique et culturel de la ville. Pour obtenir une brochure gratuite, téléphonez à la Compagnie de développement Voyageur Ltée (DVL) au 957-0184.
373-

ON RECHERCHE: 1) une maison roulotte, usagée, mais en bon état 14' x 72' minimum 2) une ancienne maison, en bon état à être déménagée à Dufresne. Appelez Lise ou Denis Rémillard, Jardins de St-Léon au 1-744-2452.
400-

ON RECHERCHE: 1) un bon vieux tracteur diesel de 80-100 c.v. pour faire rouler une pompe d'irrigation P.T.O.; 2) une pompe d'irrigation de 800 gal. à la minute PTO ou diesel. Appelez Lise ou Denis Rémillard, Jardins de St-Léon au 1-744-2462.
401-

RECHERCHE une gardienne bilingue, chez moi ou chez vous, 4 à 5 jours par semaine pour deux enfants âgés de 5 mois et 2 ans. De préférence non-fumeuse. Composez le 883-2617.
420-

BELLE OCCASION: Vous possédez un chalet à la plage Albert? Aimeriez-vous faire un échange pour le mois de juillet et vivre dans un logis familial dans la ville de Québec? Si oui, composez le 233-6166.
421-

À LOUER: nouveau condo qualité supérieure. À demi-rue de l'hôpital St-Boniface. 1 chambre à coucher, soupente à vue sur le salon, foyer, balcon, 5 appareils électroménagers, 585$, stationnement inclus. Disponible dès maintenant. Composez le 237-4545 après 17h.
346-

HOMME D'AFFAIRES RICHE RECHERCHE ÉPOUSE Mince, sportif, d'âge mûr, anglophone, possédant deux grandes entreprises, aimant la vie, je recherche une dame agréable, bien faite, entre 20 et 30 ans. Enfants bienvenus. Écrivez en anglais à V. Lawrence, 27070 Popiel, Brooksville, FL 34602.
412-

À LOUER: appartement au 2e étage, 192, rue Marion. Composez le 237-9279.
426-

À VENDRE: La Salle – Lots de différentes grandeurs avec égout, eau, gaz, 1/2 mille du Kingwood Golf Course. Composez le 1-736-4266, demandez Eveline.
429-

GARDERIE LICENCIÉE: le 1er mars, âge - 18 mois à 6 ans. Saint-Boniface. Louise au 237-0676.
431-

ENSEIGNANTE à la recherche de gardienne francophone pour deux petites filles, 3 ans et 4 mois, chez nous (St-Vital), mi-avril à fin juin et possiblement pour septembre prochain. Composez le 256-5931.
432-

VENTE PRIVÉE: 3 chambres à coucher, environ 1 500 pieds carrés avec plafond cathédrale dans la salle familiale creusée, une grande cuisine attenante. Air climatisé central, lucarnes, et plusieurs autres agréments. 89 900$ 262, rue Horace. Composez le 233-6085.
375-

À LOUER: Chambre meublée près du collège avec laveuse et sécheuse. Libre immédiatement au 525, rue Des Meurons. Composez le 231-0224 après 14h.
433-

À LOUER: appartement d'une chambre à coucher à 245, boul. Provencher. 399$ par mois, tous les services inclus, sauf stationnement. Libre le 1er avril. Composez le 237-8947 ou le 231-1108.
436-

LES GAGNANTS de la Loterie Guide, Club 200 pour le mois de février sont: G & R Guénette, Gilbert Schaubroeck, C.R. Benjamin, Hélène Proteau.
437-

VENTE PRIVÉE: à Saint-Vital, bungalow 1 046 pieds carrés, 3 chambres à coucher. Sous-sol fini avec 4e chambre. Près des autobus et du centre d'achat. Composez le 253-0215.
438-

PROFESSEUR de flûte traversière, offre ses services pour leçons privées. Diplômée de l'Université du Québec. Pour renseignements composez le 831-7383.
439-

DANIEL MARTIN – Photographe. Spécialiste en photo portrait et mariage. En soirée, composez le 233-7344.
440-

MÈRE BILINGUE désire garder un enfant chez moi, 3 jours par semaine. Composez le 233-9372.
441-

À LOUER: Rue de la Morénie. Appartement de 2 chambres à coucher. Chauffage, eau et stationnement compris. Libre le 15 mars ou le 1er avril. Composez le 233-3880.
442-

CHEZ LE DISQUAIRE: Edith Piaf – 25e anniversaire; Danielle Oderra – L'amour tendre; Frank Olivier – Amoureux de vous; France Gall – Babacar; Soldat Louis – Du Rhum; Ginette Reno – Ne m'en veux pas; Nana Mouskouri – Par amour; Mitsou – El Mundo; Hart-Rouge. Composez le 233-2169.
443-

VENTE PRIVÉE: Maison de 2 chambres à coucher (700 pieds carrés), extérieur refait avec nouvel isolant, nouveau stuco, nouvelles fenêtres à triple virtage; grand lot, garage. Rue St-Jean-Baptiste. Composez le 233-1786, après 18h. Pas d'agent, s.v.p.
444-

MONTRÉAL: en voiture, départ le 14 ou 15 mars 1989, cherche quelqu'un pour partager coûts. Appeler Marc Dureault au 237-1355.
445-

À LOUER: 899, chem. Elizabeth, maison de 2 chambres à coucher et une 3e petite, sous-sol complet, grand garage isolé pour 2 voitures et plus. 538$. Composez le 222-7810.
446-

LYNDALE DRIVE: 2 étages, 3 chambres à coucher, salle à manger et salon, double garage, grand lot. Composez le 237-9487 (après 17h). Vente privée (pas d'agents).
447-

SERVICE professionnel d'impôts: 12 années d'expérience, taux raisonnables, rabais aux étudiants/aînés. Appeler Raymond au 233-7934 après 17h.
448-

À SOUS-LOUER: à Saint-Boniface, appartement de 2 chambres à coucher, lave-vaisselle, laveuse, sécheuse, 2 balcons, foyer, air climatisé,entrée privée, stationnement. 557$. Libre le 1er juin. App. F-220, rue Goulet. Composez le 237-6237.
449-

À LOUER: Appartement de 2 chambres à coucher, rue Kitson, avec stationnement. Près de l'hôpital Saint-Boniface. Libre le 1er avril. 450$ par mois. Composez le 233-1069.
450-

À LOUER: Appartement de 2 chambres à coucher pour le 1er mai. Stationnement, air climatisé, réfrigérateur, poêle, laveuse,sécheuse au centre de St-Boniface. Composez le 235-0440 après 17h.
451-

Quiz

Qui a dit: «Je peux résister à tout excepté la tentation»?

À VOTRE AVIS

1. Qui a dit: «Je peux résister à tout excepté la tentation»?

2. En quelle année le Titanic a-t-il coulé et combien de personnes ont péri dans le naufrage?

3. Quelle est l'origine du mot «taxi»?

4. Poser des bagues aux pattes des oiseaux, est-ce effectuer un: a) baggage, b) baguage ou c) bagage?

5. Quel vieux théâtre winnipégois mettait en scène des spectacles de nage et des rodéos à l'intérieur du bâtiment?



6. **Combien d'anciens joueurs reconnaissez-vous dans cette photo d'un match qui opposait les Canadiens de Montréal aux Rangers de New York?**

RÉPONSES

1. C'est le spirituel écrivain anglais Oscar Wilde qui a fait prononcer cette phrase à l'un des personnages de L'éventail de Lady Windermere *(Lady Windermere's Fan)*, publié en 1892.

2. Le navire Titanic, soi-disant «insubmersible», a fait son premier voyage, de Londres en direction de New York, en avril 1912.

La nuit du 14 au 15 avril, le Titanic a heurté un iceberg qui a fait un grand trou de 300 pieds dans le flanc de ce navire en acier.

Le Titanic a coulé deux heures et demie après avoir frappé l'iceberg et 1 500 personnes se sont noyés.

3. Le mot taxi vient du mot taximètre. Le taximètre mesure le temps écoulé et la distance parcourue dans un taxi et détermine la somme à payer. En anglais, l'expression «taxi cab» vient du taximètre qu'on retrouvait dans le «cabriolet», la voiture à cheval à deux roues qui servait de taxi au 19e siècle.

4. Poser des bagues sur des oiseaux, c'est du «baguage». C'est à distinguer de son homonyme "bagage", qui veut dire paquet ou valise.

5. C'est difficile à croire aujourd'hui, mais dans les grandes années du vaudeville, le Pantages Playhouse Theatre mettait en scène des rodéos, avec au-delà d'une demi-douzaine de chevaux sur la scène! «Featuring bronco busting, trick riding and cattle roping», lit-on dans l'histoire du Playhouse.

L'estrade en bois dur du théâtre Playhouse a également supporté le poids de 15 000 gallons d'eau lorsqu'on y présentait des spectacles de nage.

6. Les mordus de la Ligue national de hockey auront peut-être reconnu ce but de Maurice "Rocket" Richard *(au centre)* contre le gardien *(sans masque!)*, Gump Worsely.

A gauche, il y a le frère de Rocket Richard, Henri Richard *(le Pocket Rocket, numéro 16)*. La question qu'on pose aux vrais experts est celle-ci: qui est l'autre joueur de New York? La réponse: Bill Gadsby.

Compilé par Daniel TOUGAS

Tu connais la dernière?

Athanase arrive très nerveux à une conférence qu'il donne à l'université du Manitoba. Il commence:

«Messieurs, chers savants, éminents juristes, distingués historiens, réputés spécialistes, illustres invités, messieurs de la Presse écrite et parlée, soit de la radio et de la télévision, mesdames, mesdemoiselles, messieurs, je n'ai rien à dire».

VITE LU VITE SU

Saint-Boniface

Comment économiser l'énergie?

Un atelier sur les économies d'énergie d'usage domestique aura lieu mercredi 15 mars à 19h à la bibliothèque de Saint-Boniface. Pour l'inscription, qui est limitée, appeler le 986-4331.

Au cours de cet atelier de deux heures, on vous parlera de produits qui permettent d'économiser l'énergie et qui peuvent réduire vos factures de chauffage, d'électricité et d'eau.

Vous découvrirez aussi un grand nombre de façons simples de rendre votre maison plus efficace au plan énergétique, du réglage du thermostat de votre réservoir d'eau chaude au choix des meilleurs joints d'isolation.

Saint-Boniface

Des activités pour les enfants

Au mois de mars, la section des enfants de la bibliothèque de Saint-Boniface vous offre:

Le 11 mars à 14h: présentation des films de Pâques «Cloche toi-même» et «Pâques des Schtroumfs». Tous sont les bienvenus.

Le 29 mars à 14h: fabrication d'images avec des écailles d'oeufs; bricolage pour enfants de 6 à 12 ans; pour s'inscrire, appeler le 986-4332. Le nombre de participants est limité.

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Deniset Fréchette
Avocats-notaires
Pierre J. Deniset B.A., LL.B
Antoine G. Fréchette B.A. CERT. ED., LL.B.
Léandre G. Buissé B.A. B.S.W. LL.B.
674, rue Langevin
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2W4 Tél: 233-0614
Succursale à la Caisse populaire d'Ile-des-Chênes.
Pour rendez-vous, composer le 878-3765 ou 233-0614.



Hogue • Kushnier
Avocats et notaires
Alain J. Hogue, B.A., LL.B.
Randie N.Kushnier, B.A., LL.B.
Place Provencher
194, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Tél.: (204) 237-1231
N° de FAX: 233-2689

LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN
800 ÉDIFICE INTER-CITY GAS
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060

Ronald Guay
167, chemin St-Mary's
R2H 1J1
Direct: 233-6659
Sec.: 233-6674

TEFFAINE, LABOSSIÈRE,
Avocats et Notaires,
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
Mary-Jane Bennett
Léo.V. Teillet
Denyse T. Côté
Avocat-conseil
Laurent G. Marcoux, c.r.
Robert. Bétournay
185, boul. Provencher, pièce 201, Saint-Boniface (MB) R2H 4B3.
Téléphone: 233-4359.

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

OPTOMÉTRISTES

DR E.M. FINKLEMAN
et
DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208 Avenue Building
265, avenue Portage
Winnipeg Tél.: 942-2496
Examen de la vue et lunettes ajustées

Dr Keith Mondésir
Optométriste
- Examen de la vue
- Lunettes ajustées
- Verres de contact

201-1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous composez le 255-2459

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
212, avenue Regent ouest
Sur rendez-vous seulement
Téléphone: 224-2254

DR R.J. STANNERS
Optométriste, examen de la vue
139, boulevard Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

Dr R.J. Lecker
Dr M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice 264, av Portage
Téléphone: 943-6628

St-Anthony's Books & Church Supplies
283, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1
233-4480
Cadeaux pour toutes les occasions religieuses

MÉTIERS

ENTREPRISES NOËL



Secrétariat, traitement de texte, imprimante au laser, traduction, photocopies.
«Du début à la fin, quels que soient vos besoins».
CLAIRE NOËL
30, rue l'Arena
Case postale 93
Sainte-Anne (MB)
R0A 1R0
tél.: 422-5750
(rés.) 422-8574

Suzanne B. Gareau
services de secrétariat
(français et anglais)
• traitement de textes • dactylographie de textes, lettres et travaux universitaires • rapports financiers
470, rue Langevin Tél.: 233-0436

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, boul. Provencher,
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237-3319

SERVICE COMPLET DE DÉMÉNAGEMENT



Rolly's Transfer CO. LTD.
256-5869 256-2564
Personnel tout à fait expérimenté

COMPTABLES AGRÉÉS

Couture
Forest
Cadieux
Coopers & Lybrand

Comptables agréés et consultants en affaires

Associés
André G. Couture, c.a.
Gabriel J. Forest, f.c.a.
Raymond A. Cadieux, c.a.

Principal
Gérald C. Labossière, c.a.
Adjoint aux associés
Donald H. Smith, c.a.



2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba) R3B 0X6
Tél.: (204) 956-0550
Fax: (204) 944-1020

BDO
GUENETTE CHAPUT
COMPTABLES AGRÉÉS
262, RUE MARION
WINNIPEG (MB) R2H 0T7
(204) 233-8593
TÉLÉFAX: 237-0134

Offrant des services professionnels en:
- Vérification
- Comptabilité
- Fiscalité
- Informatique
- Conseils en administration
- Planification financière personnelle
- Ressources humaines

Affiliation nationale: **BDO/WARD MALLETTE**
Affiliation internationale: **BDO/BINDER**

GARAGISTES

RNR TRANSMISSION
Robert & Norbert Touchette propriétaires
service en français
Nous nous spécialisons en transmissions automatiques domestiques et importées
1601, chemin Niakwa
Winnipeg (Manitoba)
R2J 3T3
Téléphone: (204) 255-2769

AGENTS D'IMMEUBLES

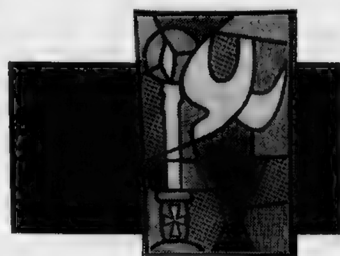


L'Immobilière de St. Pierre Realty Ltée
Boîte postale 339
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
R0A 1V0
Téléphone: 433-7899
• ferme • résidence • chalet lots vacants • loisirs • chasse tous genres de commerce, etc...

ET ***EVELYN'S WIGS***
Vente et service
- Perruques de qualité pour hommes, femmes et enfants
- Service privé
- Accessoires
- Studio professionnel à 20 minutes de Winnipeg

À votre service,
Evelyn Trudeau
(204) 878-2351
ligne directe de Winnipeg
474-2749
Lorette (Manitoba)

Depuis 1910



LES
Monuments Brunet
405, rue Bertrand,
Saint-Boniface
Téléphone: 233-7864

ASSUREURS



Agence d'assurances
Aurèle Desaulniers
(1987)
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: **233-4051**
Pour tout service d'assurance
Feu - Vie - Maladie
Assurance voyage - Ferme - RRSP
Joel Desaulniers
René Desaulniers



Le docteur Maurice Strasfeld, m.d.
(Études à l'Université Laval, Québec)
cabinet médical en
ophtalmologie
«soins des yeux»
«soins de maladies des yeux»
390, rue Graham (angle Edmonton)
Winnipeg (Manitoba)
R3C 0L4 (Tél.: 947-1995)
Service en français et en anglais!



PONTIAC
BUICK
GMC
ROGER ROCH
Représentant
2150, rue McPhillips
Winnipeg (Manitoba) R2V 3C8
Tél.: (204) 633-8833
Fax: (204) 632-5801

Daniel Martin Photographe



mariages et portraits
Le mariage de l'art et de la photographie
Sur rendez-vous
(204) 233-7344.

A Flower Affair
833, rue Sherbrook
(en face de l'entrée principale) du Centre des sciences de la santé)
Pour un petit quelque chose de plus...
fleurs fraîches importées, fleurs en soie, paniers de fruits, ballons etc.
Livraison gratuite au Centre des sciences de la santé.
Livraison partout en ville et à l'échelle mondiale.
Commandes acceptées au téléphone **772-0355** **Janice Cockerill** **Aurèle LeClaire**

Édition spéciale

MARS 1989

CAHIER DES FEMMES













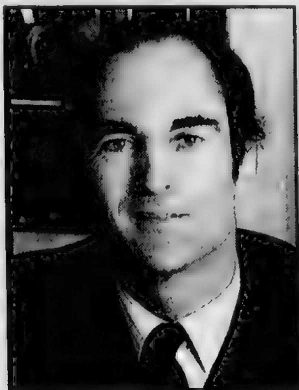






Ce supplément tiré à 600,000 exemplaires est une initiative de l'Association de la presse francophone hors Québec (APFHQ), inséré dans les journaux suivants : Le Quotidien du Saguenay (Chicoutimi), La Presse (Montréal), Le Soleil (Québec), Le Droit (Ottawa), La Tribune (Sherbrooke), Le Nouvelliste (Trois-Rivières), La Voix Acadienne (Summerside, I. P. E.), Le Courrier (Yarmouth, N. E.), L'Express du Sud-est (Moncton), Le Moniteur (Shédiac), Pro Kent (Richibucto), Le Voilier (Caraquet), Le Madawaska (Edmundston), Le Carillon (Hawkesbury), L'Édition Prescott-Russell (Rockland), Le Rempart (Windsor), Le Voyageur (Sudbury), Le Nord (Hearst), le 8 mars - Le Journal de Cornwall, L'Eau Vive (Régina), le 9 mars - La Liberté (Saint-Boniface), Le Franco-Albertain (Edmonton), Le Soleil (Vancouver), le 10 mars - La Boîte à Nouvelles (Iroquois Falls), le 15 mars - Le Goût de Vivre (Penetanguishene), le 16 mars - Le Nouvel Ontarien (Sudbury), L'Aurore Boréale (Whitehorse), l'Aquilon (Yellowknife), Le Gaboteur (Terre-Neuve), le 17 mars.





Le gouvernement du Québec est fier d'appuyer l'excellente initiative que représente ce cahier spécial sur les réalisations et les perspectives d'avenir des femmes francophones du Canada.

Le Québec a toujours fait figure de précurseur quant à l'amélioration des conditions de vie des femmes. Dès 1973, le gouvernement créait le Conseil du statut de la femme. Puis, en 1979, il instituait un poste de ministre déléguée à la Condition féminine et mettait sur pied le Secrétariat à la condition féminine pour la seconder dans ses tâches. Au fil des ans, s'est ajouté tout un réseau de responsables dans plusieurs ministères.

En 1986, le gouvernement publiait un premier plan d'action annuel et, l'année suivante, des orientations triennales situant son action dans une perspective plus globale. Depuis, des gestes importants ont été posés: consultation publique sur les droits économiques des conjoints; dépôt d'un énoncé de politique sur les services de garde; instauration d'un système d'indexation automatique des pensions alimentaires; implantation de programmes d'accès à l'égalité et de l'obligation contractuelle; renforcement de deux politiques visant à enrayer la violence faite aux femmes; élaboration de cours de français pour favoriser l'intégration des femmes des communautés culturelles.

À l'instar des gouvernements du Canada, des provinces et des territoires, le Québec a par ailleurs entériné en 1985 une démarche visant à assurer l'égalité économique pour les femmes au Canada. La première étape de cette démarche a consisté à mettre en oeuvre un ensemble de mesures relatives à l'éducation et à la formation professionnelle des femmes.

Pour le Québec, il s'agit d'édifier, dans le respect des besoins et des attentes des Québécoises, des rapports véritablement égalitaires entre les hommes et les femmes de notre société.

La ministre déléguée à la Condition féminine

Monique Gagnon-Tremblay

Le ministre de la Justice
et ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes

Gil Rémillard

Québec

8 mars

Le 8 mars, bien sûr... ou peut-être le 3 mai 1908 bien sûr ou 1909 ou 1910...

Origine américaine, européenne, russe, international-socialiste.

Une grève ?, un colloque ?, une conférence ?

Saura-t-on jamais ? Il a fallu qu'une suédoise pose la question à Renée Côté pour que cette dernière décide de trouver la réponse. Ce qui ressort de sa recherche publiée en 1984, c'est que la raison officielle, à savoir une grève historique opposant les travailleuses du textile à la police un dimanche 8 mars 1908 dans le Lower East Side de New York, n'est qu'un mythe. Il n'y a pas eu de grève le 8 mars 1908. La seule recherche historique et exhaustive sur le sujet prouve que la première Journée de la femme a eu lieu le dimanche 3 mai 1908 à Chicago -- rencontre organisée par la section féminine du Parti socialiste de Chicago -- la journée aurait été consacrée à la cause des ouvrières qui luttaient entre autres pour le droit de vote.

Un deuxième «Women's Day» est organisé le 28 février 1909, cette fois à New-York ; c'est officiel, national et organisé par le comité national de la femme du parti socialiste américain. Les femmes se sont rencontrées pour exiger le droit de vote et l'abolition de leur esclavage sexuel. Puis le 27 février 1910, le Women's Day américain est devenu un événement identifié nettement au mouvement socialiste. Il est simultanément fêté à New-York, Chicago, Portland et San Francisco. Le thème : le droit de vote, l'indépendance économique et l'égalité complète.

C'est à ce moment de l'histoire de la Journée internationale des Femmes qu'une grève de femmes entre dans le portrait. Il s'agit de la grève de 20,000 chemisières de New-York qui a commencé le 22 novembre 1909 pour se terminer le 15 février, 12 jours avant les célébrations du «Women's Day». Trois mille d'entre elles se sont donc rassemblées au Carnegie Hall de New-York le jour du Women's Day. Cette grève a été synomyme d'arrestions massives, de brutalité policière et de répression. Ce fut une lutte des féministes de l'époque.

Plus tard, en cette même année 1910, en juillet à Chicago, le Parti socialiste américain recommande «que les délégués au Congrès international aient le mandat de proposer le dernier dimanche de février comme Journée internationale de la Femme».

Pendant ce temps en Europe...

Un mois plus tard, en août 1910, à la conférence internationale des femmes de Copenhague, Clara Zetkin, féministe allemande très engagée, propose une résolution afin que soit organisée une journée spéciale des femmes dans le but premier de promouvoir le droit de vote des femmes. C'est le 19 mars 1911, qu'elle fut célébrée.

En Russie, on célébra l'événement le 3 mars 1913, journée qui s'est soldée par des interventions de la police tsarienne, des arrestions, des brutalités et l'emprisonnement de plusieurs. Un an plus tard, les organisatrices de la Journée internationale des Femmes sont mises en prison ; il n'y a pas eu de célébration.

En France, la première fut le 9 mars 1914.

Enfin, le 8 mars démystifié

La première journée internationale des femmes aurait été célébrée un 8 mars, en 1914, en Allemagne. C'était un dimanche. Pas de raison particulière pour cette date, sinon que le mois de mars avait été pacifique en révoltes prolétariennes et qu'on avait l'habitude de fêter le dimanche.

C'est à la deuxième conférence internationale des femmes communistes, à Moscou, en 1921, que le 8 mars est proposé comme date officielle de la Journée internationale des femmes. La proposition était faite par Alexandra Kollontaï, une militante politique de carrière et seule femme du gouvernement Lénine en 1917.

C'est donc en ce 8 mars 1989, la 68e fois que les femmes du monde s'unissent pour relever leurs causes communes.

Thérèse Boutin

L'Édition spéciale «Femmes 89» est une initiative de l'Association de la presse francophone hors Québec réalisée avec la collaboration amicale de la Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises et le Réseau national Action Éducation Femmes.

Coordination de la publication
Luce St-Pierre

Publicité
Agence OPSCOM
(613) 234-6735

Rédactrice en chef
Thérèse Boutin

Journalistes
Marie Élizabeth Brunet
Danielle Coulombe
Lily Fortin
Claire Lanteigne Frigault
Josée Gauthier
Andrée Germain
Rosine Kealy
Guylaine Lévesque
Gilberte Proteau
Christinae Rabier
France Tremblay

Composition et Montage
Les Illustrateurs de l'Outaouais

Imprimerie
Qualimax Inc.

Photographie et concept visuel
Guy-Marc Dumais

Éditeur
APFhQ
Wilfred Roussel, directeur général
325, rue Dalhousie, pièce 900
Ottawa, Ontario
K1N 7G2

Nous tenons à remercier le Programme de Promotion de la Femme et le Programme aux Langues Officielles du Secrétariat d'État du Canada pour leur généreuse contribution dans la réalisation de cette édition spéciale.

*Les opinions émises dans ce cahier ne reflètent pas nécessairement la position du Programme de Promotion de la Femme.

Éditorial

En cette journée internationale de la femme, nous sommes en droit de nous demander si à l'aube du XXIe siècle nos aspirations personnelles et nos revendications de groupe sont exaucées ou sur le point de l'être. Notre vigilance porte-t-elle fruit ? Nos recherches et notre travail nous permettent -ils de vivre dans un environnement plus sain ? Est-ce que les médias écrits et électroniques véhiculent une information réelle et équitable sur les dossiers qui intéressent davantage les femmes ?

Ce cahier spécial de la femme se veut à la fois une mise à jour et une réflexion sur les principales préoccupations des Canadiennes qu'elles soient dans les Territoires du Nord Ouest, au Labrador, en Ontario ou au Québec. Fondamentalement, les questions et les besoins sont les mêmes mais puisque tout est relatif il faut voir que dans certains milieux les femmes sont aux prises avec un premier projet de regroupement alors qu'ailleurs on se prépare pour des États Généraux. Certaines personnes auraient sûrement envie de dire que les femmes d'une province sont «en retard» ou «20 ans en arrière» dans leur cheminement par rapport aux autres. Une telle conclusion est faussée dès le départ car s'il est une chose que le fédéralisme canadien nous a apprise c'est que chaque province ou territoire doit survivre indépendemment des autres, et que les comparaisons aboutissent à des déchirements ; de plus, la réalité géographique, démographique et linguistique fait en sorte que chaque partie du pays a une composante sociale qui lui est propre et qui par le fait même ne peut être comparée à une autre. Par exemple, nulle part au pays ne retrouve-t-on l'homogénéité linguistique du Québec, tout comme le va et vient des résidents et résidentes de la Terre Neuve ou des Territoires est spécifique à ces deux extrémités du pays.

Faut-il voir aussi que nos médias locaux ou nationaux ne sont pas toujours une réflexion exacte de qui nous sommes surtout celles d'entre nous qui vivons à l'extérieur du Québec. Pas de quotidien de langue française à l'ouest d'Ottawa, pas de programmation régionale de Radio Canada à Terre Neuve, et une seule revue féministe publiée à l'intention des femmes francophones vivant à l'extérieur du Québec ; et si les «Dames de Coeur» soulèvent les problèmes cruciaux des femmes, je les verrais mal tenter de véhiculer leurs messages en partant pour la pêche au lever du jour ou en montant à bord d'une gigantesque moissoneuse -- en troquant leurs talons hauts et leurs serviettes en cuir pour des bottes de caoutchouc et un chapeau dur !

Tout ça pour dire que ce n'est pas seulement à Ottawa, Vancouver, Toronto et Montréal que les femmes travaillent à faire avancer les dossiers prioritaires des femmes : équité d'emploi et de salaire, garderies, avortement, libre-échange ; l'éducation, la violence au foyer, la mise au point de l'action commune des femmes, ça préoccuppe aussi les femmes d'Edmonton, de Sudbury et de Port au Port.

C'est ainsi que dans les Territoires on travaille à jeter les bases d'un premier regroupement des franco-tennoises, qu'en Ontario les femmes viennent de mettre sur pied un réseau de garderies francophones, qu'au Nouveau Brunswick une femme est nommée vice première ministre, qu'au Québec les femmes se retrouveront et se fêteront dans le cadre des États Généraux, pendant qu'à Terre Neuve les problèmes de chômage et d'accès à l'éducation freinent l'évolution d'autres dossiers féministes. Entre-temps, on constate que l'accès à l'éducation supérieure est encore une grande aventure pour les femmes, que le libre-échange continue de susciter des arguments contradictoires dans sa perspective féminine et qu'à l'extérieur du Québec les femmes doivent davantage concilier leur engagement par rapport à la francophonie et à la condition féminine.

L'autonomie des femmes c'est pour demain. Tout est en place surtout la volonté des premières concernées.

Thérèse Boutin

Militer un jour... militer toujours...?

Quinze ans après l'année internationale de la femme, cinquante ans après le droit de vote aux femmes du Québec, 70 ans après la victoire des suffragettes canadiennes, on est en droit de se demander pourquoi encore militer, pourquoi encore se regrouper dans des organismes féministes, pourquoi toujours lutter...

La réponse est simple. Les femmes elles-mêmes sentent le besoin individuel et collectif de travailler ensemble d'une part, et d'autre part, la parité avec les hommes n'est pas encore chose faite, qu'on parle de salaire, d'autonomie, de respect, d'accès ou de représentativité politique.

Sur le plan individuel, plusieurs femmes ont encore besoin de briser l'isolement soit parce que géographiquement elles sont loin des centres d'action et de décisions, soit tout simplement qu'elles sont au foyer ou dans un milieu de travail où elles se sentent confinées et éprouvent le besoin de sortir et faire autre chose. Pour d'autres, c'est l'occasion de partager, d'échanger, de s'ouvrir. Le regroupement donne à toute individue l'occasion de poursuivre sa réflexion et par conséquent de se conscientiser davantage par rapport à elle-même et par rapport aux autres, tout en expérimentant des nouvelles façons de penser, de créer et d'agir. De plus, chacune peut mettre à profit ses qualités et ses habiletés de femme pour développer des nouveaux modèles, discours et comportements. Au sein d'un groupe, elle retrouve un appui important pour sa démarche.

Cet appui est ce qui fait la force du collectif. Car si une femme en tant qu'individue peut apporter beaucoup au groupe et en retirer de nombreux avantages, c'est la force de la collectivité qui fait avancer les dossiers. Car le regroupement augmente la visibilité et ainsi contribue à mieux faire connaître les besoins et les intérêts des femmes ; il permet d'avoir plus de pouvoir pour revendiquer l'essentiel comme par exemple l'autonomie, l'égalité ; il constitue une force pour exiger des programmes et des services pour répondre aux besoins de toutes les femmes ; enfin, il permet d'exercer une influence sur la prise de décision gouvernementale.

Le collectif apprend aux femmes à travailler de façon concertée et leur assure une présence et une voix dans tous les dossiers d'actualité qui ont des répercussions sur leur vie de femme et sur celle de leurs enfants. C'est à la fois pourvoir à son présent et garantir son avenir.

La grande force de la collectivité est la complicité et la complémentarité qui se développe entre les femmes, ce qui permet à chacune de s'afficher et de s'affirmer plutôt que de rester la majorité silencieuse.

Si le regroupement apporte satisfaction tant sur le plan individuel que collectif, pourquoi toujours lutter ? Parce que nous sommes les mieux placées pour identifier nos besoins et y répondre. Parce que nous ne sommes pas au pouvoir ce qui fait que nous devons constamment formuler et reformuler nos demandes et être très vigilantes pour voir à ce que suite soit donnée aux revendications. La lutte nous permet d'être davantage présentes sur la scène politique là où se prennent les décisions.

Femmes, nous sommes en grande partie les véhicules des valeurs humaines ; c'est nous en majorité qui passons le meilleur de nos journées avec nos enfants ou encore qui oeuvront dans des domaines où les enfants font leur apprentissage de la vie; et en tant que tel nous devons redoubler de prudence. Nous devons faire en sorte que ceux et celles qui sont à nos législatures fédérale et provinciales cessent d'avoir des intérêts politiques compartimentés et individualistes en faveur d'une grande globalisation.

Les femmes ont déjà laissé tomber nombre de frontières : elles combattent pour un meilleur environnement, pour la démocratie, pour la paix en sachant très bien que ce qu'elles font pour le bien de l'humanité elles le font pour leur plus grand épanouissement.

Thérèse Boutin et Nicol G. Vinette

La pleine égalité pour 1990

Le Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme (CCCSF) rendait public en décembre dernier son rapport annuel 1987—1988. Le Conseil profitait de l'occasion pour demander au gouvernement fédéral de prendre les moyens pour que les femmes puissent atteindre la pleine égalité dans les domaines économiques, sociaux et juridiques d'ici à 1990.

Le CCCSF a émis des recommandations spécifiques par rapport à certains dossiers chauds de l'actualité tels que la violence conjugale, les services de garde, le logement et l'hygiène de la reproduction. Ses membres ont étudié un total de treize thèmes d'importance pour les femmes et leurs familles.

La violence conjugale

Les statistiques démontrent qu'à chaque année un million de Canadiennes sont agressées physiquement et sexuellement dans leur foyer. Les victimes subissent également des mauvais traitements d'ordre émotif et psychologique. Leur situation financière laisse à désirer dans bien des cas.

Il existe présentement une pénurie de maisons de transition pour femmes battues et leurs enfants. Le Conseil consultatif propose de créer des programmes spéciaux d'aide aux familles dont les enfants sont perturbés et qui requièrent les soins de spécialistes. Il exige également que des mesures soient prises pour rendre les maisons d'accueil plus accessibles aux femmes isolées à cause de facteurs tels que la distance, la langue ou un handicap.

Logement

Le manque de logements à coûts modiques pour les femmes chef de famille est un problème toujours aussi aiguë. Ce type de locataires, tout comme les femmes du troisième âge, consacrent près de 80 % de leurs revenus pour se loger. Les femmes handicapées, les veuves, les victimes de violence conjugale, les sans abri et les femmes divorcées vivent toutes les mêmes contraintes dans ce secteur.

Service de garde

Près de deux millions d'enfants d'âge pré-scolaire au Canada ont besoin de services de garde. Actuellement, le gouvernement ne dispose que de 244,000 places en garderie, ce qui ne suffit pas à la demande sans cesse grandissante. Le CCCSF recommande également la création de programmes de garde pour répondre aux besoins particuliers des résidentes de milieux ruraux, des immigrantes et des familles autochtones.

(Voir l'article "Les garderies franco-ontariennes... un enfantement difficile.")

Hygiène de la reproduction

Le Conseil définit la liberté de reproduction comme étant, avant tout, une question d'égalité. Il estime que les femmes conçoivent, portent et élèvent leurs enfants dans des conditions inégales dans notre société. L'organisme presse le fédéral de mettre à la disposition des femmes, partout au Canada, des services d'hygiène de la reproduction qui comprennent des renseignements sur la planification familiale, les méthodes contraceptives, l'éducation sexuelle et l'avortement. Le CCCSF propose que ces services soient couverts par les régimes provinciaux d'assurance-maladie.

Au cours de l'année qui vient, le CCCSF entend poursuivre son mandat qui est de conseiller le gouvernement fédéral en matière de condition féminine et de renseigner le public sur les dossiers qui touchent de près les femmes. Le Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme existe depuis quinze ans.

Andrée Germain et Guylaine Levesque

LOUISE
Mère de famille et administratrice d'une ferme avicole.
Partenaire dans cette entreprise depuis 15 ans, elle a fondé un programme de formation en entrepreneurship pour les femmes de sa localité.



Le Jeu de l'égalité

S'il y a une preuve que les statistiques peuvent être interprétées de mille et une façons, ce livre-document de Nicole Morgan en est une. Analyse quantitative et historique du mouvement de la main d'oeuvre-féminine dans la fonction publique fédérale, ce livre revoit dans une nouvelle perspective les statistiques des rapports annuels de la Commission du service civil (devenue la Commission de la fonction publique) depuis 1908 jusqu'à 1987. Elle a de plus interviewé 52 fonctionnaires.

Après avoir constaté dans un premier temps que si, en 1987, les femmes représentaient 42,4 % des effectifs permanents de la fonction publique fédérale, et que dans un deuxième temps, elles ne représentaient que 8,7 % (223) de la gestion supérieure alors qu'elles constituaient 82,8 % (55 825) de la catégorie soutien administratif, l'auteure propose "un point de vue complémentaire qui permettra de mieux comprendre à quel point le cheminement des femmes au sein de la bureaucratie est complexe, qu'il évolue en dents de scie et qu'il se paie parfois chèrement" (page 1). C'est ainsi qu'elle constate que 83,9 % des femmes contre 54,7 % des hommes ont un salaire inférieur à 35 000 dollars.

C'est à partir de trois hypothèses de base soutenues tout au long du document par des témoignages et des statistiques que Nicole Morgan en arrive à la conclusion que le progrès des femmes dans la fonction publique fédérale n'est pas sans équivoque.

Hypothèse #1 :

Abandonner trois éléments de base à savoir 1) l'explication du phénomène de ce qui manque aux femmes pour être égales doit être remplacée par une compréhension du mouvement de résistance chez les hommes; 2) laisser de côté tout schéma et toutes statistiques qui tentent de prouver que les femmes ont gravi petit à petit les échelons; 3) discarter "l'idée simpliste" que la gent féminine à l'intérieur de la fonction publique forme un groupe uni.

Hypothèse #2 :

La bureaucratie fédérale est une sous-culture qui affecte directement ceux et celles qui la subissent de l'intérieur.

Hypothèse #3 :

A salaire égal tous les emplois ne sont pas égaux; des éléments autres que l'argent servent à déterminer les rapports de prix entre hommes et femmes à un même niveau.

Dans la première partie, l'auteure relate ce qu'elle appelle l'histoire ancienne, de la formation de la Commission du service civil jusqu'au début de la Deuxième Guerre. La fonction publique avait été pensée par et pour des hommes mais les salaires offerts étaient tellement bas, que les femmes se mirent à accepter des emplois que les hommes ne voulaient pas. Les gestionnaires de l'époque s'étant en quelque sorte fait prendre à leur propre piège décidèrent donc de mettre les choses au clair :

"il est un grand nombre de fonctions dans les grades élevés qui ne sauraient être remplies par des femmes. Il y en a d'autres où les femmes ne pourraient être admises comme celles qui leur donneraient la direction et le contrôle d'une quantité considérable d'hommes : c'est peut-être un préjugé mais il faut en tenir compte" (Rapport Annuel de 1908, cité page 5)
et
"... il est impossible d'admettre que le travail relevant des ministères puisse être accompli par un personnel uniquement féminin (Commission royale sur le service civil, 1908, cité page 6)
enfin,
"les femmes mariées ne pouvaient être employées que si elles étaient tenues de subvenir à leurs besoins ou encore elles pouvaient être nommées à titre temporaire lorsqu'il ne se présentait pas un nombre suffisant de candidats compétents réunissant les autres qualités" (cité page 6).

Puis, lorsque les hommes partirent pour la guerre, les femmes furent embauchées à nouveau et pendant les années 1930 à 1945, constituaient environ 30 % des nominations à la Commission. Or, les anciens combattants revinrent au pays et le gouvernement les embaucha en masse à ce point où l'auteure parle d'une "sous-culture paramilitaire" au sein de la fonction publique.

Il y eu même un Arrêté en Conseil en 1931 qui disait que les femmes mariées devaient être renvoyées et remplacées par des anciens combattants.

La deuxième partie du livre de Nicole Morgan couvre la période des années soixante, époque où le Parlement mandata la Sénatrice Florence Bird de "faire enquête et rapport sur le statut des femmes au Canada et de présenter des recommandations quant aux mesures pouvant être adoptées par le gouvernement fédéral afin d'assurer aux femmes des chances égales à celles des hommes dans toutes les sphères de la société canadienne."

Il y eut aussi au cours de cette décennie une nouvelle loi sur la Fonction Publique et la Loi sur les Langues officielles qui allaient chacune à leur manière chambarder la bureaucratie fédérale. Par ailleurs il y eut expansion frénétique de la fonction publique et, la bilinguisation aidant, un grand nombre de femmes entrèrent dans les postes de cadre en tant que préposées à l'enseignement des langues. Si les statistiques de la Fonction publique indiquent qu'en 1967, 17,7 % des femmes détenaient des postes de cadres, une analyse de l'auteure révèle que 5,2 % d'entre elles travaillaient dans les hôpitaux, 11 % faisaient partie de l'administration bureaucratique et 1,5 % étaient des professionnelles (diététiciennes, économistes, ménagères, professeures, bibliothécaires et travailleuses sociales (p. 15).

Si à cette époque il n'était pas rare d'entendre des commentaires tels "on ne peut pas être une vraie femme et être haute fonctionnaire", une étude de 1973 révèle que de fait parmi les rares femmes à avoir accéder aux postes de cadre supérieur, 61 % étaient célibataires, 86 % n'avaient aucune personne à charge et 92,4 % avaient plus de 40 ans (page 16). Somme toute, elles n'étaient pas considérées comme "vraies" par les mandarins qui les avaient embauchées.

Le dépôt du rapport de la Sénatrice Bird en 1970 allait changer bien des choses, mais surtout, de l'avis de l'auteure, "les femmes dans la fonction publique n'étaient plus main-d'oeuvre; elles étaient devenues un enjeu politique." (p. 21)

Puis l'auteure aborde ce qu'elle appelle l'époque de la tolérance, le début des années 70 en citant un cadre supérieur masculin de 59 ans : "Mais il n'y a pas de problème de femmes. Il n'y en a jamais eu. Tout cela est de l'invention. Moi, madame, si je vois une femme compétente, je l'embauche" (p. 23).

Selon l'auteure, les femmes n'ont jamais eu le poids politique des Anciens combattants ou encore des francophones qui leur aurait assuré une représentation plus équitable, et ce, pour trois raisons selon elle : d'abord parce que les femmes n'ont jamais été réunies autour d'une cause commune (par exemple de faire la guerre ensemble); deuxièmement parce qu'au fil des années les femmes ont en général voté pour le gouvernement en place plutôt que selon leur sexe ou leur appartenance à un groupe et enfin, les politiciens en forte majorité des hommes n'ont pas l'habitude de prêcher par l'exemple.

La première directive du gouvernement visant la promotion et l'avancement des femmes à des postes intermédiaires fut émise par le Cabinet en 1972 : mais selon l'auteure, elle était tellement vague que l'appareil bureaucratique en général usa de toutes les techniques à sa disposition pour la contourner. Cependant, grâce d'une part à l'expansion économique et démographique du pays et d'autre part à des groupes réformateurs à l'intérieur de la Fonction publique, il y eut dans les années 70 un effort réel de recruter des femmes en administration - tellement que le taux de croissance des femmes doubla celui des hommes (page 25).

Toujours selon Nicole Morgan, la résistance au changement était omniprésente et tous les moyens étaient bons pour freiner l'évolution. L'auteure les regroupe en six catégories. La première c'est la lenteur du processus, un moyen classique dont le meilleur exemple soumis par l'auteure est la directive du Conseil du Trésor présentée en 1972 et qui demandait à quiconque de "réfléchir" sur les garderies et le travail à temps partiel; 17 ans plus tard la réflexion n'a toujours pas abouti. La deuxième technique est l'indifférence ou la négation, c'est-à-dire que les gestionnaires avaient d'autres préoccupations plus "sérieuses" par exemple la dotation de personnel francophone ou encore ils nommaient une femme et étaient convaincus d'avoir fait leur devoir pour l'éternité. A des niveaux hiérarchiques plus bas la résistance insistait à ne rien faire. La quatrième technique et probablement une des plus scandaleuses fut la manipulation des processus de dotation : d'abord les nominations temporaires et indéterminées - en 1976, 33 % des postes temporaires et 49 % des postes indéterminés étaient comblés par des femmes. La deuxième barrière : les femmes n'obtenaient pas les postes de gestion. Par exemple, en 1976, 38 % des diplômées universitaires au Canada étaient des femmes, 29 % des candidatures, des recrues universitaires étaient féminines, sur les 119 femmes embauchées, 22 avaient un PhD, 36 une maîtrise et 27 un B.A. et en dépit de tout ça, seulement 89 femmes comparé à 4 140 hommes détenaient des postes des catégories SM et EX-4-5 (haute gestion); cette même année 13 hommes de moins de 30 ans ont été embauchés directement au plus haut niveau (EX-4 et EX-5). De plus, certaines pratiques discriminatoires faisaient en sorte que des femmes étaient promues à un poste dit intérimaire et ne pouvaient plus bouger, les postes étaient reclassifiés ou annulés. La cinquième technique au tableau de la résistance était la neutralisation, c'est-à-dire de cantonner les femmes dans des divisions sans pouvoir ou encore de retirer tous les pouvoirs à un poste s'il était occupé par une femme. Selon l'auteure, il y aurait même eu du sabotage, soit la promotion de la moins capable des candidates pour cultiver un sentiment d'anti-action positive. Enfin, la dernière technique en est une d'intimidation dans laquelle l'auteure regroupe l'ostracisme et l'isolement des femmes, la punition, l'intimidation physique, la formation de clan, la rumeur, l'intimidation intellectuelle et le harcèlement sexuel.

Puis vint l'ère de la défensive vers la fin des années 70 lorsque Jean Chrétien alors président du Conseil du Trésor demanda "que la représentation des hommes et des femmes corresponde à la proportion des personnes intéressées et qualifiées des deux sexes" et ce à tous les niveaux et dans tous les ministères (page 41). Selon l'auteure, c'est à partir de ce moment que commença la vraie bataille du pouvoir et que la résistance se tranforma en défensive : d'abord un barrage d'idées, des excuses, puis plus important encore "l'interprétation statistique des progrès féminins" (page 43). Un procédé trompeur de souligner l'auteure parce que d'abord on mêle les pommes et les oranges - par exemple on entre dans la catégorie "scientifique et professionnelle les ES (économistes, sociologues, statisticien-ne-s) dont les possibilités d'avancement sont réelles et qui est composé à 85,8 % d'hommes, ainsi que les bibliothécaires dont les possibilités de carrière sont plus limitées et qui sont à 66,2 % des femmes. Trompeur aussi parce que la généralisation par catégorie de cadres ne tient pas compte des niveaux; par exemple dans les catégories de gestion intérimaire (PM et AS) la population féminine s'est accrue à un rythme quatre fois supérieur à celui des hommes; or l'étude de l'auteure révèle qu'en moyenne 80 % des femmes se sont retrouvées aux premiers échelons alors que les hommes étaient en bas de l'échelle dans une proportion d'environ 45 %! (page 45).

Aujourd'hui, le partage semble être sur la voie de l'équité. Les femmes sont près d'obtenir la parité numérique représentant en 1987, 42,4 % des effectifs de la fonction publique. En 1985, il y avait trois fois plus de femmes cadres qu'en 1976 - cet effort est tellement récent que 38,9 % d'entre elles ont moins de 40 ans alors que chez leurs collègues masculins cette proportion est de 15,1 %.

Mais, selon l'auteure il reste des distorsions importantes : dans la Région de la Capitale Nationale, en 1987, seul 1,1 % des femmes étaient à un niveau de direction, 2,4 % à des niveaux supérieurs et 13,7 à des niveaux intermédiaires (bien que ce soit deux fois plus qu'en 1976). Mais si on regarde du côté des hommes, ces derniers ont aussi grimpé les échelons de manière tout aussi remarquable.

Nicole Morgan termine son analyse en posant deux questions, la première : va-t-on vers une "fonction publique féminisée où les niveaux non cadres appartiendront aux femmes alors que les niveaux cadres seront partagés entre hommes et femmes, suivant une loi compliquée où les hommes auront toujours une coudée d'avance"; la deuxième : s'agit-il d'un progrès? Que signifie le progrès de certaines femmes si le bas de l'échelle reste toujours le lot des femmes?" (page 57). Elle en conclut que ce sont les tribunaux aux termes de l'Article 15 de la Charte canadienne des droits et libertés qui auront "à trancher les déséquilibres en matière d'embauche, de perfectionnement professionnel, de promotion et de pouvoir." Entre temps, de dire l'auteure, "l'égalité des chances et de l'avancement demeurera un voeu pieux tant que les employeurs n'assumeront pas la responsabilité qui leur revient d'instaurer des mesures dynamiques de redressement." (page 67)

Thérèse Boutin

JOHANNA
Johanna, opératrice en traitement de textes, fait partie du 42.4% des effectifs féminins de la fonction publique fédérale. Elle se réjouit de la progression du nombre de femmes cadres au sein du gouvernement.



• *« Femmes en Tête, Femmes en Fête »*

Les États généraux des femmes du Québec

Elles s'appelaient Thérèse, Idola ou Marie et militaient avec acharnement pour le droit de vote des Québécoises. Elles se nomment Hélène, Aoura ou Marie et exigent inlassablement plus de maisons d'hébergement, l'égalité en emploi et la participation des femmes aux décisions politiques et économiques. Sous les feux de la rampe ou dans l'ombre des coulisses, les véritables actrices du féminisme québécois n'ont jamais fait relâche depuis le mémorable 25 avril 1940.



Le groupe organisateur des États généraux du Québec prévu pour 1990 ; des représentantes provenant des quatre coins du Québec.

Rendre à Césarine ce qui appartient à Césarine...

A un an du cinquantenaire de l'obtention du droit de vote des Québécoises, un projet d'envergure poursuit sa petite bonne femme de chemin. Sous le grand thème "Femmes en Tête", les Etats généraux des femmes du Québec veulent d'abord évaluer le travail accompli depuis l'époque des suffragettes. De là, les Québécoises pourront mieux identifier les perspectives d'avenir et orienter les actions nécessaires. Responsable de la régionalisation et de l'animation de l'événement, Marie-Claude Desjardins en parle avec enthousiasme : "Femmes en Tête, c'est un pont entre les générations, un point de ralliement et une réflexion sociale sur le féminisme."

Tracer le "bilan de l'évolution de la situation des femmes au Québec" et celui "des actions des groupes depuis leur création" annonce la documentation de Femmes en Tête. Voilà bien ce qui le distingue fièrement de feu "Décisions 85", projet gouvernemental à l'issue de la décennie de la Femme. Le bilan alors effectué n'a principalement couvert que les changements législatifs survenus depuis l'Année internationale de la Femme, en 1975. Résultat : les groupes de femmes sont sortis meurtris de la "consultation" bureaucratique. Mues par l'importance de reprendre l'initiative de leurs relations avec l'Etat, bon nombre d'associations ont vite opté pour plus de concertation, de solidarité et de visibilité.

C'est ainsi qu'à l'Assemblée annuelle de Relais-Femmes, en mai 86, certaines d'entre elles décidaient d'"explorer les possibilités de tenir des Etats généraux du féminisme." Avec l'allure d'un bilan des changements de mentalités, cette fois, Femmes en Tête prenait forme peu à peu. "Puis, le lien avec le 50e anniversaire du droit de vote est vite devenu un contexte intéressant à exploiter, un prétexte sensationnel pour laisser libre cours à la perception même des groupes de femmes du Québec", précise Marie-Claude Desjardins. Et elle enchaîne : "Femmes en Tête doit ressembler à ces Québécoises qui prennent le temps de se retrouver, de se parler et qui abordent les problèmes sous l'angle du quotidien, plus terre à terre, moins grande pensée philosophique. Ce que les femmes vivent à la base, voilà ce qui motive leurs actions."

D'hier à aujourd'hui se battre pour le droit de fêter

A l'instar des suffragettes de 1940, les féministes de 1989 ont à affronter des obstacles de taille dont l'essoufflement des groupes de femmes et le financement. Evalués globalement à 3,5 millions de dollars, les Etats généraux des femmes du Québec lorgnent du côté des deux paliers de gouvernement ainsi que du secteur privé pour ce qui est de l'aide financière. Comble d'ironie, l'histoire semble ici se répéter. Tout comme Ottawa a accordé le droit de vote aux femmes vingt-deux ans plus tôt que Québec, il a aussi plus vite délié les cordons de sa bourse que son homologue provincial. "Si les Québécoises ont dû jadis se battre pour obtenir le droit de vote, devront-elles aussi, 50 ans plus tard, se battre pour le droit de le fêter?", demande la coordonnatrice de Femmes en Tête, Johanne Chouinard. Pour les organisatrices des Etats généraux, la dernière et non la moindre des difficultés concerne le respect de la structure démocratique et régionalisée liée au projet. "Nous les femmes, on se promène dans la vie avec un idéal de processus démocratique et collectif où chacune a sa place", raconte Marie-Claude Desjardins. "On ne peut évidemment faire de tournée de consultation à chaque semaine; il faut donc prendre certaines décisions en groupe plus restreint. Sans être une contrainte pour autant, la fidélité au processus démocratique est un véritable défi à relever."

De tout pour toutes

Toutes les Québécoises, militantes de toujours ou relève de demain, sauront trouver leur compte à Femmes en Tête. "Ce ne sont pas que les femmes qui sont debout sur les barricades qui mènent la bataille, mais aussi toutes les autres qui sont moins visibles. C'est ce qui fait la force du féminisme", rappelle la responsable de la régionalisation de l'événement. C'est ce qui l'a une fois de plus impresssionnée lors de la tournée printanière de 88, étape qui a ravivé l'enthousiasme et la solidarité des groupes de femmes. Alimentés d'un grand nombre de bénévoles, des comités régionaux et nationaux se sont par la suite mis sur pied et ont donné lieu, à l'automne, à la première Assemblée générale des Etats généraux. Dans le but de faciliter le bilan des cinquante dernières années, la grille "Et si on se racontait le féminisme..." circule actuellement à plus de 1 500 exemplaires. Une fois colligées, les données serviront de "mosaïques du féminisme québécois" lors des rencontres régionales et provinciale vouées, au printemps prochain, à dégager les perspectives d'action. Femmes en Tête se soldera finalement, le 25 avril 1990, par les "50 heures du féminisme" où des milliers de femmes seront invitées à célébrer, à Montréal, le 50e anniversaire historique. Au programme des activités, l'on prévoit déjà une comédie musicale offerte au grand public. D'ici là, une campagne d'information rejoindra justement la population afin de la sensibiliser aux gains obtenus par les femmes depuis un demi-siècle.

Sans frontières

Moment priviligié de réflexion, Femmes en Tête veut répondre à la grande question : "Qu'est-ce que le féminisme a changé dans la vie et dans l'identité sociale et culturelle des femmes depuis 50 ans?" Comme le souligne Johanne Chouinard, "les Québécoises ont joué un rôle moteur dans l'avancement des causes féministes au pays. Il n'est sûrement pas exagéré de constater que dans le cas de la lutte pour le libre choix à l'avortement, par exemple, bien des yeux se sont tournés vers nous. Comme peuple colonisé, nous avons une tradition de revendications et grâce à notre double influence, l'américaine et l'européenne, nous avons su créer des lieux de luttes non négligeables."

Le féminisme n'a pas de frontières, c'est bien connu. Voilà sûrement de quoi s'inspire Marie-Claude Desjardins lorsqu'en fin d'entrevue, elle rêve à voix haute : "Si les retombées de Femmes en Tête pouvaient nous amener à une meilleure compréhension de ce qui se fait d'un océan à l'autre et nous aider à percevoir la mosaïque du féminisme canadien avec la place qu'y tiennent les femmes francophones hors Québec, ce serait un bon premier pas vers..." La sagesse l'empêche de poursuivre, laissant aux participantes des Etats généraux le soin de compléter le programme de l'an 2000. (Qui a parlé d'un Sommet de la francophonie féministe?)

N.B.: Pour se joindre à la Fête, l'on peut communiquer avec
Femmes en Tête
1265, rue Berri, bureau 840
Montréal,Qué., H2L 4X4
(514) 843-6301.

Josée Gauthier

CLÉMENCE

Clémence, retraitée et bénévole, se dévoue à la cause des immigrantes; elle s'assure de leur trouver gîte et vêtements, pour faciliter leur intégration, dès leur arrivée.



À la recherche des siens

Rosine Kaley consacre une bonne partie de ses heures de loisir à travailler avec les immigrantes et surtout les réfugiées afin de leur aider à se tailler une place respectable dans la société canadienne. C'est un travail exigeant et éprouvant qui lui permet de recueillir des témoignages comme celui de Mai et de tant d'autres qui en terre d'adoption n'arriveront jamais à oublier leur misère. Heureusement pour elles, il y a des Rosine Kaley qui tendent l'oreille...

Les valeurs de toute société évoluent. Les rôles sexuels se modifient à un rythme plus ou moins rapide. Celui de "fille-épouse-mère" éclate. L'image traditonnelle de la femme colle de moins en moins avec la réalité. Pour certaines cependant, la rupture entre le rôle traditionnel pour lequel elles ont été préparées et celui qu'elles doivent jouer se fait trop abruptement. Le témoignage de Mai à ce sujet est éloquent. Née et élevée au Cambodge (Kampuchea) dans la religion musulmane, Mai a appris que sa responsabilité première était de veiller à sa famille. Et c'est ce qu'elle fait depuis 30 ans. Au risque de sa vie, de sa santé physique et mentale, elle poursuit la lutte.

Mariée à l'âge de 14 ans, Mai vit avec toute sa famille dans un village cambodgien. A 22 ans, elle a 5 enfants en bonne santé : 4 garçons et une fille. Son mari est forgeron; elle découpe et vend de la viande sur le marché. Elle aurait aimé poursuivre ainsi sa vie.

En 1973, son destin change. Les Khmers Rouges envahissent son village. Mai et sa famille s'enfuient à travers champs et parviennent à s'embarquer dans un autobus. Après avoir roulé jour et nuit, ils débarquent dans un endroit plus sûr et tentent de s'adapter à leur nouvelle situation.

Deux ans plus tard, tout le Cambodge tombe sous la domination des Khmers Rouges. Mai et sa famille doivent de nouveau s'enfuir. "Les Khmers Rouges tuent tout le monde, les femmes, les enfants, juste pour le plaisir" déclare Mai. Entre 1975 et 1987, près de deux millions de



Cambodgiens sont en effet massacrés. Le mari et un des frères de Mai sont parmi les victimes. Mai s'occupe alors de ses parents, de son plus jeune frère âgé de 7 ans, de sa soeur cadette et de 4 de ses enfants (elle a perdu son 2e fils, âgé de 6 ans, dans la fuite). Ils sont tous sous-alimentés et malades. Ses parents, sa soeur et ses deux plus jeunes fils meurent durant cette période.

Éventuellement, Mai est faite prisonnière par les Khmers Rouges. Elle est battue et enfermée pendant deux mois dans une cage si petite qu'elle ne peut pas se lever. Sa fille est chassée seule sur la route par les soldats. Elle est âgée de 3 ans et ne survivra pas longtemps. Son fils aîné et son jeune frère se sont cachés à l'arrivée des soldats.

Lorsqu'elle sort de la cage, Mai est si faible qu'elle ne peut se tenir debout. Les soldats se moquent d'elle et, par jeu, la jettent de l'un à l'autre comme une poupée de son. "Ils trouvaient cela très drôle" dit Mai "moi pas". Ils la lancent finalement à terre. Elle ne peut se permettre de mourir, elle a des enfants et un frère à retrouver.

Elle ne retrouvera que son fils aîné qui est très malade. Il ne voit et n'entend presque plus. Elle décide d'aller le mettre en sécurité et le faire soigner dans un camp près de la frontière thaïlandaise. L'armée vietnamienne a occupé le Cambodge entre temps. La mère et l'enfant marchent, pieds nus, pendant 1 mois et demi. Ils se nourrissent de racines et de riz sauvage. Lorsqu'ils atteignent la frontière, l'enfant est devenu aveugle et sourd (il le demeura) et fut transporté dans une léproserie du côté thaïlandais. Mai doit rester sans nouvelles dans le camp de réfugiés du côté cambodgien.

Impuissante, elle décide de retourner chercher son autre fils et son jeune frère. Sous les feux (la guerre fait rage entre Vietnamiens et Khmers Rouges), elle rebrousse chemin, toujours à pied. Elle retrouve son deuxième fils et au bout de quelques mois abandonne la recherche de son frère. Personne ne sait exactement qui est mort, qui est encore vivant. Ils retournent au camp. Son frère alors âgé de 9 ans arrive tout seul quelques mois plus tard. Une nuit, il décide (sans le dire à sa soeur) de passer illégalement les barrages thaïlandais pour aller prendre des nouvelles de son oncle. Il se perdra et se retrouvera éventuellement en Malaisie, ayant cheminé seul tout au long du parcours.

Mai reste plusieurs années dans le camp frontalier avec son deuxième fils. Elle a deux autres enfants pendant cette période. Rationnée à peu de riz et de sel par jour elle est tellement maigre que pendant ses grossesses, elle ne peut obtenir la ration supplémentaire à laquelle les femmes enceintes ont droit car personne ne croit qu'elle attend un enfant. Elle accouche de deux enfants chétifs, un garçon puis une petite fille dont une jambe ne s'est pas formée.

Craignant pour la survie de ses enfants, Mai décide de tenter le tout pour le tout et passe à son tour les barrages thaïlandais durant la nuit. Elle sait que "90 % de ceux qui essaient sont abattus ou se font prendre". Avec ses 3 enfants, dont un bébé, elle rampe sous plusieurs barrières de barbelés, s'arrêtant pour laisser passer les patrouilles qui illuminent régulièrement les barrages de leurs lampes électriques. Un soldat passe tellement proche qu'il marche sur ses cheveux mais il ne la voit pas.

Arrivés en terre thaïlandaise, Mai apprend que son fils aîné a été parrainé par un groupe d'entraide canadien et se trouve en Ontario. Avec insistance, Mai entreprend alors démarches sur démarches pour immigrer au Canada. Elle doit subir les railleries constantes des autorités locales ("une veuve qui continue à faire des enfants... est-ce qu'elle compte en avoir d'autres") et le harcelement des hommes dans le camp. Mai n'abandonne pas. Finalement, en 1983, près d'un an plus tard, la mère et les 3 enfants seront parraînés par un groupe de Chelmsford, Ontario.

Au Canada, Mai doit apprendre une autre stratégie de survie : arriver à élever 3 enfants avec les allocations du bien-être social. Bien qu'elle parle l'anglais couramment maintenant, Mai suit toujours des cours d'anglais car elle veut apprendre à lire et à écrire, elle qui n'a jamais eu l'opportunité d'aller à l'école. Elle veut aussi apprendre le français "parce qu'au Cambodge tous les gens importants parlaient français".

Mai a toutefois d'autres préoccupations. Elle a entrepris de faire venir au Canada son frère aîné (qui habitait dans une autre partie du Cambodge quand les Khmers Rouges sont arrivés) et qui se trouve dans un camp de réfugiés depuis 1979. Il n'a jamais eu la possibilité de rencontrer un officier d'immigration. Le camp doit fermer prochainement. Les réfugiés seront rapatriés au Kampuchea après le retrait des troupes vietnamiennes et l'instauration d'un régime Khmer autonome. Mai craint pour la vie de son frère.

Elle a aussi retrouvé la trace de son jeune frère en Malaisie et a réussi à le faire venir au pays, il y a quelques mois, muni d'un visa de tourisme. Comme bien d'autres, il a fait une demande pour obtenir un statut de réfugié et attend d'être convoqué pour son enquête. Avec l'entrée en vigueur de la loi C-55 restreignant l'accès au Canada des réfugiés, Mai a peur que son frère soit déporté en Malaisie par les autorités canadiennes. "Après l'avoir perdu pendant tant d'années, je ne pourrais pas supporter de le voir partir" déclare-t-elle en pleurant.

Mai n'a donc pas terminé sa mission. Avec courage et détermination, elle continue de protéger et de pourvoir aux besoins des siens. Bien que toute menue, Mai dissimule une force intérieure incontestable qui lui permet de surmonter les obstacles. "Vénère tes parents, respecte et satisfait ton époux, prend soin de ta famille" lui a-t-on enseigné dans son enfance pour toute ligne de conduite. La vie aura rendu sa tâche particulièrement difficile.

Rosine Kaley



Mai, en compagnie de son jeune frère Yussef, qui attend toujours son statut de réfugié.

FRANÇOISE

Françoise, arpenteure-géomètre, passionnée d'écologie et de plein-air ; son désir de poursuivre ses études dans le domaine des sciences lui a fait choisir cette orientation peu traditionnelle.



Le libre-échange des femmes

L'accord de libre-échange, entré en vigueur le 1er janvier 1989, a soulevé les passions et fait couler beaucoup d'encre. Tout ou presque semble avoir été dit et écrit à ce sujet. Aux inquiétudes des uns répondait l'optimisme des autres. Plusieurs groupes de femmes furent au nombre de ceux qui se sentirent concernés par l'impact qu'aurait l'accord de libre-échange. Bien sûr, il est trop tôt encore pour évaluer les conséquences réelles que cet accord entraînera pour les femmes. Aussi, il nous semble peut-être opportun de tenter de faire un bilan de certaines des idées émises à cet égard.

Le recensement de quelques études publiées sur la question des femmes et du libre-échange permet de dégager deux grands courants de pensée.

La première tendance est essentiellement positive. Elle met l'accent sur les améliorations que les femmes pourront tirer de l'application de cet accord de libre-échange.

Selon Katie Macmillan de l'Institut C.D. Howe (1), par exemple, l'accord de libre-échange offre aux femmes-consommatrices une possibilité de réaliser des gains monétaires appréciables. L'abolition des barrières tarifaires engendrera une plus grande circulation des biens entre le Canada et les Etats-Unis et permettra donc d'écouler les produits à un coût relativement plus bas que celui en vigueur jusqu'ici. Cette diminution des prix bénéficiera en premier lieu aux femmes, femmes qui sont souvent chefs de ménage et en situation de pauvreté.

En effet, selon Statistiques Canada, 2.8 millions de femmes et d'enfants vivent en dessous du seuil de pauvreté; soit 71% des pauvres) Dès lors, nous dit Katie Macmillan, il est possible de voir les avantages que ces femmes pourront retirer du libre-échange. La part de leur budget qu'elles consacrent à la satisfaction des besoins primaires pourra ainsi être diminuée et affectée à d'autres priorités.

Mais les femmes-consommatrices ne seront pas les seules à tirer avantage du libre-échange. Les femmes-travailleuses pourront, elles aussi, prétendre à l'amélioration de leur situation. C'est en tout cas ce qu'affirment certaines recherches réalisées par des économistes.

C'est dans le secteur manufacturier et dans le secteur des services que l'on trouve la plus forte concentration de main-d'oeuvre féminine. Selon Statistiques Canada, les femmes constituent, en effet, 25 % de la force de travail dans le secteur manufacturier et 84 % dans le secteur des services. Il est indéniable que l'accord de libre-échange affectera ces deux secteurs vitaux de l'économie canadienne.

En août 1986, deux économistes, David Cox et Richard Harris publiaient dans la Revue canadienne d'économie les conclusions de leur recherche portant sur l'impact qu'aurait le libre-échange sur l'économie canadienne (2). Selon ces deux chercheurs, les industries du textile, du tricot, du vêtement ainsi que l'industrie d'équipement du transport connaîtraient un développement sans précédent à la faveur du nouvel accord canado-américain. Ce serait, en effet, dans ces industries que la création d'emplois serait la plus importante. Cox et Harris prévoyaient ainsi une augmentation de 156 % dans le secteur du textile, 260 % dans l'industrie du vêtement et 48 % dans l'industrie du tricot.

Pour le Conseil économique du Canada, l'expansion de l'économie canadienne favorisée par l'entente canado-américaine conduira à la création de nombreux emplois au Canada au cours des prochaines années. 72 % de ces nouveaux emplois concerneront essentiellement le secteur des services. Dès lors, la main-d'oeuvre féminine, du fait de sa forte représentation dans ce secteur, ne pourra que tirer des avantages d'une telle situation. Katie Macmillan (3) souscrit également à cette idée. Elle ajoute, en outre, que les emplois actuellement occupés par les femmes ne seront pas menacés par le libre-échange. Selon elle, la majorité des femmes employées dans les industries de service se retrouvent surtout dans des domaines tels que l'éducation, la santé, les services sociaux, le transport et l'administration publique. Parce que ces domaines sont exclus de l'accord canado-américain et que les institutions gouvernementales canadiennes ont donc la possibilité de continuer d'y exercer un contrôle, la majorité des travailleuses se trouve dans une position plus favorable que leur contrepartie masculine.

Pour certains, le libre-échange contribuera à améliorer la situation des femmes alors que pour d'autres, cette situation ira en se détériorant.

En ce qui concerne le secteur manufacturier, le libre-échange n'entraînera pas des bouleversements profonds. Toujours selon l'étude de Katie Macmillan, certaines industries manufacturières comme l'industrie textile se sont modernisées ces dernières années en prévision du libre-échange afin d'être plus compétitives vis-à-vis de leur concurrents américains. En outre, les barrières tarifaires qui continuent de protéger l'industrie textile canadienne de la concurrence de pays-tiers ne peuvent qu'augmenter la compétitivité de nos industries textiles sur le marché nord-américain. Certes, Katie Macmillan reconnait que certains ajustements seront nécessaires. Selon elle, le jeu en vaut la chandelle car les emplois les moins rémunérateurs occupés le plus souvent par des femmes disparaîtront et seront remplacés par de nouveaux emplois plus profitables pour la main d'oeuvre féminine.

Cette conclusion rejoint d'ailleurs celle d'une autre étude menée par Ronald J. Wonnacott et Roderick Hill pour l'Institut C.D. Howe (4). Cette étude tend à démontrer que l'accord de libre-échange adoucira en quelque sorte les ajustements inévitables auxquels aura à faire face l'économie canadienne en permettant la création d'emplois plus rémunérateurs dans les secteurs économiques en développement. La disparition des emplois à faible productivité et mal rémunérés permettra à la main-d'oeuvre et notamment aux femmes de se recycler et d'occuper les emplois de l'avenir.

Ce point de vue optimiste n'est pourtant pas partagé par tout le monde. Des études contradictoires ont en effet souligné la situation précaire dans laquelle se trouvent les femmes dans le contexte du libre-échange.

Dans une étude préparée en 1987 pour le compte du Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme, Ann Porter et Barbara Cameron ont examiné les conséquences éventuelles du libre-échange sur les femmes dans le secteur manufacturier (5). Elles constataient que les femmes sont surtout concentrées dans des industries manufacturières qui sont soumises à la concurrence de certains pays du Tiers-Monde. Cette vulnérabilité de la main-d'oeuvre féminine dans un secteur aussi sensible de notre économie serait accrue par le libre-échange. Le protectionnisme a permis jusqu'ici la survie de ce secteur. La libéralisation des échanges ne peut qu'accroître le chômage chez les femmes et pire encore, accentuer les disparités économiques entre les hommes et les femmes.

Dans un ouvrage publié également en 1987 et intitulé *Free Trade and the Future of Women's Work: Manufacturing and Services Industries* (6), Marjorie Griffin Cohen tentait de cerner la question des femmes et du libre-échange d'une façon plus globale en examinant, non seulement les conséquences que l'accord canado-américain pourrait avoir pour les femmes dans le secteur manufacturier mais aussi en envisageant les effets que cela entraînerait dans le secteur des services. Marjorie Griffin Cohen soutient, elle aussi, que dans le secteur manufacturier, le libre-échange contribuera à accroître le chômage chez les femmes, maintiendra ces dernières dans un ghetto socio-économique et approfondira les différences salariales entre les hommes et les femmes. Les industries du textile et du vêtement où les femmes représentent respectivement 40 et 80 % de la main-d'oeuvre devront faire face à leurs homologues américaines qui utilisent une technologie plus avancée que celle en vigueur au Canada et dont les coûts de production sont moins élevés. Dans ces conditions, certaines compagnies canadiennes seront appelées à déménager aux Etats-Unis pour survivre, d'autres devront fermer leurs portes, d'autres encore devront procéder à la rationalisation de leurs opérations.

Un avenir identique attend la main-d'oeuvre dans l'industrie de l'alimentation qui emploie 31 % de femmes ainsi que dans l'industrie de la chaussure où l'on retrouve 65 % de travailleuses. Dans ce sombre tableau, seules, certaines industries de l'électricité et de l'électronique pourront tirer leur épingle du jeu en raison de leur capacité concurrentielle. Malheureusement pour les femmes qui constituent 38 % de la main- d'oeuvre dans ce secteur, les emplois les mieux rémunérés sont occupés par les hommes. Ce sont donc ces derniers qui bénéficieront de l'expansion éventuelle de ces industries.

Les femmes dans le secteur manufacturier seront donc les grandes perdantes dans un contexte de libre-échange. Leur situation sera d'autant plus critique, qu'un grand nombre d'entre elles sont âgées, sous-éduquées, souvent immigrantes sans grande connaissance du français ou de l'anglais. Leur chance de se recycler sera donc moins grande. Pour Marjorie Griffin Cohen, les femmes qui perdront leur emploi auront plus de difficultés à trouver un autre travail. Par ailleurs, tout laisse croire que les emplois qui leur seront offerts seront moins rémunérateurs que ceux qu'elles auront quittés.

Paradoxalement, le plus grand danger qui menace la main-d'oeuvre canadienne réside au Mexique.

Cette conclusion pessimiste se base sur une étude réalisée en Ontario sur les conséquences de la récession de 1980-1982. Cette étude démontre que les femmes qui gagnaient 72 % du salaire des hommes avant d'être licenciées, ne gagnaient plus que 63 % de ce même salaire lorsqu'elles retrouvaient un emploi.

Dans le secteur des services, Marjorie Griffin Cohen constate que certains emplois ne seront pas affectés par le libre-échange comme par exemple, dans l'éducation, la santé ou le bien-être. Par contre, dans d'autres domaines où les améliorations technologiques continuelles permettent la transmission des informations dans divers points de la planète, la situation est plus aléatoire. Ainsi, dans le secteur du traitement des données, alors qu'en 1977, environ 12 % des compagnies canadiennes faisaient traiter leurs données aux Etats-Unis, ce chiffre est passé aujourd'hui à plus de 25 %. Les entreprises de traitement de données qui utilisent un grand nombre de femmes sont souvent propriété américaine. Dès lors, le libre-échange risque-t-il non seulement d'accentuer la tendance à faire traiter les données aux Etats-Unis, mais encore peut-il inciter les compagnies spécialisées dans ce domaine à quitter le Canada. Dans un cas comme dans l'autre, les femmes seraient encore les grandes perdantes.

Comme il est à constater, les opinions divergent profondément. Pour certains, le libre-échange contribuera à améliorer la situation des femmes alors que pour d'autres, cette situation ira en se détériorant. En dépit de cette divergence d'opinions, les points suivants méritent d'être retenus.

L'une des idées véhiculée avant l'entrée en vigueur de l'accord de libre-échange mettait de l'avant le fait que les entreprises canadiennes voient s'ouvrir devant elles un marché considérable d'environ 250 millions d'habitants et que grâce aux économies d'échelle, elles ne pourraient qu'en profiter. Or, il convient de mentionner que, pour atteindre ces objectifs, les entreprises canadiennes doivent être de plus en plus compétitives. Dès lors, des restructurations, des rationalisations s'imposent. Elles s'imposent parce qu'il faut, soit augmenter la productivité, soit baisser les coûts de production. Ainsi, parmi les mesures qui peuvent être prises, figurent les coupures d'emplois. Or, sur le marché du travail, les femmes demeurent les plus vulnérables pour toutes sortes de raisons déjà évoquées. Elles seront donc les plus susceptibles de perdre leur emploi.

Un autre type de mesure à considérer est la relocalisation des entreprises. Ce processus semble d'ailleurs s'être enclenché bien avant l'entrée en vigueur du libre-échange. Par exemple, en Ontario, la Fleck Manufacturing qui emploie un grand nombre de femmes et qui fut, il y a dix ans, la scène d'une grève très dure alors que la main-d'oeuvre féminine tentait de se syndicaliser, a annoncé en novembre 1988, le transfert de ses opérations à Nogales au Mexique, tout près de la frontière américaine. Depuis lors, plusieurs autres entreprises ontariennes ont suivi son exemple. Cette situation ne doit pas être prise à la légère.

Paradoxalement, le plus grand danger qui menace la main-d'oeuvre canadienne réside au Mexique. En effet, depuis quelque temps déjà, le phénomène des "maquiladoras" prend de plus en plus d'ampleur dans ce pays. Une "maquiladora" est une petite zone de libre-échange située en territoire mexicain, le long de la frontière américano-mexicaine. Il en existe actuellement environ 1,200 dans lesquelles les entreprises américaines peuvent installer certaines de leurs opérations. De nombreuses compagnies américaines comme Ford par exemple, n'ont pas hésité d'ailleurs à fermer quelques usines aux

Suite à la page suivante

SOPHIE

Sophie est étudiante en Sciences de la Santé à l'Université ; elle se préoccupe vivement du problème des pluies acides et elle est responsable de l'implantation d'une garderie sur le campus universitaire.



Le libre-échange

Etats-Unis pour mieux les réouvrir dans les "maquiladoras". Les avantages offerts par ces mini-zones de libre-échange ne sont pas négligeables. La main-d'oeuvre mexicaine, en majeure partie féminine, y est abondante, productive, non-syndiquée et bon marché, prête à accepter des salaires de moins de 4 dollars par jour.

De nombreuses compagnies canadiennes ou des filiales de compagnies américaines pourraient être tentées par les "maquiladoras". En outre, il n'est pas certain que l'accord du libre-échange protège les industries canadiennes de cette concurrence. En effet, les "maquiladoras" ne produisent que très rarement un produit fini; elles se contentent d'assembler certaines pièces d'un produit qui lui sont envoyées des Etats-Unis. Ces pièces, une fois assemblées, sont retournées dans les entreprises américaines où elles sont intégrées à d'autres éléments pour constituer un produit fini. Rien n'empêche plus, dès lors, de qualifier ce produit d'américain et de l'expédier, à la faveur du libre-échange, au Canada pour y être écoulé. Un tel système, il va sans dire, aurait des répercussions énormes pour les travailleuses canadiennes qui oeuvrent dans des industries de pièces automobiles, de pièces électroniques, des textiles, voire même dans le secteur du vêtement. Il ne faut pas oublier, à cet égard, l'existence de la clause 870 des douanes américaines qui permet aux entreprises américaines d'envoyer leurs tissus coupés dans les pays latino-américains pour y être assemblés. Les vêtements sont ensuite retournés aux Etats-Unis et peuvent être écoulés, soit sur le marché domestique, soit au Canada sans droit de douane. Face à une pareille concurrence, il se pourrait bien qu'une entreprise canadienne considère le transfert de ses opérations comme la seule alternative pour sa survie. L'ironie d'une telle situation réside dans le fait que le malheur des travailleuses canadiennes ferait le bonheur des ouvrières mexicaines ou latino-américaines.

Dans cette optique, il est donc de plus en plus impératif pour le gouvernement, de mettre sur pied des programmes de recyclage et d'adaptation de la main-d'oeuvre.

1. Katie Macmillan, *Free Trade and Canadian Women*, Ottawa : Canadian Advisory Council on the Status of Women, 1987.

2. David Cox et Richard Harris, "A Quantitative Assessment of the Economic Impact on Canada on Sectoral Free Trade with the U.S.", *Revue canadienne d'Economie*, Août 1986, 377-394.

3. Katie Macmillan, op.cit.

4. R.J. Wonnacott et Roderick Hill, *Canadian and U.S. Adjustment Policies in a Bilateral Trade Agreement*, Toronto: C.D. Howe Institute, 1987.

5. Ann Porter et Barbara Cameron, *Les conséquences du libre-échange pour les femmes dans le secteur manufacturier*, Ottawa : Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme, 1987.

6. Marjorie Griffin Cohen, *Free Trade and the Future of Women's Work : Manufacturing and Service Industries*, Toronto : Garamond Press and the Canadian Centre for Policy Alternatives, 1987.

Christiane Rabier

• *Pornographie*

Un projet de loi fédéral... à l'étude

Le Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme (CCCSF) ne peut souscrire, sans modification préalable, au projet de loi fédéral C-54 sur la pornographie. Le Conseil croit que la définition proposée par le gouvernement ne va pas assez loin pour empêcher que des préjudices soient causés aux femmes, aux enfants et à la société en général.

Il soutient que la définition devrait englober les menaces de préjudices peu importe si les participants semblent avoir consenti ou éprouvé un plaisir. On recommande que la pornographie causant un préjudice physique soit incorporée dans une définition du comportement violent. Le CCCSF ne s'oppose pas au document érotique mais qualifie de pornographie toute représentation d'un comportement sexuel qui véhicule et approuve un message de violence, d'avilissement et de subordination.

Les personnes qui profitent de la production, de la distribution ou de la vente au détail de matériel pornographique devraient être condamnées par le droit pénal.

On déplore que le projet de loi ne soit pas assez spécifique par rapport aux comportements dégradants. En apportant cet amendement, il serait possible d'ajouter l'élément du rapport de force qui comprend toute situation dans laquelle l'insistance porte sur la nudité d'un sexe plutôt que celle de l'autre, sur les seins et organes génitaux d'un sexe plutôt que sur les organes génitaux de l'autre, ou dans laquelle la force ou la coercition sont représentées, décrites ou implicites.

Le Conseil estime que les personnes qui profitent de la production, de la distribution ou de la vente au détail de matériel pornographique devraient être condamnées par le droit pénal. On croit que ces individus devraient être passibles de dix ans d'emprisonnement dans les cas de matériel pornographique qui cause ou peut causer le décès d'autrui ou des voies de fait graves ou une agression sexuelle grave. La vente ou la location de ce type de pornographie serait également inscrite au code criminel. De plus, le Conseil recommande de créer une infraction pour l'exposition publique de toute forme de pornographie. On voudrait ainsi empêcher les gens de se voir obligés de passer près d'objets pornographiques pour avoir accès à un endroit où du matériel non pornographique est vendu ou loué.

Le Conseil préconise que l'importation de matériel pornographique sans l'autorisation préalable d'un bureau d'examen central constitue une infraction. 97 % du matériel pornographique disponible au Canada est importé, 85 % vient des Etats-Unis et 12 % de l'Europe. Le Conseil n'est nullement intéressé à la création de nouveaux emplois dans l'industrie de la pornographie, avec l'avènement du libre-échange. Il met clairement le fédéral en garde contre cette possibilité et lui demande de tenir à ses principes peu importe le lieu d'origine du matériel pornographique.

Le gouvernement fédéral s'apprête à mettre sur pied un comité législatif pour étudier le projet de loi.

Andrée Germain et Guylaine Levesque

Tout savoir sur les Femmes Cadres

Les femmes cadres sont-elles bien dans leur peau ? Ont-elles développé des stratégies particulières de succès ? La présence des femmes à des postes cadres a-t-elle amené des changements dans les organisations ? Enfin, les femmes ont-elles accès aux mêmes postes cadres que les hommes ?

Oui, les femmes cadres sont bien dans leur peau ! Enfin... relativement bien. Après avoir réglé le problème de gardienne, la visite chez le dentiste, le costume d'Halloween du plus vieux, après avoir analysé le dossier planification stratégique pour la réunion du lendemain, révisé une dernière fois le contenu d'un rapport important, les femmes cadres se disent être bien dans leur peau.

Elles aiment relever de nouveaux défis et elles ont le sentiment d'utiliser pleinement leurs ressources et d'exprimer concrètement leurs talents de leader. Elles sont fières, finalement, de leur progression sur le marché du travail et de leurs réalisations personnelles.

Cependant, le prix à payer pour tout ce bonheur est élevé. D'abord en salaire : en effet, à travail égal et à compétences égales, les femmes sont encore, aujourd'hui, moins payées que les hommes. Elles vivent aussi la dualité des attentes : d'une part, les subordonnés exigent des femmes cadres qu'elles soient plus compréhensives et plus humaines, c'est-à-dire qu'elles jouent le rôle de môman. D'autre part, les collègues masculins s'attendent à ce qu'elles gèrent au féminin, c'est-à-dire qu'elles fassent preuve d'autorité comme les hommes tout en conservant leur féminité et leur sensibilité. Le prix le plus élevé, cependant, pour accéder à un poste cadre, ce sont les choix de vie qui s'imposent : les femmes cadres doivent renoncer à certains désirs, sacrifier, dans une grande mesure, la qualité de vie personnelle et accepter de vivre avec les conséquences de leurs choix.

Des stratégies de succès

Si on a pu constater, ces dernières années, une présence croissante des femmes à des fonctions de cadres dans l'entreprise, on a aussi remarqué que ces femmes se retrouvent surtout à des niveaux de gestion intermédiaire. Les femmes ont moins d'occasions que les hommes de développer ou de prouver leurs compétences et c'est toujours de très haute lutte qu'elles gagnent de la crédibilité et de la reconnaissance.

Elles ont toutefois leur part de responsabilité dans la limite de leur progression. Pour avoir accès à une promotion, elles misent trop souvent sur leurs compétences exceptionnelles, leur performance supérieure et leur capacité de travailler avec acharnement. En cela, elles négligent des facteurs essentiels à l'avancement tels que les réseaux de communication informels et les jeux politiques de l'entreprise.

Les femmes recherchent les compétences au travail comme elles visaient à avoir des bonnes notes à l'école : voilà qui est bien en soi mais qui ne suffit pas sur le marché du travail. L'avancement se calcule aussi en termes de votes ou de ce qu'on appelle le capital politique.

Des stratégies de succès pour les femmes de carrière ? Mettre de côté ses complexes de pureté, développer son capital politique, accroître sa visibilité et ne pas chercher à s'en tirer seule, sont parmi les facteurs clés pour celles qui veulent atteindre les sommets du monde de la gestion

Jacinthe Gauvin

• *Rolande Soucie*

Chef de file, avant tout

Le Canada français a plusieurs femmes à la tête d'organismes divers oeuvrant dans les domaines de l'éducation, de la culture, des activités sociales et communautaires. Elles sont appelées quotidiennement à véhiculer l'équité à travers leur attitude. Nous avons rencontré une de ses femmes, Rolande Soucie, qui est présidente de l'ACFO (l'Association canadienne-française de l'Ontario) organisme porte-parole de la plus grande communauté francophone à l'extérieur du Québec.



Madame Soucie interviewée par Chantale Payant, journaliste à Radio-Canada (Toronto).

Comme tant de femmes qui ont eu une première carrière avant de se réorienter complètement et se vouer à des Causes, Rolande Soucie était enseignante; sont venus les enfants et par la force des choses il y a 20-30 ans, le congé de maternité prolongé pour voir au bien-être de la progéniture. Puis il y a eu Françoise Lavigne, sa voisine et grande amie, son modèle nous dit-elle qui est venue la chercher pour qu'elle s'implique dans la communauté. Il n'en fallait pas plus! Rolande Soucie demeure convaincue que la sollicitation personnelle des femmes au foyer est une excellente façon d'aller chercher du sang nouveau; ce sont des personnes qui ont perdu confiance en elles-mêmes et qui se sentent en périphérie du monde qui bouge sans cesse. C'est son histoire et encore aujourd'hui elle fait cette sollicitation pour aller brasser des idées et chercher du sang nouveau, pour bâtir un réseau.

Rolande Soucie reconnaît qu'elle est chef de file mais elle se considère avant tout comme une intervenante. La crainte et la méfiance à l'égard des femmes chefs de file est complètement dépassée selon elle; d'ailleurs elle remarque qu'à l'intérieur de son organisme qu'il s'agisse du personnel permanent, du Conseil d'administration ou du Conseil provincial il y a belle lurette qu'on a fait place aux femmes qui ont voulu prendre en main les destinées de l'Ontario français.

Cependant, certaines attentes sont omniprésentes. Par exemple, on s'attend à ce qu'elle ait une oreille plus attentive aux questions humanitaires et sociales telles les garderies ou encore l'alphabétisation, qu'elle soit davantage à l'écoute des organismes de femmes. Mais elle a mis carte sur table: les organismes francophones ont davantage besoin de services et les femmes francophones font partie intégrante de la grande communauté de langue française et elle ne fera donc pas de favoritisme à l'égard des femmes.

Rolande Soucie dit avoir toujours priviligié les dossiers francophones aux dossiers féministes, ce qui ne l'empêche pas d'être participante aux débats à défaut d'en être la leader. Elle est un modèle pour les femmes et à ce titre elle se croit capable de faire avancer les dossiers.

Ce dont les femmes ont le plus besoin en cette fin de siècle, ajoute-t-elle, c'est la solidarité entre femmes, le marainage, le développement de réseaux; de là découlera, à son avis, une plus grande participation à la vie politique et par le fait même un vrai modèle d'entraide.

Thérèse Boutin

• *Diane Marleau*

« C'est l'électorat qui compte»

Diane Marleau, seule députée francophone hors-Québec à Ottawa se définit comme une personne au centre et respectueuse de la volonté de ses électeurs et électrices. Elle a été élue députée libérale de Sudbury par des femmes et des hommes, des francophones et des anglophones, des gens d'affaires et des personnes opposées au libre-échange et par des contribuables opposés à l'avortement.

Au cours des quatre prochaines années lorsqu'elle aura à se prononcer sur une question elle le fera en fonction de son électorat et de leurs préoccupations, nous dit-elle.

Ainsi, sur la question de l'avortement, elle est déchirée entre la volonté de ses électeurs et électrices, en grande majorité Pro-Vie et son désir personnel de voir une plus grande justice faite aux femmes. Elle a donc décidé de voter contre l'avortement le temps venu...

Cependant Diane Marleau croit que le débat sur l'avortement sera en grande partie réglé lorsque la société devra accepter qu'il faut éduquer davantage surtout les adolescents et adolescentes sur leur sexualité et leurs droits, sur la prévention des grossesses indésirées et sur les MTS. Par ailleurs, elle croit que s'il doit y avoir avortement, l'intervention devrait se faire en clinique spécialisée et non dans les hôpitaux déjà débordés et où les coûts sont exhorbitants.

Selon la députée, l'avortement c'est beaucoup plus qu'une question de conscience pour les personnes qui dirigent le pays et adoptent les lois. Les hommes, encore majoritaires dans les milieux décisionnels voient un certain contrôle leur glisser entre les doigts et ils ont peur non seulement de se prononcer mais aussi d'y penser.

Enfin, Diane Marleau ajoute que la création de places supplémentaires en garderie ne devrait pas être vue comme une partie de la solution au problème de l'avortement : C'est un besoin pour la société en général; elle a remarqué au cours de la campagne électorale que la majorité des personnes opposées à l'avortement l'étaient aussi aux garderies. A son avis la création de garderies doit être une responsabilité partagée entre les gouvernements et le secteur privé : Les entreprises devraient être fortement encouragées à ouvrir des garderies en milieu de travail quitte à avoir droit à des subventions spéciales de l'un ou l'autre des palliers gouvernementaux.

Le Canada français et les femmes francophones n'ont pas beaucoup de modèles sur la Colline parlementaire. Diane Marleau est parfaitement consciente des attentes des femmes francophones hors-Québec pour qui elle est la seule représentante et elle sait qu'elle sera probablement appelée plus souvent qu'à son tour à travailler sur et répondre des dossiers des femmes et des francophones. Mais ce ne sera pas par choix.

Mariée depuis 25 ans et mère de trois enfants, Diane Marleau a été femme au foyer, puis femme collaboratrice et femme d'affaires; elle aimerait beaucoup travailler à Ottawa dans le domaine de la finance. C'est d'ailleurs son plus grand souhait.

Thérèse Boutin

Les garderies franco-ontariennes... un enfantement difficile

«Pour les francophones de l'Ontario, le fait de voir nos enfants fredonner des chansons françaises, préférer notre cuisine, choisir un disque français ou une émission télévisée en français sur leurs propres mérites, c'est une joie que seuls ceux d'une minorité historique comme la nôtre peuvent apprécier pleinement. Cela représente pour nous une victoire contre l'asphyxie, la preuve qu'il y aura pour nous un lendemain et un surlendemain. Les services de garde français nous soutiennent à cet égard. Ils nous sont nécessaires. Qu'on l'accepte et qu'on cesse de nous demander de justifier notre existence.»

Ces mots résument à la fois les espoirs et les frustrations d'une Franco-Ontarienne qui, en 1982, venait de vivre l'expérience de la création d'une garderie de langue française à Toronto. Sept ans plus tard, la situation n'a pas beaucoup changé. Les garderies francophones sont rares, et, dans bien des régions de la province, les Franco-Ontariens doivent encore justifier à chaque tournant leur besoin de garderies distinctes qui renforcent le développement de la langue et de l'identité culturelle de leurs enfants.

Une opinion largement répandue veut que les parents francophones, pour des raisons culturelles, préfèrent des services informels ou se fient à la famille étendue et utilisent en moins grand nombre les garderies. C'est ainsi que, pendant longtemps, on a expliqué la pénurie de services de garde en français. Mais, c'est une explication que rejettent aujoud'hui les leaders de la communauté qui soutiennent au contraire que l'offre entraîne la demande. Selon eux, la participation massive des jeunes francophones aux écoles de langue française prouve, hors de tout doute, la préférence des parents franco-ontariens pour un milieu institutionnel français. Une étude réalisée à Ottawa tend d'ailleurs à démontrer que là où les services existent, les francophones les utilisent dans la même proportion que l'ensemble de la population.

Or, les garderies de langue française sont rares. On en dénombre une trentaine seulement, soit à peu près une pour mille enfants francophones alors que du côté anglais, on compte une garderie pour trois cents enfants. Bien des parents francophones n'ont d'autre choix que d'opter pour une garderie anglaise. Résultat : au moment même où s'effectue le développement linguistique et où l'identité culturelle s'établit, bon nombre de jeunes francophones s'amusent, socialisent et font leur premier apprentissage de la vie en anglais. Avant même que l'enfant n'ait quatre ans, le processus d'assimilation est bien amorcé, avec toutes les conséquences que cela entraîne par la suite pour les écoles de langue française.



Pourquoi n'existe-t-il pas davantage de garderies francophones? Un sondage de l'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO) a identifié un certain nombre de facteurs qui entravent leur mise sur pied et leur survie. Ils sont :

1) Les coûts additionnels entaînés par :

-une période initiale de non-rentabilité plus longue dûe aux difficultés de recrutement, lequel doit se faire à l'échelle d'une ville ou d'une région, plutôt que d'un quartier;

-le transport, notamment là où une seule garderie de langue française dessert toute une région;

-l'achat de matériel pédagogique français plus coûteux;

-la publicité additionnelle pour rejoindre les parents francophones qui ne se retrouvent pas dans des réseaux facilement identifiables.

2) Les difficultés de recrutement de personnel compétent causées par :

-le nombre insuffisant de gradués des programmes d'éducation des petits offerts en français en Ontario;

-les problèmes d'équivalence avec le Québec;

- les salaires trop bas.

3) Le processus d'administration des places subventionnées qui :

-relève de fonctionnaires municipaux peu sensibles aux besoins des parents francophones;

-ne comporte aucune compensation pour les coûts de transport;

-fixe un nombre limité de places par municipalité et ne laisse aucune flexibilité d'allocation pour une nouvelle garderie, même si celle-ci est la seule de langue française.

4) La taille restreinte de certaines garderies de langue française où il est conséquemment difficile d'atteindre un seuil de rentabilité. (Les subventions directes au fonctionnement que verse le gouvernement ontarien depuis un an devraient aider à pallier à ce problème.)

Ces facteurs, ajoutés au fait qu'il existe peu de ressources et d'appui pour les groupes qui souhaiteraient ouvrir une garderie, font que plusieurs projets ne voient jamais le jour. D'autres garderies de langue française se "bilinguisent" pour survivre.

Ce dernier phénomène ressemble d'ailleurs beaucoup à ce qui se produit dans les écoles de la minorité francophone en Ontario et ailleurs. Pour s'assurer une clientèle suffisante, et pour couvrir leurs frais, les garderies de langue française créent des places "d'immersion" et acceptent des enfants anglophones. Les pressions ne sont pas uniquement de nature économique. Le bilinguisme est à la mode et nombreux sont les parents anglophones qui ne ménagent aucun effort pour inscrire leurs enfants dans ce qu'ils perçoivent comme les meilleures institutions d'enseignement du français. Même là où les garderies d'immersion existent, ils préfèrent souvent la garderie de langue française. Ce qui complique encore davantage la situation, c'est que de nombreuses garderies de langue française sont situées dans des écoles où l'on accepte depuis plusieurs années des enfants qui ne maîtrisent pas le français. Il est difficile pour les garderies d'imposer des critères d'admission plus exigeants que ceux des écoles.

Les garderies francophones sont rares, et, dans bien des régions de la province, les Franco-Ontariens doivent encore justifier à chaque tournant leur besoin de garderies distinctes qui renforcent le développement de la langue et de l'identité culturelle de leurs enfants.

Quelque soit la raison qui pousse une garderie à devenir bilingue, le résultat est le même. Une étude effectuée à Ottawa démontre que dans un tel contexte, la grande majorité des petits francophones apprend très vite à fonctionner en anglais.

Il y a donc du pain sur la planche pour le Réseau ontarien des services de garde francophones qui s'est officiellement constitué en novembre 1988. Selon sa présidente, Louise Chartier, le nouvel organisme se propose de travailler sur deux fronts. On veut d'abord rompre l'isolement des garderies existantes et mettre en commun idées et ressources. Dans la même veine, le Réseau compte mettre au point des outils pour aider les groupes qui lancent de nouveaux projets de garderies.

Sur le plan politique, le Réseau se propose d'intensifier les pressions pour que le gouvernement ontarien mette en place des programmes qui, au-delà des énoncés de principe actuels, reconnaissent les besoins particuliers de la communauté francophone. En misant à la fois sur l'entrée en vigueur, en novembre prochain, de la loi ontarienne sur les services en français, et sur le projet de loi fédéral qui stipule que les provinces doivent offrir des services à leur minorité, le Réseau a bon espoir que le dossier progresse. On ne se fait toutefois pas d'illusions : la lutte sera difficile. La lenteur du gouvernement fédéral à assurer le co-financement avec les provinces et les longues listes d'attente du côté anglais vont placer l'Ontario devant des choix difficiles. Un tel contexte ne sera pas très propice au rattrapage nécessaire dans le secteur des services de garde en français.

Pour les Franco-Ontariens, reste aussi à définir les modèles de service les plus appropriés à leur communauté. C'est un débat qui ne fait que commencer, mais qui sera crucial.

Journaliste à Radio-Canada Toronto, **Marie-Elizabeth Brunet** s'est toujours préoccupée du sort et de l'avenir de la communauté francophone de l'Ontario.
(Photos: Guylaire Lévesque)

Les organismes qui visent la création de places supplémentaires en garderie s'entendent pour dire que les gouvernements tant fédéral que provinciaux doivent élaborer une politique d'accès universel aux services de garde d'enfants.

L'annonce faite par le gouvernement fédéral juste avant le déclenchement des dernières élections ne suffira pas à la demande qui est évaluée à 2 millions de place en 1988-89.

Le programme fédéral qui doit s'échelonner sur 7 ans n'aura répondu qu'à 25 pour cent de la demande en 1995.

Par ailleurs, les organismes rejettent la formule de déduction d'impôt par opposition à un financemenet direct car traditionnellement, au Canada, ce genre de programme constitue un allègement fiscal pour les personnes à revenu élevé.

L'article qui suit illustre le cas de l'Ontario où comme ailleurs au Canada le problème est double : ouvrir des garderies et desservir la population francophone.

DANIELLE

Agente d'immeuble. Après avoir consacré six années à sa famille, Danielle a réintégré le marché du travail; en se mesurant à la vente, elle relève des défis quotidiennement et comble son désir de travailler auprès du public.



• *Les femmes en politique*

Au Nouveau-Brunswick... des chiffres révélateurs !

Aldéa Landry est nommée vice-première ministre et ministre des Affaires intergouvernementales du Nouveau-Brunswick. Inutile de dire que cette annonce faite par le premier ministre Frank McKenna, en octobre 1987 semait toute une joie chez les femmes de la province. Que de fierté surtout pour la population alors qu'une première acadienne accédait enfin au Cabinet.

Que de progrès dans l'histoire politique des Néo-Brunswickoises, ces femmes qui après 50 ans de lutte, obtenaient le droit de vote le 15 avril 1919. Même si on s'attendait à ce que Aldéa Landry, nouvelle députée de Shippagan-Les Iles qui avait défait un ministre très populaire, accède à la direction d'un ministère, personne n'osait faire de prédiction. Mais elle fut hautement considérée. Personne ne doutait de ses capacités, même si une femme n'avait pas encore occupé un tel poste au sein du gouvernement provincial. Depuis l'automne dernier, madame Landry occupe de plus, par intérim, le poste de ministre des Pêches et de l'Agriculture. Elle ne chôme pas depuis son élection, ayant également à assurer une présence active dans sa circonscriotion.

Aldéa Landry n'était pas une inconnue sur la scène procinciale. Depuis longtemps, elle était engagée dans les causes d'intérêt pour les femmes, ayant siégé sur le premier Conseil consultatif sur la condition des femmes au Nouveau-Brunswick.

Avocate de profession, elle a toujours encouragé les femmes à prendre une part active en politique, à tous les niveaux. Et, elle prêchait par l'exemple puisqu'en 1985, elle était élue présidente du parti libéral du Nouveau-Brunswick.

Outre Madame Landry, le cabinet provincial compte deux autres femmes sur un total de sept députées élues, soit trois de plus que lors des élections de 1982.

Mais il faut bien l'avouer, les femmes sont encore sous-représentées et les questions féminines ne sont pas toujours traitées avec sérieux par nos représentants élus.

Cependant, les femmes sont très satisfaites de constater que le premier ministre McKenna insiste pour que l'égalité des femmes soit incluse dans l'Accord du Lac Meech. C'est l'un des quatre changements que le gouvernement préconise avant la signature de l'entente.

Depuis l'élection de ce gouvernement un autre grand pas a été franchi alors que la législation du salaire égal pour travail équivalent a été mise de l'avant dans le secteur privé.

Scène fédérale

La scène fédérale n'est certes pas celle où les femmes du Nouveau-Brunswick ont le plus de visibilité. La dernière élection fédérale n'a rien changé et ce sont dix hommes qui détiennent les sièges de cette province à la Chambre des Communes.

Scène municipale

Les femmes ont été les grandes gagnantes lors de l'élection municipale du 12 mai 1986 alors que 97 conseillères municipales étaient élues et neuf étaient choisies au poste de maire, une augmentation substantielle sur l'élection précédente. En 1983, 51 femmes étaient élues conseillères et trois seulement maires, ce qui fait que l'élection de 1986 représente une augmentation de 90 % des sièges de conseillères et 166 % d'augmentation des sièges à la mairie détenus par des femmes. En 1980, on comptait 43 conseillères municipales et trois maires.

Il est important de noter que si le nombre d'élues augmente, c'est évidemment proportionnel à l'augmentation du nombre de femmes posant leur canditature.

En 1980, six femmes briguaient les suffrages à la mairie, on en comptait 12 en 1983 et 18 en 1986. Par contre, ce sont surtout dans les municipalités anglophones de la province que sont élues les femmes à la mairie. La plus grande ville du Nouveau-Brunswick, Saint-Jean, est dirigée par une femme.

Au poste de conseillère municipale, on comptait 92 candidates en 1980, 112 en 1983, 149 en 1986. C'est le 8 mai prochain que se tiendra la prochaine élection municipale et on prévoit qu'un nombre record de femmes poseront leur candidature afin de siéger au sein du gouvernement le plus près de la population. Les femmes démontrent de plus en plus d'intérêt face à la politique et elles ont certainement les qualités nécessaires pour représenter leurs communautés.

Conseils scolaires

Les femmes occupent une place de plus en plus importante au sein des conseils scolaires. Lors de l'élection de 1986, sur les 364 conseillers et conseillères, on comptait 125 femmes, soit 34.3 %.

Intérêt

Un sondage effectué en juillet 1987 pour le compte du Conseil consultatif sur la condition de la femme révèle que sur 614 femmes interrogées, 62 femmes, environ 10 %, ont affirmé qu'elles envisageraient se porter candidate à un poste politique. De ce nombre, 35 % se sont dites attirées par la scène municipale et 22 % par la scène provinciale tandis que 34 % n'ont pas donné de précisions.

Seulement 9 % des Néo-Brunswickoises se disent «très intéressées» par la politique et 43 %, «un peu intéressées».

Quarante-cinq p. cent des femmes interrogées ont dit croire que le système politique serait meilleur si un plus grand nombre de femmes étaient élues à des postes et 38 % soutiennent qu'il demeurerait le même.

L'avenir

Aurons-nous un jour une femme comme Première ministre du Nouveau-Brunswick ? Aurons-nous au moins 29 des 58 sièges dans cette province ? Y aura-t-il des femmes pour nous représenter sur la scène fédérale ? Nos filles seront-elles plus avides de participer au pouvoir ? Et combien d'autres questions sommes-nous en mesure de nous poser face à l'avenir des femmes en politique.

Il faut réaliser que le contexte politique a bien changé et que si certaines étapes ont été franchies, il nous reste bien des kilomètres à parcourir pour participer pleinement au pouvoir et prendre la place qui nous revient.

À la fin du 20e siècle où les femmes prennent de plus en plus conscience de leur force, et où cèdent petit à petit les barrières qui empêchent le plein développement de leur potentiel, il y a de fortes chances que le pouvoir change de visage.

Les femmes reçoivent désormais plus d'appuis car les regroupements les encouragent et les aident à briguer les suffrages afin de partager leur pouvoir politique et économique. Un nouvel organisme «FRAPPE» a vu le jour dans la province et cette association non partisane a réussi tout un exploit en septembre 1987 alors qu'elle organisait un débat des trois chefs sur les questions de la condition féminine. C'était un premier débat sur le sujet dans l'histoire politique du Nouveau-Brunswick, un débat pour les femmes, organisé par les femmes. Par ce débat, FRAPPE voulait permettre aux femmes d'évaluer le désir de chacun des chefs d'apporter des solutions concrètes et réalisables aux problèmes des femmes du N. -B. comme entité distincte. Cet événement a permis d'accentuer l'importance du vote des femmes qui représentent 52 % de la population au Nouveau-Brunswick.

Un autre groupe des plus dynamiques dans la province est sans contredit Les Dames d'Acadie qui depuis plusieurs années font beaucoup afin d'inciter les femmes à l'action politique. Présents dans près d'une trentaine de municipalités, ces cercles sont très actifs lors des élections. Cependant, là comme ailleurs, on sent encore beaucoup de résistance à l'action politique chez plusieurs membres. Beaucoup ne réalisent pas encore que leur engagement dans un foyer-école, une maternelle ou une garderie, constitue une action politique.

Il faut travailler à démystifier les mots «politique» et «pouvoir». Une mère de famille pleinement heureuse de vivre sa vie, un jeune qui s'interroge et qui cherche, une femme divorcée qui veut comprendre, une retraitée qui en profite, une religieuse dynamique dans son apostolat sont certainement détentrices de pouvoir. Personne n'aura jamais de pouvoir sur la société s'il n'a pas atteint un certain niveau de pouvoir sur lui-même.

Depuis bien des années, un très grand nombre de femmes font de l'action politique sans vraiment le réaliser. Il suffit de penser aux comités de parents, aux maisons de transition, aux banques de nourriture et aux garderies pour comprendre que notre société perdrait beaucoup si ces dernières se retiraient de leurs modes d'action.

C'est en réalisant leur apport à la communauté qu'elles verront que faire de la politique active ce n'est pas plus complexe.

Les progrès réalisés sont notables et l'avenir apparaît prometteur pour les femmes du Nouveau-Brunswick. D'ailleurs, nous sommes de plus en plus entourées de députées, de maires, de conseillères municipales et scolaires, qui sauront donner, nous l'espérons bien, une nouvelle image de la politique.

Claire Lanteigne Frigault

ELISABETH
Directrice des communications d'une importante entreprise privée, Elisabeth connaît le rouage du monde des affaires. Elle a récemment fait valoir ses droits en obtenant l'équité salariale.



• *À Terre-Neuve*

Isolement et tradition

A Terre-Neuve, sur la péninsule de Port au Port, à l'ouest de la capitale, les femmes francophones n'ont pas encore eu l'occasion de se préoccuper des dossiers de l'heure des féministes du continent, non pas qu'elles soient inactives ou sans préoccupations.

C'est qu'elles vivent dans une région non seulement isolée géographiquement mais aussi linguistiquement, et les priorités sont bien différentes.

Jusqu'à très récemment, les femmes francophones de la péninsule de Port au Port n'étaient pas organisées en association. Pas de mouvement apparent mais beaucoup de travail non reconnu. Baignées dans un milieu social plutôt traditionnel, elles doivent évidemment s'occuper des enfants et de leur éducation. La pauvreté étant la norme, le défi d'élever des enfants n'en est que plus grand; sans compter la lutte incessante pour sauvegarder leur langue maternelle et la transmettre à leurs enfants - ce sera leur seul héritage. Derrière la scène, ces femmes dynamiques n'ont jamais cessé de s'impliquer. Que ce soit au sein des comités de parents, dans l'organisation des activités sociales pour la communauté ou dans la lutte pour une éducation en français, les femmes sont très actives et dominent souvent la situation.

Ce n'est pourtant pas d'elles qu'est venue l'idée de se regrouper et de structurer leurs efforts. En 1987, dans le cadre d'une de leurs rencontres annuelles, la Fédération des francophones de Terre-Neuve et du Labardor a décidé de nommer une responsable qui s'occuperait d'un nouveau dossier : celui des femmes francophones. Tout était à faire. Il fallait contacter les associations francophones locales, recruter ou plutôt convaincre quelques femmes d'assister à une première réunion provinciale. Il fallait d'abord se rencontrer afin d'évaluer la situation et les besoins. La tâche n'a pas été facile. Les femmes étaient intéressées par le mouvement mais l'isolement linguistique les ayant rendues insécures, elles avaient peur de ne pas être comprises et de ne pas comprendre.

Petit détail me direz-vous, mais pas à Terre-Neuve. Pas sur la péninsule de Port au Port où les francophones ont, pendant des années, été ridiculisé-e-s, rejeté-e-s et battu-e-s parce qu'ils/elles parlent français. C'est la honte d'être francophone et la peur du rejet total qui s'installent au coeur des individu-e-s. La seule solution : s'intégrer, apprendre l'anglais et, pour quelques têtu-e-s, se cacher pour parler français. Ce n'est que très récemment que la fierté d'être francophone a refait surface. C'est un mouvement très jeune et encore très cicatrisé. Les femmes ne font donc pas exception. Parler français entre elles c'est une chose, mais de le faire avec des "étrangères" c'en est une autre; il a fallu beaucoup de persuasion et de patience.

En mars 1987, les représentantes des communautés francophones de Cap St-Georges, de la Grand'Terre, de l'Anse à Canards et de Stephenville rencontraient pour la première fois les représentantes de la ville de St-Jean et du Labrador. Le résultat de cette rencontre fut très encourageant. Dès qu'elles ont réalisé que la communication était facile, la conversation s'est animée et les préoccupations et les idées ont jailli, comme sorties d'un volcan éteint trop longtemps. A la fin de la rencontre, chaque femme est repartie avec la mission de recruter d'autres intéressées et la promesse d'une prochaine rencontre provinciale. Il ne fallait plus perdre le contact. Et comme la grande majorité des femmes francophones de la péninsule ne lisent ou n'écrivent pas le français et que la distance entre la péninsule, St-Jean et le Labrador est très considérable, c'est par téléphone et cassettes que la communication s'est faite.

Suite à cette première rencontre, les groupes se sont formés assez rapidement. Le groupe du Labrador existait déjà depuis plusieurs années; les femmes de cette région, vivant près du Québec ont eu l'opportunité d'être en contact avec des organismes de femmes qui les ont aidées à s'organiser. Les femmes du Labrador sont aussi membres de la Fédération nationale des femmes canadiennes françaises. Quant au groupe de St-Jean, il est né en même temps que ceux de la péninsule et est composé de femmes venant de différentes provinces canadiennes et de la France. Leurs préoccupations sont très différentes de celles des groupes de la côte ouest, mais c'est par solidarité et par désir de partager leur expérience que ces membres ont voulu se joindre aux femmes de la péninsule.

> ***Chaque groupe a exprimé le désir de trouver son identité propre avant de déterminer son rôle social et politique.***

Dans chaque région, les femmes se sont rencontrées régulièrement et en sont venues à la même conclusion : pour l'instant les rencontres ne seraient que sociales. Chaque groupe a exprimé le désir de trouver son identité propre avant de déterminer son rôle social et politique. Se développer avant de militer.

En octobre 1987, il y eut une deuxième rencontre cette fois en présence de représentantes de la Fédération nationale des femmes canadiennes françaises et de Action éducation femmes.

Toutefois les participantes décidèrent qu'il était trop tôt pour s'affilier à une association nationale, préférant prendre le temps de réaliser quelques projets concrets pouvant intéresser l'ensemble de la communauté des femmes franco-terreneuviennes.

Cette réunion fut la dernière réunion provinciale. Les femmes du Labrador ont dit préférer oeuvrer au sein du cercle des fermières. Puis l'association francophone de Stephenville a été dissoute et le mouvement francophone s'éteint doucement et entraîne avec lui le groupe de femmes francophones. Le groupe de St-Jean, qui compte des membres qui viennent à Terre-Neuve pour quelques années puis repartent, est aussi en voie de disparition. Les autres font déjà partie du groupe de femmes anglophones et préfèrent l'action de ces groupes organisés. Les femmes des communautés plus isolées se rencontrent encore socialement mais ne semblent pas intéressées à s'organiser plus officiellement et à joindre un organisme national.

Si le mouvement s'est effondré c'est probablement dû à deux facteurs : le premier, c'est que l'idée de regroupement est venue de l'extérieur et le deuxième facteur a été une coordination chancelante à partir de St-Jean; ce qui a occasionné une coupure dans la communication entre les groupes.

Suite page 15

MARIE CLAUDE
Infirmière dans un hôpital pour enfants, Marie-Claude soutient que son attitude générale contribue parfois davantage que ses connaissances et sa formation à la guérison de ses patients.



• Francophones du Manitoba

S'engager doublement !

La femme francophone en milieu minoritaire a-t-elle un choix à faire : s'engager dans des organismes militant pour la francophonie, ou dans des organismes féminins?

Au Manitoba, jusqu'au début des années 80, je crois qu'on ne se posait même pas la question. La survivance prenait toute la place dans nos vies. Déjà en 1902, on avait fondé la Société historique de Saint-Boniface, et notre premier organisme politique francophone a pris racine en 1916 après 26 ans de guerre sourde contre la langue française chez nous. Nos ancêtres d'alors, femmes tout autant qu'hommes, n'avaient qu'une préoccupation : survivre en tant que Canadiens-français. Les autres inquiétudes naissantes des femmes, comme le suffrage universel, devaient sembler bien secondaires à ce peuple déjà habitué à se protéger des influences d'une culture anglophone qui se faisait de plus en plus envahissante.

De 1916, lors de la fondation de l'Association d'éducation des Canadiens-français du Manitoba (l'AECFM), jusqu'à la fin des années 60 il fallait d'abord et avant tout s'assurer que les enfants parlent la langue de leurs père et mère et sachent leur histoire, si triste fut-elle. C'était la condition essentielle à la survivance.

Je me souviens très bien, moi qui suis déjà dans la cinquantaine, de cette époque où nous nous savions un groupe persécuté, devant se méfier de l'ennemi. Il n'y avait que deux familles anglophones dans notre voisinage et les relations entre ces trois enfants et notre cinquantaine d'enfants francophones n'étaient pas des meilleures!

Nos mères avaient trop d'ouvrage à la maison pour s'occuper de causes ; c'étaient nos pères qui avaient en main l'AECFM. Les femmes s'occupaient de notre éducation et dans plusieurs familles on se préoccupait de faire instruire les enfants bien au delà du niveau d'éducation des parents en espérant les hisser ainsi au-dessus de la pauvreté.

Je n'ai entendu parler de féminisme que vers la fin de mon secondaire et je me souviens à quel point je choquais certains membres de ma famille, sans parler des gars du collège, quand je me mettais à tenir un discours féminin! Nous étions alors dans les années 50 et les quelques-unes d'entre nous qui avions décidé de poursuivre une éducation universitaire nous trouvions haussées au niveau d'une élite... Mais malgré tout, nous étions encore beaucoup plus sensibilisées au fait français qu'au "fait féminin".

Le passage des années, toutefois, n'a pas été sans marquer notre culture franco-manitobaine. Les ravages de l'assimilation se sont fait sentir ici comme ailleurs au Canada et ont eu pour effet de nous faire comprendre la nécessité de nous organiser, politiquement et collectivement.

Les résultats de cette décennie des années 70 ont été une prolifération d'organismes de toutes sortes, en commencant par la Société franco-manitobaine en 1969; puis ce furent la culture, l'éducation, les jeunes, les aînées, le patrimoine et les loisirs qui donnèrent naissance à des institutions et des groupes variés. En vingt ans, nous avons structuré notre milieu franco-manitobain de telle sorte que nous sommes devenus une "menace" pour les anglophones du Manitoba! A preuve, cette bataille linguistique des années 83-84 pendant laquelle la population anglophone s'est levée contre nous comme si nous étions un monstre de taille, nous qui sommes maintenant moins que 5 % de la population du Manitoba!

Les femmes francophones d'ici se sont-elles senties tiraillées entre les causes féministes et les causes francophones? Je crois que la réponse est tout simplement non. Il y avait tant de tâches à accomplir... Il fallait créer une ambiance de jeu en français pour les petits : elles ont fondé les Mini-franco-fun et des garderies françaises ; il fallait obtenir des écoles françaises : elles se sont engagées dans les comités de parents et même les conseils scolaires ; il fallait voir à ce que les jeunes puissent vivre en français : elles se sont données aux Jeannettes, aux Guides, aux Castors, aux Scouts, aux Danseurs de la rivière rouge, aux activités culturelles de tous genres ; il fallait faire avancer les dossiers politiques franco-manitobains : elles se sont aventurées dans les organismes comme la Société franco-manitobaine.

Francophones du Manitoba, nous nous sommes d'abord occupées de nos enfants, de notre race. Mais au début des années 80, alors que les structures étaient en place et que le reste du monde s'apercevait enfin que notre francophonie était bien vivante, nous avons pu finalement nous pencher sur notre sort de femmes. Nous étions tellement habituées, je suppose, à mettre en place nous-mêmes ce qu'il nous fallait pour notre épanouissement que nous avons simplement créé des organismes féminins pour combler nos besoins de Franco-manitobaines!

Nous avons donc mis sur pied un organisme politique, Réseau, et un organisme de ressourcement, Pluri-elles. Un groupe plus traditionnel, la Ligue des femmes catholiques, existait déjà depuis bon nombre d'années. Nous sommes affiliées aux regroupements féminins nationaux tant anglophones que francophones, mais nous fonctionnons chez nous en français.

Si nous ressentons du tiraillement, c'est à l'intérieur même de notre francophonie. On ne peut pas s'engager partout à la fois, et chacune fait ses choix selon ses priorités et les étapes de sa vie. Mais au moins on sait qu'on peut travailler pour la femme et pour la francophonie en même temps. Le merveilleux, c'est sans doute que nous ayons réussi cela, si minoritaire que nous soyons.

Dans la conjoncture historique actuelle et au sein d'une société où la famille éclate et l'Église perd sa place traditionnelle, il est clair que bien des Franco-manitobaines ont choisi, malgré tout, d'entretenir cette flamme d'une langue vivante et d'une culture florissante. Parce qu'elles ont foi en l'avenir, elles croient en la nécessité de poursuivre le dialogue ; mais c'est un dialogue différent de celui de nos mères, formé des mots du siècle prochain, englobant en même temps la justice sociale pour la femme et la survivance d'une langue.

Nous parlons maintenant un langage de femmes en plus d'un langage de peuple, et c'est la même langue que nous utilisons et que nous continuerons d'utiliser pour les deux. Voilà notre victoire et notre défi.

Franco-manitobaine, **Gilberte Proteau** *est enseignante de formation. Elle occupe aujourd'hui un poste de recherchiste à CKSB - Radio-Canada à Winnipeg. Elle a toujours vu au bien-être de la francophonie en général et des femmes francophones. Elle est mère de quatre enfants.*

• Planification de l'emploi

Une révision s'imposе

Le Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme s'est penché sur la stratégie fédérale destinée à assurer la formation de main d'oeuvre canadienne, lancée il y a un an. Le Conseil partage les critiques de certains groupes et particuliers selon lesquels les programmes de planification de l'emploi ne correspondent pas toujours aux besoins des femmes. Des besoins qui changent avec l'introduction rapide et massive de l'informatique de même que les effets du libre-échange.

On note que les femmes sont nettement sous-représentées dans des programmes qui assurent une formation dans les domaines où la main d'oeuvre est rare. On semble se limiter à certains secteurs, notamment ceux qui sont traditionellement réservés aux femmes et qui sont mal rémunérés. Plusieurs spécialistes du marché du travail soutiennent qu'on devrait encourager les femmes à suivre une formation dans les domaines où on prévoit que les conditons de travail et les salaires seront au-dessus de la moyenne au cours des années à venir. On souhaiterait également la création d'une stratégie nationale globale pour s'attaquer au problème de la ségrégation professionnelle.

De nombreux groupes du milieu de la formation estiment que les immigrantes et les réfugiées auraient besoin d'une aide spéciale pour faire la transition entre le chômage ou le sous-emploi chronique et le succès professionnel. On pense entre autres à des conseillers neutres, une aide à la garde de jeunes enfants et au transport, à un soutien en cas de difficultés personnelles et à l'affirmation de soi.

Les stages de formation sont en général trop brefs, particulièrement ceux visant à améliorer des connaissances de base telles que la lecture, l'écriture et les mathématiques.

On propose que les critères d'admissibilité aux programmes Intégration/réintégration professionnelle et Développement de l'emploi soient remplacés par d'autres moins arbitraires, plus souples et fondés davantage sur les besoins réels. Les allocations de formation ne collent plus au coût de la vie. Plusieurs groupes recommandent qu'elles soient au moins équivalentes au salaire minimum provincial. Une condition sine qua non pour sortir les femmes qui ont des responsabilités familiales des ghettos d'emploi.

Andrée Germain et Guylaine Levesque

• *Les Territoires du Nord-Ouest*

Une démarche collective avant tout

La Fédération Franco-ténoise n'avait jamais réfléchi à la dimension «FEMME» de son regroupement. Pourtant, les Franco-Ténoises fournissent la grande partie du temps de bénévolat de la Fédération et des associations locales. Pour la première fois, la Fédération franco-ténoise intègre à sa programmation (1988-1989) un projet de formation et de consultation des femmes francophones. Un colloque en mars prochain servira de point de départ au regroupement éventuel des femmes francophones des Territoires du Nord-Ouest.

Le défi est de taille puisqu'il faut en un premier temps acquérir une connaissance plus approfondie de la réalité vécue par les Franco-Ténoises et en un deuxième temps utiliser ces données pour faire de ce colloque-rencontre, un événement qui leur appartient.

L'un des éléments les plus importants de ce projet est de recueillir les informations essentielles à ce regroupement. Dans les Territoires du Nord-Ouest, le problème de l'isolement est majeur. La faible population est dispersée sur un immense territoire qui représente le tiers du Canada. La Fédération franco-ténoise, comme toute association doit apprendre à oeuvrer avec les particularités régionales. De plus les femmes vivent dans un contexte social, économique et culturel très particulier. Toute intervention doit tenir compte de ces spécificités ainsi que de particularités régionales non négligeables.

Au départ, il fallait établir un profil statistique des Franco-Ténoises. Nous avons demandé à Denis Perreault, directeur de la «Grande Tournée, les Retrouvailles», d'incorporer dans son étude des questions s'adressant spécifiquement aux femmes et de nous fournir ainsi les données dont nous avions besoin. A la lumière des informations recueillies, il nous a été possible d'esquisser une première ébauche de la situation, très mal connue, des femmes dans les Territoires du Nord-Ouest.

Le recensement de 1986 de Statistiques Canada nous indique que le nombre de femmes francophones dans les Territoires est inférieur de 17 % à celui des hommes. Sur 1,290 Franco-Ténois des deux sexes, on compte 535 femmes contre 755 hommes. Autre donnée intéressante, ce sont les femmes âgées de 25 à 30 ans qui constituent le groupe d'âge le plus populeux après celui des hommes de plus de 50 ans. Ces jeunes femmes représentent les membres potentiellement les plus actifs. Comment expliquer cette très forte représentation? Est-elle liée au chômage qu'elles subissent plus fortement dans le sud du pays? Viennent-elles chercher dans le Nord leur première expérience professionnelle? Toujours selon Statistiques Canada, la proportion d'hommes et de femmes est presque égale dans les deux régions francophones des Territoires, soit celles de Yellowknife, d'Iqaluit, de Fort Smith, de Hay River et d'Inuvik. Les informations qualitatives ainsi recueillies serviront de base de réflexion, et de piste d'interventions au colloque du printemps prochain.

La méthode de fonctionnement de cette étude est intégrée à un processus d'apprentissage collectif : (enquête sur le terrain par des femmes en région, comité rédactionnel, consultation, reformulation et colloque participatif en région). Les instruments de travail s'articulent autour d'un système ouvert, au sens où les femmes du milieu participent à l'élaboration des résultats, reformulent les problèmes les plus caractéristiques des Franco-Ténoises et expriment les moyens d'action possibles. Nous faisons le pari que la méthode utilisée fournira suffisamment de stimulants pour former un groupe de femmes actives, prêtes à s'engager dans une consultation plus globale et à fournir des bases pour l'action.

Le but ultime du comité rédactionnel est d'engager activement des femmes reconnues dans leur milieu, dans la dynamique des changements souhaités, tout en respectant la situation particulière des femmes francophones du Grand Nord.

Présentement, nous comptons sur l'appui de six femmes des communautés identifiées. Elles sont déjà engagées à la cueillette d'information et participent au comité rédactionnel. Elles contribuent ainsi à l'élaboration de documents de travail et au contenu du colloque, phase cruciale du processus. Elles seront, durant toutes les étapes, les artisanes de cette réflexion sur leur vécu de Franco-Ténoises. Ce sentiment d'appropriation constitue l'objectif nécessaire pour obtenir, par effet d'entraînement, une réflexion continuelle et, espérons-le, un regroupement durable.

La consultation participative chemine vers le colloque qui représente le temps fort de ce projet de regroupement. Les ressources financières étant restreintes, nous avons dû limiter la participation aux ateliers, à deux représentantes par région. La publication des actes du colloque devient donc essentielle pour garantir le rayonnement souhaité. Elle assurera une large diffusion des résultats et des réflexions.

Le colloque marquera le début d'une vaste réflexion sur la condition des Franco-Ténoises et entamera une démarche pour obtenir des recommandations d'actions concrètes à débattre à l'assemblée générale annuelle de la Fédération franco-ténoise, porte-parole officiel de tous les francophones des Territoires du Nord-Ouest, les femmes y compris.

La «Grande Tournée, les Retrouvailles», est un projet de recherche initié par la Fédération franco-ténoise et subventionné par le ministère de la Culture et des Communications du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest par le biais d'un programme du Secrétariat d'État. Cette recherche a pour but de sonder les besoins des francophones dans le processus de bilinguisation du gouvernement territorial, et d'émettre des recommandations.



France Tremblay, animatrice communautaire à la Fédération franco-ténoise, en compagnie de Denis Perrault, directeur de la «Grande Tournée, les Retrouvailles»

communautés linguistiques. On peut se demander si cette situation modifie le statut des femmes au sein de la communauté?

Les compilations statistiques nous permettent difficilement d'apprécier qualitativement la situation des Franco-Ténoises. L'analyse des données recueillies par la Grande Tournée nous amène à nous interroger de façon plus précise sur la condition des femmes francophones dans les TNO. Est-ce que les femmes subissent une forme d'isolement plus marquante que les hommes? Connaissent-elles une plus grande difficulté d'intégration au marché du travail ou dans leur milieu de travail?

Il faut retenir que malgré un taux d'occupation d'emploi plus élevé chez les francophones que chez les autres ethnies, 71,4 % des Franco-Ténois qui travaillent à temps partiel sont des femmes. De plus, 3,5 % des femmes sont des chômeuses tandis que 15,9 % sont ménagères à temps plein. Leurs secteurs d'emploi sont aussi très caractéristiques. On retrouve les femmes en très grande majorité dans l'administration publique et dans l'enseignement. Fait très éloquent, les femmes parlent majoritairement le français au travail (51,3 % comparativement à 44,1 % chez les hommes). Pour cette raison, elles entrevoient positivement le nouveau processus de bilinguisation des services gouvernementaux des TNO.

Ces considérations fort révélatrices seront raffinées et approfondies lors d'entrevues réalisées dans cinq principales

Cet article a été rédigé avec la collaboration de Denis Perreault directeur de la «Grande Tournée, les Retrouvailles».

France Tremblay *est animatrice communautaire à la Fédération franco-ténoise depuis un an.*

Famille et travail

Dans une ventilation détaillée des données d'un sondage Gallup effectué en mai 1988 et qui portait sur la famille canadienne, Ghislain Fortin du secrétariat au Développement économique (gouvernement du Québec), souligne que les statistiques démontrent clairement que le travail de la femme à l'extérieur du foyer constitue généralement un important supplément au revenu familial.

Dans le cas des familles monoparentales, la moitié des mères chef de famille travaillent. Pour ces dernières, la participation au marché du travail fait la différence entre la pauvreté et un minimum d'aisance, une fois sur deux. Il est cependant troublant de constater que pour 25 % environ de ces mères de famille, l'activité sur le marché du travail n'améliore en rien leur situation par rapport à celle des inactives, dont la plupart dépendent de l'aide sociale.

En ce qui concerne les couples plus traditonnels, on note que la participation des femmes au marché du travail ne touche que trois familles sur cinq. Comme il fallait s'y attendre, elle constitue un facteur d'enrichissement économique fort significatif dans la plupart des cas, éliminant pratiquement la pauvreté chez les couples concernés. On observe toutefois que, dans près de 60 % des cas, les familles avec enfants dont la mère ne participe pas au marché du travail ont un revenu supérieur à 30 000 $ par année, ce qui laisse supposer que l'homme y bénéficie généralement d'un revenu supérieur, compensant ainsi partiellement le manque à gagner de sa conjointe.

Extrait d'un article de Ghislain Fortin "Famille idéale? Parlons Argent!" tiré de la revue RELATIONS no 547, janvier-février 1989, page 16.



RACHELLE

Propriétaire de son commerce, Rachelle fait de la couture depuis l'âge de 7 ans. Attirée par le domaine de la mode, elle a décidé de combiner son savoir-faire en ouvrant sa propre boutique de vêtements originaux.

• *Éducation post secondaire*

Faire preuve d'initiative

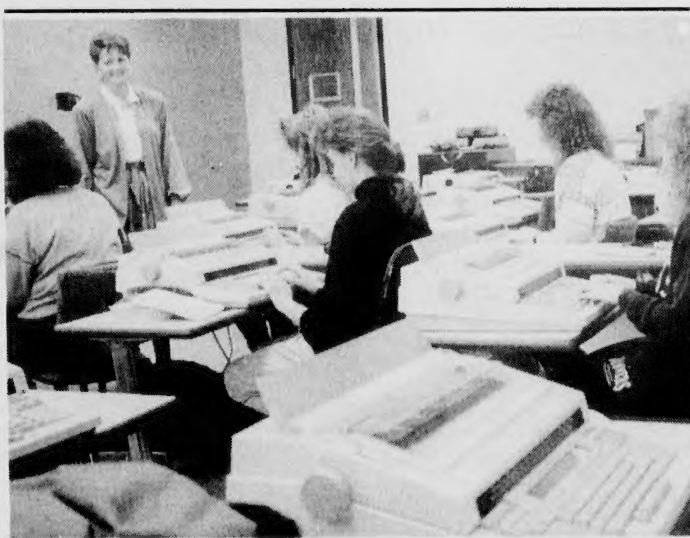
Il est facile d'établir un parallèle entre la situation des femmes en général, dans le domaine scientifique et la participation des Franco-ontariens et des Franco-ontariennes aux études postsecondaires. Les femmes sont peu présentes dans les sciences et les mathématiques, alors que les francophones de l'Ontario se retrouvent en petit nombre dans les institutions postsecondaires; ils sont presque absent-e-s des programmes scientifiques. En ce sens, le statut de minoritaire des Franco-ontariens se rapproche de cette majorité que sont les femmes.Quant aux Franco-ontariennes, elles sont par le fait même doublement minoritaires.

Au cours des dernières années, plusieurs rapports ont démontré le faible taux de participation des francophones de l'Ontario aux études postsecondaires (Churchill Frenette Quazi, Carrier, et Cachon). En effet les Franco-Ontariens et les Franco-Ontariennes ont généralement 50 % des chances de leurs concitoyen-ne-s anglophones de poursuivre des études postsecondaires. Cela signifie également que le niveau de scolarisation de ce groupe est nettement inférieur à la moyenne provinciale. Ces études ont également illustré le fait que les jeunes francophones, qui entreprennent des études universitaires, s'inscrivent généralement dans des domaines où ils et elles peuvent poursuivre des études dans leur langue maternelle. C'est pourquoi on les retrouve d'abord dans les humanités et les sciences sociales ainsi qu'en éducation. Très peu s'inscrivent dans les sciences et les mathématiques et pour cause, la majorité de ces programmes ne sont à peu près pas disponibles en français en Ontario.

En regardant certaines données du rapport Churchill, nous constatons également que les jeunes Franco-Ontariennes poursuivent des études postsecondaires en plus grand nombre que les jeunes Franco-Ontariens.(1) Plusieurs facteurs entrent en ligne de compte lorsque l'on tente d'expliquer ce phénomène. Notons tout d'abord qu'il est plus difficile pour une femme que pour un homme d'obtenir un emploi raisonnablement rémunéré. En effet des études de toutes sortes indiquent clairement qu'à qualifications égales, les femmes au Canada reçoivent des salaires nettement inférieurs et rien ne laisse supposer que la situation soit meilleure pour les Franco-Ontariennes.

D'autre part dans le nord de l'Ontario, où l'on retrouve près du tiers de la population francophone de la province, la structure économique basée sur le développement des ressources naturelles fait très peu de place aux femmes. Pourtant l'industrie forestière et le secteur minier offrent des salaires fort intéressants, sans qu'il soit nécessaire de posséder de diplôme postsecondaire. Dans une communauté où la tradition universitaire est presqu'inexistante, on comprend que ces emplois attirent plusieurs jeunes hommes, au sortir du secondaire. Les jeunes filles n'ayant pas accès à ce genre d'emplois, s'inscrivent en plus grand nombre dans les institutions postsecondaires. Pour elles la façon la plus certaine d'assurer leur avenir économique, c'est par l'obtention d'un diplôme.

Par ailleurs, lorsque l'on examine le genre de formation que les femmes reçoivent en général au Canada, on constate qu'elles sont beaucoup moins présentes dans les sciences et les mathématiques que dans les humanités et les sciences sociales. Les sciences et la technologie demeurent encore aujourd'hui des forteresses masculines, que le mouvement féministe n'a que faiblement ébranlé. Les femmes qui se dirigent vers les sciences ont surtout tendance à choisir des domaines dits féminins c'est-à-dire le secteur paramédical, la diététique et la physiothérapie. N'est-ce pas là des secteurs où elles peuvent mettre à profit leurs qualités dites féminines !



Si les jeunes filles ne se dirigent pas vers les sciences et les mathématiques, c'est que notre société traîne encore de vieux stéréotypes, qui laissent croire que ces domaines sont d'abord masculins et que les garçons ont des qualités innées pour ce genre d'étude. Pourtant personne n'a jamais pu démontrer que le cerveau a un sexe et Dieu sait que plusieurs scientifiques ont essayé et essaient toujours !

De nombreuses recherches ont démontré qu'au niveau primaire il n'y a pas de différence entre les résultats scolaires des garçons et ceux des filles. Au secondaire par contre,les garçons ont de meilleures notes en mathématiques et en sciences, alors que les filles les devancent dans les langues et les sciences sociales. Pourtant ce n'est pas le potentiel intellectuel des uns et des autres qui explique cette situation, mais les attitudes et les comportements. Ainsi les filles ont très peu de modèles féminins à qui elles peuvent se référer. Il y a beaucoup moins de femmes que d'hommes qui enseignent les sciences et les mathématiques. De plus les exemples utilisés dans les cours réfèrent généralement à des réalités qui s'inspirent du vécu masculin, et donc qui sont beaucoup plus pertinentes pour les hommes que pour les femmes. Et malheureusement les enseignants (je ne crois pas devoir féminiser ici) ne sont généralement pas conscients ou refusent de voir cet état de choses. Quand on leur démontre, ils le nient très souvent en affirmant que les filles ne savent pas s'adapter et que cela en soi indique bien qu'elles ne sont pas à leur place. "Pourtant une étude de Mme Sharon Hogerty a déjà souligné que les jeunes filles sont fréquemment l'objet de taquineries de la part des professeurs de sciences. Leurs observations et leurs questions s'adressent souvent aux garçons lors d'ateliers pratiques, les filles se retrouvent alors marginales dans une classe de science." (2) Quant aux quelques femmes qui persistent et qui réussissent malgré le système, elles doivent constamment lutter pour garder leur place et pour se faire entendre dans ce monde d'hommes.

En tenant compte du fait que le savoir scientifique s'avère un pouvoir très important dans notre société, on constate que les femmes n'ont que peu ou pas accès à ce pouvoir. De plus, une formation scientifique ouvre la voie à de nombreux emplois rémunérateurs et enrichissants, mais encore là les femmes en sont presqu'exclues.

Comment remédier à la situation ? D'abord en offrant des programmes de sciences et de mathématiques en français au niveau postsecondaire. Mais il ne s'agit que d'une partie de la solution. En effet il faut que les programmes qui seront offerts aux Franco-Ontariens et aux Franco-Ontariennes soient adaptés à leurs besoins. Les programmes qui existent actuellement ne répondent pas vraiment à leurs besoins puisqu'ils ne s'y inscrivent pas. Ils ne répondent pas non plus à ceux des femmes puisqu'elles sont toujours très minoritaires dans le domaine. Dans le premier cas la langue liée au statut de minoritaire explique cette situation. Par contre en ce qui concerne les femmes et les Franco-Ontariennes en particulier, la discrimination sexuelle doit aussi être prise en considération.

Créer des programmes de sciences et de mathématiques répondant aux besoins de la population francophone de l'Ontario, voilà le défi que nous devons relever. Et cela ne signifie nullement que ces programmes seront de moindre qualité. AU CONTRAIRE ! Pour ce faire, il faut d'abord tenir compte de la situation actuelle et avoir comme point de départ le vécu des francophones de l'Ontario. Il faut donc faire preuve d'initiative, d'originalité et surtout ne pas avoir peur de délaisser les sentiers battus pour inventer des programmes de qualité, à la mesure de nos besoins. Et puisqu'à peu près tout est à faire dans ce domaine. Il faudrait aussi saisir l'occasion pour bâtir des programmes qui ne laisseront pas de côté les Franco-Ontariennes.

Mais il ne suffit pas de créer des programmes au niveau postsecondaire. En effet les niveaux primaire et secondaire doivent aussi remettre en question ce qui se fait à leur pallier, revoir leurs programmes et s'assurer qu'ils sont assez dynamiques et pertinents pour coller au vécu des jeunes francophones. Les professeur-e-s doivent aussi tout faire pour éliminer le sexisme dans leur présentation des sciences et des mathématiques, comme dans toutes les autres disciplines d'ailleurs. Si tous les manuels et notamment ceux de mathématiques et de sciences ne sont pas modifiés pour se rapprocher de certaines réalités féminines et surtout si les attitudes des professeur-e-s ne changent pas, on ne pourra espérer transformer la situation. Car plus une société crée des différences entre les sexes, plus elle valorise un monde où les hommes et les femmes évoluent dans des sphères d'activités différentes. Et les vraies perdantes dans tout cela, ce ne sont pas seulement les femmes qui se voient refuser l'accès à certains secteurs d'activités mais toute la société puisqu'elle se prive d'une bonne partie du talent sur lequel elle devrait pouvoir compter.

Quant à la société franco-ontarienne elle n'a plus le choix car elle ne peut absolument pas ignorer 50 % de ses effectifs. Avec l'assimilation qui fait des ravages de plus en plus grands et une sous-scolarisation chronique, les Franco-Ontariens et les Franco-Ontariennes ne peuvent espérer survivre dans une société de haute technologie, sans apporter des changements majeurs à leur système d'éducation primaire et secondaire et sans se doter d'un système d'éducation postsecondaire qui répondra à leurs véritables besoins et aspirations. Et nous faisons fausse route si nous ne tenons pas compte du fait que nos systèmes sont très sexistes et que ce sexisme ne disparaîtra pas de lui-même. Une société comme la société franco-ontarienne ne pourra survivre si elle ne peut compter sur tous ses effectifs. Or le sexisme a généralement tendance à négliger 50 % du potentiel d'une société. Seule une prise de conscience et une remise en question quotidiennes et collectives nous permettront de l'éliminer de nos systèmes scolaires.

Danielle Coulombe

(Photo : Guylaine Lévesque)

1. Churchill, S., Frenette, N. et Quazi S. Éducation et besoins des Franco-Ontariens : Le diagnostique d'un système d'éducation. Vol. 2, L'enseignement postsecondaire, Rapport statistique, Toronto, 1985.

2. Charlebois, Margot. Le monde des sciences et de la technologie a-t-il un sexe ? dans les cahiers de la femmes. Vol. 5, no 4, été 1984, p.17.

Terre-Neuve

Que réserve l'avenir? Les groupes qui ont survécu sont ceux des régions isolées et les femmes de ces communautés sont satisfaites de leurs rencontres sociales; mais la participation est de plus en plus faible et les rencontres de plus en plus espacées. Ce ne sont pourtant pas les préoccupations qui manquent : la lutte pour une éducation en français n'est pas terminée, la violence familiale et l'inceste affectent le milieu de vie, la pauvreté est courante de même que le chômage et les perspectives d'emploi pour les femmes sont très minces.

L'isolement a créé un décalage dans l'éveil social. Il faudra encore beaucoup de temps. Mais quand on vit dans une toute petite communauté, qu'on a passé toute sa vie avec les mêmes personnes, que tout le monde se connaît très bien, ce n'est pas facile. On se regroupe derrière des causes approuvées comme l'éducation ou la sauvegarde de l'héritage culturel mais on ne va pas plus loin, on ne veut pas causer de remous.

Lyly Fortin *habite Saint-Jean, Terre-Neuve depuis huit ans.*